

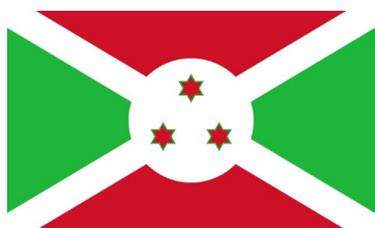


DEUXIÈME STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE AU BURUNDI (SNDSB-II)

Rapport Principal

BURUNDI

2016 - 2020



A PROPOS DE LA SNDS

Une SNDS est censée permettre à un pays de développer une stratégie de développement des capacités statistiques dans l'ensemble du système statistique national (SSN). La SNDS doit fournir une vision du SSN et les étapes pour y parvenir. Il doit présenter un cadre global et unifié pour l'évaluation continue de l'évolution des besoins et des priorités des utilisateurs en matière de statistiques et pour le renforcement des capacités nécessaires afin de répondre à ces besoins de manière plus coordonnée, synergique et efficace. Il doit également fournir un cadre permettant de mobiliser, exploiter et tirer parti des ressources (nationales et internationales) et une base pour une gestion stratégique efficace et axée sur les résultats du SSN.

Pour plus d'informations sur la SNDS: <http://www.paris21.org/fr/NSDS>

LA COUVERTURE



Cette photo a été prise par Christine Vaufrey:

<https://flic.kr/p/9CZfMf>

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**MINISTRE A LA PRESIDENCE CHARGE DE
LA BONNE GOUVERNANCE ET DU PLAN**

**INSTITUT DE STATISTIQUES ET D'ETUDES
ECONOMIQUES DU BURUNDI**



Stratégie Nationale de Développement de la Statistique du Burundi 2016-2020 (SNDS-II)

Rapport Principal

Financement :



Février 2016

CARTE ADMINISTRATIVE DU BURUNDI

Echelle 1/1 000 000



Table of Contents

AVANT PROPOS.....	11
CHAPITRE I. CONTEXTE, JUSTIFICATIONS ET RESULTATS ATTENDUS.....	12
I.1 Contexte et justifications	12
I.1.1 Au niveau international.....	12
I.1.2 Aux niveaux sous régional et régional.....	12
I.1.3 Au niveau national.....	12
I.2 Résultats attendus	13
CHAPITRE II. PRESENTATION DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL DU BURUNDI.....	15
II.1 Cadre légal et réglementaire	15
II.2 Composition et missions du SSN.....	15
CHAPITRE III. PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE L’EVALUATION FINALE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE DU BURUNDI 2010-2014	17
III.1. Principales conclusions	17
III.1.1. Axe stratégique A. Garantir la gouvernance du SSN	17
III.1.2. Axe stratégique B : Développer le système de production des données statistiques et améliorer la qualité, la fiabilité et la régularité des données statistiques	17
III.1.3. Axe stratégique C : Développer le système statistique décentralisé	18
III.2. Principales recommandations	18
CHAPITRE IV. DIAGNOSTIC DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL DU BURUNDI	19
IV.1 Etat des lieux	19
IV.1.1. Capacités statistiques	19
IV.1.2. Produits statistiques	20
IV.1.3 Satisfaction et besoins des utilisateurs.....	20
IV.2 Forces, faiblesses, opportunités et risques du SSN du Burundi	21
IV.2.1. Forces du SSN.....	21
IV.2.2. Faiblesses du SSN.....	21
IV.2.3. Opportunités du SSN.....	22
IV.2.4. Risques	22
CHAPITRE V. PROCESSUS D’ELABORATION DE LA SNDS-II, 2016-2020	23
V.1 Méthodologie utilisée.....	23
V.2 Feuille de route.....	25
Chronogramme indicatif et chronogramme effectivement suivi de la feuille de route	29
CHAPITRE VI. VISION ET AXES STRATEGIQUES.....	30
VI.1 Principaux défis	30
VI.2 La Vision	31
VI.3 Axes stratégiques et objectifs opérationnels.....	31
CHAPITRE VII.PLAN D’ACTION PLURIANNUEL (2016-2020)	38
VII.1 Schéma de mise en œuvre du plan d’action 2016-2020	38
IX.2. Dispositif institutionnel de la SNDS-II	38
VIII.2 Suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SNDS-II	38
VII.2 Coûts du Plan d’action 2016-2020	39
CHAPITRE VIII.FINANCEMENT DE LA SNDS II (2016-2020).....	42
VIII.1 Mobilisation des ressources	42
VIII.2 Mécanismes de financement	43
VIII.3 Coordination du financement de la SNDS-II	44
CHAPITRE IX. MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET EVALUATION DU PLAN D’ACTION DE LA SNDS II (2016-2020).....	45

IX.1 Mise en œuvre	45
IX.2 Dispositif institutionnel.....	45
IX.3 Suivi-Evaluation	45
IX.4 Hypothèses de risques et mesures d'atténuation	46
CONCLUSION	47
ANNEXES	48
Annexe 1 : Matrice du cadre logique axée sur les résultats de la SNDS – II	49
Annexe 2 : Coûts détaillés du Plan d'action pluriannuel 2016-2020 (en millions de FBU)	59
Annexe 3 : Réalisation des objectifs de la SNDS 2010-2014	73
Annexe 4 : Un pacte sur les données pour la Révolution des Données	74
Annexe 5 : Documents consultés	75
Annexe 6 : Principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations Unies	76
Annexe 7 : 10 Points essentiels pour une bonne SNDS	77
Annexe 8 : Objectifs de Développement Durable (ODD).....	79
Annexe 9 : Conclusion et Recommandations de la mission conjointe d'évaluation finale de la SNDS-I 2010-2014	80
Annexe 10 : Liste des personnes ayant participé à l'élaboration et/ou à la validation de la SNDS-II	82

Liste des tableaux

Tableau 1. Résumé de la feuille de route actualisée (2016-2020)	27
Tableau 2 : Liste des axes stratégiques et des objectifs opérationnels	33
Tableau 3. Prise en compte des recommandations de la mission d'évaluation dans la SNDS-II	36
Tableau 4. Coût du Plan d'action par axes stratégique et par objectif opérationnel	41
Tableau 5. Hypothèses de risques et mesures d'atténuation.....	46

Liste des encadrés

Encadré 1. Ce qui fait une bonne stratégie	23
Encadré 2. Comités sectoriels	25
Encadré 3. Principaux défis du Système statistique national.....	30
Encadré 4. Renforcer les partenariats.....	31
Encadré 5. Codification des axes stratégiques, des objectifs opérationnels, des résultats et des activités	32

Liste des graphiques

Graphique 1. Coût des axes stratégiques (millions FBU ; % du coût total)	39
Graphique 2. Evolution des coûts par axe stratégique de 2016 à 2020	40
Graphique 3. Part des ressources extérieures dans le financement du Plan d'action (en %)	43

SIGLES & ABREVIATIONS

ADS	Adjoint Technique de la Statistique
AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
AFRITAC	African Regional Technical Assistance Centre
BAD	Banque Africaine de Développement
BRB	Banque de la République du Burundi
CAE	Communauté de l'Afrique de l'EST
CAS	Charte Africaine de la Statistique
CCISE	Cellule Contrôle Interne et Suivi-Evaluation
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CEA	Communauté Est Africaine
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CER	Communauté Economique Régionale
CI	Chronogramme Indicatif
CMCS	Cellule Méthodologie et Coordination Statistique
CNAQD	Cadre National d'Assurance Qualité des Données
CNIS	Conseil National de l'Information Statistique
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa
COFIL	Comité de Pilotage
CPTIS	Comité Provincial Technique de l'Information Statistique
CRESS	Country Report on Statistics Support
CS	Chronogramme et Suivi
CSLP	Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté
CTB	Coopération Technique Belge
CTIS	Comité Technique de l'Information Statistique

CTPDADS	Cellule Traitement, Publication, Diffusion et Archivage des Données Statistiques
DAF	Direction Administrative et Financière
DG	Directeur Général
DHIS2	District Health Software version 2
DSIA	Département des Statistiques et Informations Agricoles
EAC	East African Community
ECVMB	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages du Burundi
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EDS/B	Enquête Démographique et de Santé du Burundi
EPM	Enquête Permanente auprès des Ménages
ERETES	Equilibre Ressources Emplois – Tableau Entrées Sortie
ESDSR	Enquête Sociodémographique et de la Santé de la Reproduction
FBU	Franc Burundais
FM	Fonds Mondial
FMI	Fonds Monétaire International
GAVI	Global Alliance for Vaccines and Immunisation
GSS	Groupe Sectoriel Statistique
ICA	Indice du Chiffre d’Affaire
IFRS	International Financial Reporting Standards
IHPI	Indice Harmonisé de la Production Industrielle
INPC	Indice National des Prix à la Consommation
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
IPC	Indice des Prix à la Consommation
IPPI	Indice des Prix à la Production Industrielle
ISBL	Institution Sans But Lucratif
ISE	Ingénieur Statisticien Economiste

ISTEEBU	Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
ITS	Ingénieur des Travaux Statistiques
MBP6	Manuel de la Balance des Paiements version 6
MINAGRIE	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MINCOM	Ministère du Commerce
	Ministère à la Présidence chargé des relations avec la Communauté Economique Est
MINIEAC	Africaine
MININTER	Ministère de l'Intérieur
MINIREX	Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération
MINISANTE	Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le SIDA
MPBGP	Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance et du Plan
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OBR	Office Burundais des Recettes
OCDE	Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIM	Organisation Internationale des Migrations
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONT	Office National du Tourisme
ONU	Organisation des Nations Unies
PAFE	Police de l'Air des Frontières et des Etrangers
PAISS	Programme d'Appui Institutionnel au Secteur de la Santé
PARIS21	Partenariat Statistique au Service du Développement au XXIème Siècle
PCDC	Plan Communal de Développement Communautaire
PIB	Produit Intérieur Brut

PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
	Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité
PRCIEG	Gouvernementale
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
REFES	Réformes Economiques et Sociales
RGE	Recensement Général des Entreprises
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RH	Ressources Humaines
RNA	Recensement National Agricole
RNP	Régie Nationale des Postes
SAP-SSA	Système d'Alerte Précoce et de Surveillance de la Sécurité Alimentaire
SCCE	Service Conjoncture et Commerce Extérieur
SCF	Service Comptabilité et Finances
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SCSM	Services Centraux de Statistiques des Ministères
SDMX	Statistical Data and Metadata eXchange
SDSS	Stratégie de Développement Statistique Sectoriel
SESAPPA	Service Etudes et Statistiques Agricoles et des Prix à la Production Agricole
SESD	Service Etudes et Statistiques Démographiques
SESECN	Service Etudes et Statistiques des Entreprises et Comptabilité Nationale
SESPC	Service Etudes et Statistiques des Prix à la Consommation
SESSSP	Service Etudes et Statistiques Sociales et Suivi de la Pauvreté
SGDD	Système Général de Diffusion des Données
SHaSA	Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique
SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SIG	Système d'Information Géographique

SIP	Système d'Information sur les Prix
SIS	Système d'Information Sanitaire
SISABU	Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire au Burundi
SMSA	Système de Suivi Mensuel de la Sécurité Alimentaire
SNDDT	Stratégie Nationale de Développement Durable du Tourisme
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SRDS	Stratégie Régionale de Développement de la Statistique
SSN	Système Statistique National
STATEDUC	Progiciel sur les Statistiques de l'Education
TDR	Termes de Référence
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
UE	Union Européenne
UNFPA	United Nations Fund for Population Agency
UNICEF	Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance
USAID	United States Agency for International Development
USD	United States Dollar

AVANT PROPOS

Après la mise en œuvre de la première Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS-I) pour la période 2010-2014, le Système Statistique National (SSN) du Burundi a acquis beaucoup d'expériences en matière de planification stratégique dans le domaine de la statistique. C'est en tenant compte de l'impact positif de ces expériences dans le développement de ce domaine que le Gouvernement du Burundi a décidé de doter son SSN de la SNDS-II sur la période 2016-2020.

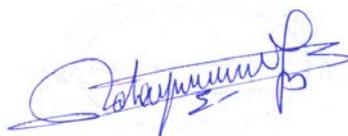
Cette décision est arrivée à point nommé. En effet, le Gouvernement a lancé plusieurs initiatives visant à renforcer quantitativement et qualitativement son SSN pour mieux suivre la mise en œuvre de son Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), de sa Vision « Burundi 20-25 » et de sa Politique de décentralisation et de déconcentration. Par ailleurs, engagé, comme d'autres pays africains, dans la mise en œuvre des agendas des communautés économiques régionales et de l'Agenda 2063 de développement de l'Union Africaine ainsi que dans les préparatifs de la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) et de la Révolution des Données, le Burundi se devait de disposer d'un appareil statistique national capable de répondre, dans les délais, aux demandes en données fiables et de qualité naissant de ces initiatives régionales et internationales.

L'élaboration de la SNDS-II se veut ainsi une réponse la plus appropriée que le pays doit apporter à toutes ces initiatives.

Ce document (SNDS-II) a été élaboré de manière participative et inclusive avec tous les acteurs du SSN. Il est donc le résultat des concertations et des arbitrages qui ont permis de retenir les activités prioritaires dont la mise en œuvre permettra d'obtenir des résultats probants nécessaires à l'atteinte des objectifs opérationnels. Dans un souci de sélectivité, quatre axes stratégiques ont été retenus avec, chacun, un nombre variable d'objectifs opérationnels. Ces axes stratégiques sont le premier niveau de la déclinaison opérationnelle de la Vision du SSN : **« Un Système statistique national basé sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle, capable de produire, de publier et de disséminer, dans les délais, des données statistiques de qualité requise pour le suivi et la mise en œuvre (i) des politiques, programmes et projets de développement, (ii) des Objectifs de développement durable et (iii) de la révolution des données ».**

Le Gouvernement du Burundi tient à remercier tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de cette SNDS-II tant au niveau sectoriel que national. Ses remerciements s'adressent également à tous les partenaires techniques et financiers et, de façon spécifique, à la Banque Mondiale qui, à travers le Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG), a financé l'élaboration de cette stratégie. Leur appui constant concourt à fortifier de jour en jour le système statistique national du Burundi.

Ir Serges NDAYIRAGIJE



**Ministre à la Présidence chargé de
la Bonne Gouvernance et du Plan**

CHAPITRE I. CONTEXTE, JUSTIFICATIONS ET RESULTATS ATTENDUS

I.1 Contexte et justifications

I.1.1 Au niveau international

Au niveau international, il convient de rappeler qu'au Sommet Mondial sur le Développement Durable du 25 Septembre 2015 de New York, les États membres de l'ONU ont adopté un nouveau programme de développement durable, qui comprend un ensemble de 17 objectifs mondiaux pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice, et faire face au changement climatique d'ici à 2030. Les nouveaux objectifs orienteront la politique et le financement du développement pour les 15 prochaines années, avec un engagement à la clé: « **En finir avec la pauvreté. Partout. Définitivement** ». Le Burundi s'inscrit dans la mise en œuvre des ODD qui remplacent désormais les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à partir du 1^{er} janvier 2016.

Le Burundi a également souscrit à la mise en œuvre de la Révolution des Données dont la feuille de route contient un pacte sur les données pour la Révolution des Données, (Annexe 4).

Ces deux initiatives constituent à elles seules, deux importants projets de la communauté internationale qui vont engendrer des besoins importants en données statistiques de qualité, fiables et livrées dans les délais.

I.1.2 Aux niveaux sous régional et régional

Le Burundi s'est fortement impliqué dans la formulation des grandes initiatives statistiques aux niveaux sous régional et régional. Parmi les instruments développés, il y a : (i) le Cadre Stratégique Régional de Référence pour le Renforcement des Capacités Statistiques en Afrique, (ii) la Charte Africaine de la Statistique, (iii) la Stratégie d'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA), (iv) la Stratégie Africaine pour la mise en œuvre du SCN 2008 et (v) les Stratégies Régionales de Développement de la Statistique des Communautés Economiques Régionales (CEEAC, COMESA, CEA).

L'adhésion du pays à ces initiatives lui impose le respect des engagements communautaires tels que l'élaboration des indices régionaux de prix à la consommation, la production des comptes suivant les normes du SCN 2008, etc.

I.1.3 Au niveau national

Depuis bientôt huit ans, le Burundi a opté pour la planification stratégique dans le domaine de la statistique qui s'est matérialisée par l'élaboration de sa première Stratégie Nationale de Développement de la Statistique pour la période 2010-2014 (SNDS-I). La mise en œuvre de la SNDS-I a permis des avancées significatives au niveau de la production statistique, du respect des normes, de l'amélioration de la qualité des produits, de la satisfaction des utilisateurs et de la demande de plus en plus croissante de données statistiques. En dépit de

ces résultats, beaucoup reste encore à faire pour permettre au Système Statistique National (SSN) du Burundi de s'affirmer comme un maillon efficace de la chaîne statistique africaine, capable de répondre à temps et avec des produits statistiques de qualité, aux besoins des utilisateurs nationaux, régionaux et internationaux.

Le Burundi a donc décidé de poursuivre la démarche de la planification stratégique en se dotant d'une deuxième SNDS pour la période quinquennale 2016-2020 (SNDS-II). Cette démarche lui permet d'optimiser l'utilisation des ressources internes et des appuis venant de ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF), en opérant une affectation judicieuse des moyens aux activités retenues comme prioritaires au cours de la durée de vie de la SNDS- II. La SNDS-II hérite des activités initiées sous la SNDS-I qui sont jugées importantes pour le renforcement du cadre légal et réglementaire du SSN et la satisfaction de la demande statistique intérieure et extérieure. En effet, en plus des statistiques socio-économiques usuelles, cette demande inclut désormais des statistiques relatives aux nouvelles thématiques telles que le changement climatique, le genre, la gouvernance, etc.

L'élaboration de la SNDS-II a lieu à un moment clé du SSN où l'ISTEEBU, qui en est l'organe central, doit se muer en véritable coordonnateur et encadreur de tous les composants du système, en même temps que le SSN procède à la décentralisation et à la déconcentration. Le rôle des organes de gouvernance mis en place – en particulier le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) et le Comité Technique de l'Information Statistique (CTIS) et son secrétariat, l'ISTEEBU - devient très important pour réussir cette mutation du SSN. Il s'agira d'offrir un environnement de travail approprié aux acteurs du SSN et de leur allouer des ressources humaines, financières et matérielles adéquates.

Il s'agit donc pour le SSN de continuer à renforcer ses capacités et à se constituer de bases de données de qualité, pouvant satisfaire dans les délais, les besoins des utilisateurs chargés de la gestion aux niveaux microéconomique, méso économique et macroéconomique. Dans cette perspective, il est prévu d'élaborer des plans d'action avec des activités dont les résultats seront commandés par la mise à disposition des données requises pour permettre le suivi de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et le suivi de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD).

En outre, pour accompagner la politique de décentralisation et de déconcentration du Gouvernement, la SNDS-II met l'accent sur l'établissement des données statistiques au niveau des provinces et le suivi de la mise en œuvre des Plans Communaux de Développement Communautaire (PCDC).

I.2 Résultats attendus

L'objectif général de la SNDS-II est de permettre au Burundi de disposer d'un SSN opérationnel pouvant répondre de manière efficiente et dans les délais, aux besoins en informations statistiques de qualité et fiables, nécessaires pour la formulation, le pilotage et le suivi-évaluation de la mise en œuvre des politiques, des programmes et projets de développement.

De façon spécifique, la mise en œuvre de la SNDS-II devra permettre (i) de disposer d'un cadre légal et réglementaire favorable à l'exécution des activités retenues, et (ii) de renforcer les capacités de production, d'analyse, de communication et de diffusion des données du SSN.

En plus du diagnostic du SSN, la présente SNDS comprend :

- une vision claire du SSN ;
- des axes stratégiques et des objectifs opérationnels ;
- un plan d'action pluriannuel ;
- un plan de financement;
- un cadre et des mécanismes de suivi-évaluation.

CHAPITRE II. PRESENTATION DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL DU BURUNDI

Ce chapitre vise à rappeler de façon succincte, le mandat légal et réglementaire concernant le Système Statistique National du Burundi ainsi que les dispositions en matière d'organisation, de coordination et de gestion du SSN.

II.1 Cadre légal et réglementaire

Le cadre légal et réglementaire du SSN est défini par deux lois, cinq décrets d'application et une ordonnance :

1. La loi n°1/17 du 25 septembre 2007 portant Organisation du Système Statistique au Burundi;
2. La loi n°1/19 du 17 mai 2014 portant ratification par la République du Burundi de la Charte Africaine de la Statistique;
3. Le décret n°100/58 du 18 mars 2008 portant Création, Attributions, Composition et Fonctionnement du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS);
4. Le décret n°100/59 du 18 mars 2008 portant Réorganisation de l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi;
5. Le décret n°100/71 du 09 mars 2011 portant nomination du Conseil National de l'Information Statistique « CNIS »;
6. Le décret n°100/261 du 31 octobre 2013 portant institution du visa statistique et de l'avis d'éthique pour les enquêtes statistiques et recherches biomédicales et comportementales au Burundi ;
7. Le décret n°100/227 du 08 octobre 2014 portant Cadre National d'Assurance Qualité des Données (CNAQD) au Burundi ;
8. L'ordonnance ministérielle n°540/1643 du 25 novembre 2013 portant modalités d'obtention du visa statistique pour les enquêtes statistiques au Burundi.

II.2 Composition et missions du SSN

La composition du SSN est définie par la Loi N° 1/17 du 25 septembre 2007 suscitée. Les membres du SSN sont :

- le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) ;
- le Comité Technique de l'Information Statistique (CTIS) ;
- l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi qui sert en même temps de secrétariat du CNIS et de président du CTIS ;
- les services chargés d'élaborer des données statistiques placés auprès des départements ministériels et des organismes publics et parapublics ; et
- les écoles et institutions nationales de formation statistique et démographique.

Cette loi définit les missions de chaque élément du SSN. Au titre de l'article 7 de cette loi, « l'ISTEEBU est l'organe central de coordination technique des activités du système statistique national du Burundi ». C'est donc un système décentralisé dont la coordination est assurée par l'organe central, l'ISTEEBU.

Les attributions des différents composants du SSN sont exposées dans le chapitre « Diagnostic du SSN du Burundi ».

La participation du SSN burundais à la dynamique actuelle engagée par les différents segments sous régionaux et régionaux du Système statistique africain, s'est matérialisée entre autres, par la ratification de la Charte Africaine de la Statistique et l'adoption de la Stratégie d'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA). Cet engagement rend nécessaires et indispensables :

- l'actualisation du cadre légal et réglementaire pour intégrer les nouvelles exigences de ces initiatives africaines communes ; et
- la refonte de l'organigramme de l'ISTEEBU pour en faire un bras séculier robuste et sûr du dispositif statistique africain, qui, lui-même, doit relever les défis auxquels le Système statistique international fait face, en particulier (i) la production des données statistiques comparables et d'excellente qualité, (ii) la satisfaction dans les délais, les besoins des utilisateurs, (iii) le suivi des progrès réalisés par les économies nationales et l'économie mondiale, (iv) le suivi des Objectifs de Développement Durable à partir de janvier 2016 et (v) la mise en œuvre de la « feuille de route de la Révolution des Données par les pays ».

CHAPITRE III. PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION FINALE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE DU BURUNDI 2010-2014

En rappelant les principales conclusions et recommandations de l'évaluation finale de la SNDS-I, ce chapitre sert de « check-list » pour leur prise en compte dans la SNDS-II. De ce fait, il constitue un véritable pont technique entre les deux stratégies et c'est ce qui explique que les conclusions et recommandations soient insérées ici comme elles ont été formulées dans le rapport.

III.1. Principales conclusions

III.1.1. Axe stratégique A. Garantir la gouvernance du SSN

Au titre de cet axe :

L'objectif stratégique A1 - Cadre légal et institutionnel complété - a été atteint à 80 % mais les acquis doivent être consolidés au cours de la prochaine SNDS par les instances de coordination qui seront mises en place après la signature des décrets d'application.

L'objectif stratégique A2 - Pérennité des ressources du SSN assurée - a été atteint à 57 % seulement. Le pays devra trouver les ressources nécessaires pour rendre opérationnels les services statistiques des ministères sectoriels.

III.1.2. Axe stratégique B : Développer le système de production des données statistiques et améliorer la qualité, la fiabilité et la régularité des données statistiques

L'objectif stratégique B1 - Production de données statistiques des services sectoriels de statistiques, promue - a été atteint à 49 %. Le pays devra améliorer la diffusion des rapports produits et trouver des solutions aux difficultés structurelles pour l'archivage et le stockage des données.

L'objectif stratégique B2 - Outils de base, méthodologies, systèmes d'exploitation informatique harmonisés et modernisés, programmes d'activités coordonnés au niveau national - a été atteint à 52%. Des efforts restent à faire pour rendre la production statistique nationale moins dépendante des financements extérieurs.

L'objectif stratégique B3 - Fiabilité, qualité et régularité de la production de données statistiques, assurées - a été atteint à 35%. Certains produits doivent être revus et intégrés dans la prochaine SNDS particulièrement avec l'adoption récente du schéma directeur pour moderniser le système d'exploitation informatique du SSN.

L'objectif stratégique B4 - Utilisation et diffusion des données statistiques, promues - a été atteint à 50%. Cette situation est à corriger dans la mesure où les informations collectées ne sont pas toujours stockées de façon sécurisée, ce qui tend à priver le pays d'une partie de sa mémoire.

III.1.3. Axe stratégique C : Développer le système statistique décentralisé

L'objectif stratégique C1 - Décentralisation du CTIS organisée en CPTIS dans les Provinces - n'a été atteint qu'à 33 %. La révision de la loi statistique devra tenir compte de la nécessité de mettre en place des CPTIS.

L'objectif stratégique C2 - Développer le système statistique décentralisé - a été atteint à 43%. Les activités entreprises au cours de la SNDS-I devront être renforcées. Il s'agit notamment du ravitaillement des provinces et des communes en supports de collecte et de la formation des agents à la collecte et au traitement des données statistiques.

L'objectif stratégique C3 - Désagrégation des données statistiques nationales selon la province et le genre, développée - a été atteint à 100%.

III.2. Principales recommandations

Les huit recommandations ci-après sont développées à l'annexe 9 :

Recommandation 1 : Suivre les principes essentiels proposés par PARIS21 pour l'élaboration des SNDS ;

Recommandation 2 : Définir une programmation des activités statistiques qui soit compatible avec les capacités du SSN ;

Recommandation 3 : Accorder un degré de priorité élevé au renforcement des capacités des ressources humaines ;

Recommandation 4 : Elaborer et mettre en œuvre un statut spécifique pour les statisticiens et démographes ;

Recommandation 5 : Définir et mettre en œuvre une politique de diffusion ambitieuse et associer les utilisateurs pour répondre aux exigences de la « Révolution des Données » ;

Recommandation 6 : Accorder un degré de priorité élevé à la modernisation de l'appareil de production statistique en vue de généraliser la collecte sur support électronique des données ;

Recommandation 7 : Améliorer le dispositif de suivi-évaluation mis en place par la SNDS-I en mettant en place les comités sectoriels du CTIS et en révisant les indicateurs de suivi, afin qu'ils soient plus représentatifs des résultats objectivement vérifiables ;

Recommandation 8 : Améliorer les conditions de travail du personnel de l'ISTEEBU en dotant l'Institut d'un siège fonctionnel, d'équipements informatiques performants et de moyens logistiques suffisants.

CHAPITRE IV. DIAGNOSTIC DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL DU BURUNDI¹

Le diagnostic constitue la première étape dans le cadre de l'élaboration de la SNDS-II. Il a consisté à :

- faire un état des lieux (capacités statistiques, produits statistiques, satisfaction et besoins des utilisateurs, etc.) ; et
- identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les risques du SSN burundais.

Il avait été fortement recommandé de le lire dans les détails pour comprendre les résultats du travail objectif qui a été entrepris et qui visait à faire le point de la situation du SSN burundais au terme de la période couverte par la SNDS-I.

IV.1 Etat des lieux

IV.1.1. Capacités statistiques

En ce qui concerne les capacités statistiques du SSN, il est ressorti que :

1. le plan institutionnel du SSN qui est en pleine mutation - passant d'un système centralisé à un système décentralisé – doit être actualisé pour tenir compte de la ratification de la Charte Africaine de la Statistique par le pays et de l'adoption de la Stratégie d'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA) ;
2. le dispositif de gouvernance doit être adapté aux exigences et normes statistiques actuelles pour :
 - a. faire de l'ISTEEBU (i) le véritable cœur du SSN chargé de la coordination des unités statistiques périphériques dans les ministères et agences publiques, et (ii) le principal animateur de la collaboration entre les différents acteurs du SSN (fournisseurs de données de base, producteurs et utilisateurs de données, société civile, ONG, PTF, écoles de formation statistique et démographique, etc.) ;
 - b. renforcer le rôle de l'ISTEEBU en tant que dépositaire, gardien et garant des concepts et normes statistiques dans le pays ; et
 - c. permettre aux services statistiques sectoriels de bénéficier de l'encadrement technique de l'ISTEEBU.
3. Au niveau des ressources humaines, il y a une forte concentration du personnel technique au niveau de l'ISTEEBU, ce qui, au-delà du problème de capacité technique noté dans les services statistiques sectoriels, montre l'urgence et la nécessité de mettre l'accent sur la formation des cadres statisticiens ;
4. L'environnement de travail n'est pas adapté aux missions actuelles du SSN. A cet effet, il convient de signaler que le bâtiment abritant la Direction Générale de

¹ Le contenu de ce chapitre est tiré des conclusions du document de diagnostic du SSN du Burundi 2015.

l'ISTEEBU n'est pas adéquat. Toutes les missions d'experts internationaux ont indexé ce cadre de travail comme étant un facteur limitant de la productivité dans le domaine statistique au Burundi. De l'avis de tous, **la construction du siège de l'ISTEEBU doit être la première des priorités au cours de la période de mise en œuvre de la SNDS-II** ; et

5. Les ressources financières et matérielles affectées aux différents maillons du SSN sont insuffisantes.

IV.1.2. Produits statistiques

Le diagnostic fait ressortir tous les secteurs pour lesquels les données statistiques sont produites. Il montre que comparativement aux produits statistiques de l'ISTEEBU, aux statistiques des finances publiques, de l'éducation, de la santé et aux produits statistiques de la Banque de la République du Burundi, les autres statistiques sectorielles sont produites avec relativement plus de difficultés qui parfois affectent leur qualité.

Le diagnostic met en relief le problème d'archivage et de diffusion des données surtout au niveau des unités statistiques sectorielles. Le diagnostic de la qualité des données statistiques produites qui est établi « pour mesurer le niveau atteint par le SSN dans le respect des principes d'assurance qualité des données révèle que le score le plus faible (37%) est réalisé dans la gestion des produits statistiques et spécifiquement dans la gestion des métadonnées où le SSN ne récolte que 8,3%. Les performances ne sont pas non plus très encourageantes en ce qui concerne la gestion des systèmes statistiques et la gestion de l'environnement statistique avec des scores respectifs de 50,9% et 54,6%.

IV.1.3 Satisfaction et besoins des utilisateurs

En attendant que tous les ministères sectoriels soient dotés de services statistiques opérationnels, le SSN burundais doit améliorer la coordination des relations avec les pourvoyeurs d'information de base, avec pour objectif de « réduire le poids des enquêtes statistiques auprès des fournisseurs de données, en harmonisant notamment les calendriers et les questionnaires de collecte appropriés ».

Pour mieux apprécier la satisfaction et les besoins des utilisateurs, l'ISTEEBU a organisé au cours du mois de septembre 2014, une enquête de satisfaction auprès d'un échantillon d'utilisateurs de données statistiques composé de 40 institutions représentant huit catégories d'utilisateurs et/ou producteurs de statistiques (PTF, Ministères, Secteur privé, Société civile, Universités, Banques, Associations, Médias).

Parmi les points relevés comme altérant la satisfaction des utilisateurs, il y a :

- la portée insuffisante des supports de diffusion de données notamment le site Web de l'ISTEEBU qui a une faible couverture de la population en raison des possibilités d'accès réduites de la plupart des utilisateurs potentiels ;
- une implication insuffisante des médias dans la stratégie de diffusion des données et résultats des enquêtes et recensements statistiques et socioéconomiques ;

- le non-respect des délais de production, l'absence d'un calendrier de publication et l'absence de publication régulière des métadonnées qui sont particulièrement dénoncés par les demandeurs de données statistiques. ;
- l'absence d'un cadre et d'un processus formels de concertation avec les utilisateurs ; et
- l'absence de la culture statistique.

L'amélioration de la satisfaction des utilisateurs est conditionnée par :

- la prise en compte des besoins des utilisateurs ;
- la mise en place d'un site Web performant et l'intégration des médias comme acteurs de communication et de diffusion des produits et des événements statistiques ;
- le respect des normes, des nomenclatures et de l'intégrité des données ;
- la validation technique des statistiques y compris les données sectorielles.

En outre, l'appui technique des sectoriels par l'ISTEEBU comme facteur d'amélioration de la coordination et de la normalisation a été relevé. L'amélioration des conditions de travail et un statut du personnel attractif sont des facteurs devant assurer un meilleur taux de rétention des cadres compétents au sein du SSN.

IV.2 Forces, faiblesses, opportunités et risques du SSN du Burundi.

IV.2.1. Forces du SSN

La principale force du SS du Burundi réside dans son **cadre légal et institutionnel** qui est en constante amélioration et de mieux en mieux aligné aux normes internationales.

Les autres forces qu'il convient d'indiquer sont :

- **des ressources humaines renforcées avec un noyau de cadres statisticiens et démographes solide** qui s'est déjà constitué malgré le déficit général d'effectifs ;
- **une production des données statistiques croissante avec des produits statistiques de qualité couvrant plusieurs domaines**, résultat des efforts du SSN qui (i) s'est doté d'un Cadre National d'Assurance Qualité des Données (CNAQD) et (ii) a mis en place des outils méthodologiques qui respectent les normes internationales ;
- **la mise en œuvre effective de la décentralisation et de la déconcentration** des activités statistiques qui constitue un atout majeur pour l'amélioration de la collecte des données en termes de couverture géographique et sectorielle.

IV.2.2. Faiblesses du SSN

Les faiblesses du SSN qui sont en même temps des contraintes qu'il doit lever, sont largement connues. Il s'agit entre autres :

- des problèmes de gestion et d'organisation au sein du SSN;
- des faiblesses dans la coordination, l'harmonisation méthodologique
- La faible concertation entre producteurs et utilisateurs ;

- des problèmes de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données ;
- une exploitation insuffisante des données disponibles et un archivage archaïque ;
- une couverture géographique et thématique des données qui reste à améliorer ;
- une étroitesse de l'environnement de travail (bureaux et/ou locaux) aussi bien à l'ISTEEBU que dans les services statistiques sectoriels;
- une inefficacité des services statistiques sectoriels dont la plupart restent virtuels, n'ayant ni personnel, ni d'existence formelle ;
- un faible financement des activités statistiques.

Toutes ces faiblesses expliquent pourquoi le SSN burundais ne dispose pas encore d'une capacité suffisante lui permettant de répondre de façon adéquate à la demande d'informations de plus en plus pressante qu'engendre le suivi du CSLP et des ODD.

IV.2.3. Opportunités du SSN

La dynamique actuelle du SSN est **judicieusement soutenue par le Gouvernement et cet engagement politique est un pilier important** pour le développement de la statistique. Cet appui des autorités nationales a **un écho favorable au niveau des PTF**, qui offrent ainsi au SSN des appuis divers pour le développement et le renforcement de ses activités.

L'existence d'un noyau de cadres statisticiens et démographes constitue également un socle important pour le développement de la statistique au même titre que la création des services statistiques dans les ministères sectoriels.

Enfin, il faut signaler que le SSN tire profit de son appartenance aux systèmes statistiques sous régional, régional et international. Rappelons également que du fait des résultats de plus en plus probants de ses travaux statistiques, le Burundi a su asseoir des partenariats qui lui valent des appuis des institutions régionales (AFRISTAT, CEA, BAD), du Système des Nations Unies (UNICEF, UNFPA, OMS, UNICEF, PNUD), des institutions internationales (PARIS21, Banque Mondiale, FMI) et de l'Union Européenne pour la promotion des activités statistiques.

IV.2.4. Risques

Les risques recensés sont liés à :

- l'insuffisance d'une coordination technique et opérationnelle du SSN ;
- l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la démotivation du personnel ;
- la détérioration du cadre de travail (locaux, équipement) ; et
- l'insuffisance des données produites en quantité et en qualité et le non-respect des délais de production, de publication et de diffusion.

CHAPITRE V. PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA SNDS-II, 2016-2020

V.1 Méthodologie utilisée

L'élaboration de la SNDS-II (2016-2020) du Burundi est basée sur la méthodologie proposée par le Secrétariat de PARIS21 dans le « Guide pour l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), novembre 2004 ».

La démarche utilisée a privilégié la participation de tous les maillons du SSN à toutes les étapes des travaux, afin d'assurer une bonne couverture de tous les domaines statistiques.

Encadré 1. Ce qui fait une bonne stratégie

Même si une SNDS dépend de façon cruciale, dans sa forme comme dans son contenu, de facteurs comme la structure administrative du gouvernement, le niveau de développement et les moyens, elle doit en général inclure les éléments suivants :

- Des mécanismes de consultation de tous les partenaires du système statistique notamment les producteurs, les utilisateurs et les fournisseurs de données ;
- Un diagnostic du système en vigueur, notamment du point de vue de l'utilisateur, tout en tenant compte des programmes d'amélioration existants ;
- Une vision, qui permette de mettre en lumière ce qu'attendent les gouvernements et les autres partenaires de leur système statistique à un moment donné dans l'avenir ; la vision formule un but partagé par tous : une déclaration sur l'avenir de la statistique ;
- L'identification des actions stratégiques nécessaires pour s'affranchir des contraintes et réaliser cette vision, sans oublier de fixer des priorités ;
- Un plan d'action détaillé avec un calendrier de réalisation et un plan de financement pour mettre en pratique ces stratégies et obtenir les résultats désirés ;
- L'identification des mécanismes de suivi des progrès accomplis, c'est-à-dire notamment les indicateurs et les comptes rendus permettant d'actualiser et d'adapter la stratégie.

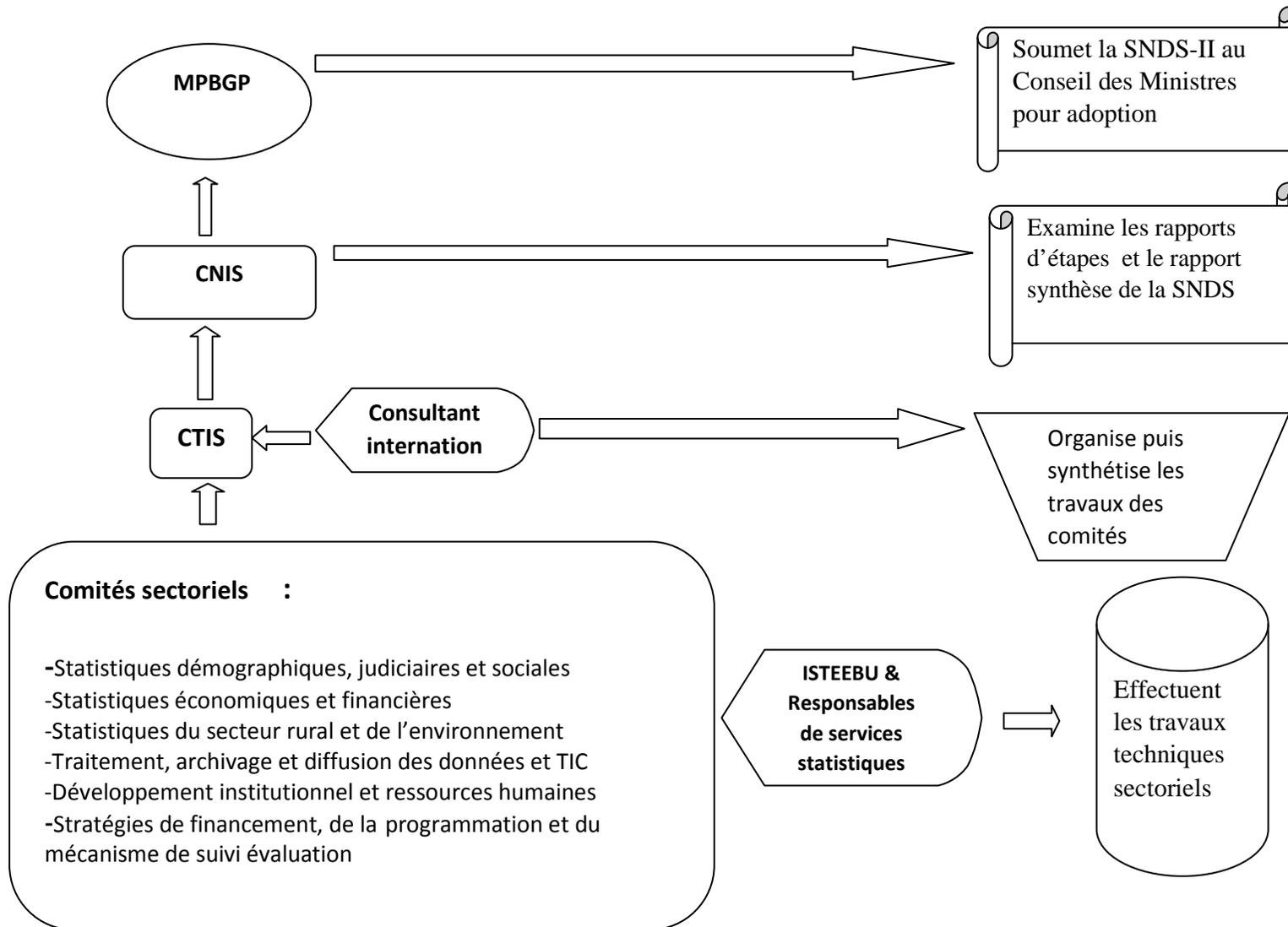
(PARIS21 : Guide d'élaboration, chapitre 2)

Ceci est apparu absolument nécessaire pour qu'en plus de l'ISTEEBU, tous les autres acteurs du SSN, y compris les utilisateurs et producteurs, la société civile et les PTF, puissent s'exprimer sur le système existant, la qualité des produits statistiques, le degré de satisfaction, l'identification des besoins et le futur de la statistique du Burundi. Le processus d'élaboration de la SNDS-II a respecté les cinq (5) phases recommandées par PARIS21 à savoir :

- Phase 1. Lancement des travaux d'élaboration de la SNDS – II 2016-2020 ;
- Phase 2. Évaluation du Système Statistique National ;
- Phase 3. Élaboration d'une vision et identification des options stratégiques ;
- Phase 4. Préparation du plan de mise en œuvre ;
- Phase 5. Mise en œuvre, suivi et évaluation.

Le dispositif ci-après a été mis en place pour l'élaboration de la SNDS-II.

SCHÉMA ORGANISATIONNEL DU DISPOSITIF D'ÉLABORATION DE LA SNDS-II



V.2 Feuille de route

La phase 1 a été lancée le 07 décembre 2012 avec la validation de la feuille de route par le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) siégeant en sa 4^{ème} session. Dans sa version finale datée d'avril 2013, cette feuille de route explique (i) tout le processus d'élaboration de la SNDS pour la période 2015-2019 répondant aux besoins des producteurs et des utilisateurs de statistiques pour le suivi des politiques et programmes de développement, notamment le Cadre Stratégique de croissance et Lutte Pauvreté CSLP et les OMD, (ii) les mécanismes d'adoption de cette SNDS-II, (iii) sa publication et (iv) sa vulgarisation.

De manière spécifique, la feuille de route vise à : (i) sensibiliser toutes les parties prenantes du SSN sur le bien-fondé de la pérennisation du processus SNDS; (ii) décrire le dispositif institutionnel et organisationnel à mettre en place pour mener à bonne fin les travaux techniques, assurer la concertation entre les producteurs et utilisateurs de statistiques et valider les résultats à la fin de chacune des étapes du processus SNDS-II; (iii) identifier et mobiliser les moyens nécessaires à l'élaboration de la SNDS-II.

Encadré 2. Comités sectoriels

- Comité 1 : statistiques démographiques, judiciaires et sociales (santé, éducation, emploi, travail et démographie, justice et droit de l'homme)
- Comité 2 : statistiques économiques et financières (comptabilité nationale, prix, industrie, échanges commerciaux, autres statistiques sectorielles, autres statistiques macroéconomiques et conjoncturelles) ;
- Comité 3 : statistiques du secteur rural et de l'environnement (agriculture, élevage, pêche, chasse, eaux et forêts, hydraulique, environnement);
- Comité 4 : traitement, archivage et diffusion des données et technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- Comité 5 : développement institutionnel et ressources humaines (législation, organisation du système statistique, normes statistiques, cadre organique, formation, carrières) ;
- Comité 6 : stratégies de financement, de la programmation et du mécanisme de suivi-évaluation

Six (6) comités sectoriels sont préconisés pour travailler sous la supervision du CTIS. Après l'adoption de la feuille de route par le CNIS, l'ISTEEBU avait sollicité l'appui de ses PTF, mobilisé ses cadres et ceux des services statistiques sectoriels pour le lancement des travaux et la mise en œuvre de la feuille de route initiale. Il convient toutefois d'indiquer que cette feuille de route n'a pas pu être entièrement mise en œuvre selon le calendrier initial en raison, entre autres, du retard accusé dans le recrutement du consultant international qui n'a pu aboutir qu'en octobre 2015.

La feuille de route traduit bien l'engagement du gouvernement burundais et sa volonté à doter le pays d'une SNDS de 2^{ème} génération. Les produits obtenus à l'issue des différentes étapes du processus sont des études et des rapports dûment validés par les autorités compétentes comme les rapports portant sur le diagnostic du Système Statistique National, la vision, les stratégies et les plans d'action. A l'issue de la mise en œuvre de la feuille de route, le pays va se doter de sa 2^{ème} SNDS qui sera soumise au Conseil des Ministres, pour

adoption. La SNDS II comporte des plans d'action, un plan de financement ainsi qu'un mécanisme de suivi-évaluation.

Dans la mesure où les travaux de finalisation sont organisés au cours du dernier trimestre 2015 et vu la nécessité de disposer du plan d'action 2016 qui devra servir d'appui au budget 2016, tout en maintenant la couverture exhaustive des acteurs du SSN, la SNDS-II qui devra couvrir la période 2016-2020. Le tableau ci-dessous résume la feuille de route ainsi actualisée et montre une forte concentration des activités au cours du dernier trimestre 2015. Ensuite sont présentés le chronogramme indicatif (prévu) et le chronogramme effectivement suivi de la feuille de route.

Tableau 1. Résumé de la feuille de route actualisée (2016-2020)

N°	PHASE	PÉRIODE	ACTIVITES/PRODUITS	ORGANES RESPONSABLES	
1.	Lancement des travaux	07 décembre 2012	Tous les acteurs du Système statistique national sont mobilisés et impliqués dans le processus d'élaboration de la SNDS II	Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) via son secrétariat (ISTEEBU)	
			La Feuille de route est adoptée et 6 comités sectoriels sont mis en place :	CNIS	
			Les travaux des comités sectoriels sont orientés, instruits, validés et transmis au CNIS.	Comité Technique de l'Information Statistique (CTIS)	
			Un consultant international doit être recruté pour appuyer le CTIS	ISTEEBU/PRCIEG	
2.	Evaluation du SSN	Mars –août 2015	Deux (2) activités importantes sont menées au titre de l'évaluation du SSN : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mission d'évaluation de la SNDS 2010-2014 ▪ Diagnostic du SSN 	PARIS21 & AFRISTAT ISTEEBU/CTIS/Services statistiques sectoriels	
2.1	Mission d'évaluation de la SNDS 2010-2014	16-20 mars 2015	Termes de référence (TDR) de la mission d'évaluation adoptés Rapport d'évaluation validé et publié avec : <ol style="list-style-type: none"> 1. un état de la mise en œuvre de la SNDS 2010-2014 2. un état de la réalisation des objectifs et 3. 8 recommandations pertinentes (cf Annexe 9) 	PARIS21 & AFRISTAT ISTEEBU	
2.2	Diagnostic du SSN	Juillet 2014 - novembre 2014	Termes de référence pour les travaux du diagnostic adoptés Le diagnostic effectué constitue la 1 ^{ère} partie de la SNDS II Le diagnostic est validé au cours de l'Atelier national de restitution et de validation tenu le 18 novembre 2014 à Bujumbura.	CTIS/ISTEEBU	
3.	Élaboration d'une vision et identification des options stratégiques	mars à décembre 2015	Mars-octobre 2015	Le recrutement du Consultant international est lancé et conclu en fin octobre 2015	CTIS/ISTEEBU/PRCIEG & consultant international
			Octobre – décembre 2015	Les travaux se déroulent suivant le processus participatif incluant tous les services de l'ISTEEBU, les services statistiques sectoriels, les autres acteurs nationaux du SSN et les PTF	CTIS/ISTEEBU & consultant international
			Novembre 2015	Les résultats du diagnostic sont complétés par les résultats obtenus par le SSN en 2015	ISTEEBU & Consultant international
			03/11/2015	Elaboration de la matrice du cadre logique axée sur les résultats	Consultant international
			30 /10/2015 et 03/11/2015	Des réunions techniques sont organisées avec les services de l'ISTEEBU en vue de partager la méthodologie : 5 groupes techniques sont formés pour l'encadrement et le suivi des services statistiques sectoriels ; Le 6 ^{ème} groupe à caractère transversal concerne la communication. Les responsables de groupe sont formés sur la matrice du cadre logique axée sur les résultats qui sert de questionnaire de collecte d'informations	ISTEEBU & Consultant international
			04/11/2015	1 ^{ère} réunion technique avec les sectoriels sur la méthodologie et la contribution attendue de chaque secteur en ce qui concerne la vision, les axes stratégiques et les activités à retenir.	ISTEEBU, Services statistiques sectoriels & Consultant international
			05/11/2015	La matrice du cadre logique est transmise aux services statistiques sectoriels aux fins de	ISTEEBU & Consultant international

N°	PHASE	PÉRIODE	ACTIVITES/PRODUITS	ORGANES RESPONSABLES	
			la collecte d'informations.		
		30/11/2015	Réunion avec les PTF	ISTEEBU & Consultant international	
		12-16/11/2015	Version 1 de la vision, des axes stratégiques et des objectifs opérationnels	ISTEEBU & Consultant international	
		17-21/11/2015	Version 1 des activités de chaque objectif opérationnel	ISTEEBU & Consultant international	
		23-27/11/2015	Préparation de l'atelier sur la vision, les axes stratégiques et les objectifs opérationnels	ISTEEBU & Consultant international	
		04/12/2015	Atelier de validation de la vision, des axes stratégiques et des objectifs opérationnels	CTIS/ISTEEBU & Consultant international	
		05-06/12/2015	Intégration des recommandations de l'atelier dans le document provisoire de la SNDS	Consultant international	
4.	Préparation du plan de mise en œuvre	04-21 décembre 2015	07-08/12/2015	Elaboration du questionnaire de collecte des coûts des activités retenues pour la période quinquennale 2016-2020	Consultant international
			9-14/12/2015	Version 1 des plans d'action sectoriels chiffrés (avec plan de financement sur la période 2016-2020 et acteurs responsables de la mise en œuvre)	ISTEEBU, Services statistiques sectoriels & Consultant international
			15-17/12/2015	Version 1 des plans d'action annuels chiffrés sur la période 2016-2020 (financement interne et extérieur et acteurs responsables de la mise en œuvre)	ISTEEBU & Consultant international
			18-21/12/2015	Version définitive du plan d'action annuel pour l'année 2016	ISTEEBU & Consultant international
5.	Mise en œuvre, Suivi et Evaluation	04-20 décembre 2015	Engager les actions de plaidoyer à tous les niveaux	CTIS/ISTEEBU	
			Préparer la stratégie de mobilisation des ressources (internes et auprès des PTF)	CTIS/ISTEEBU & Consultant international	
			Proposer le dispositif de suivi-évaluation	ISTEEBU & Consultant international	
6.	Finalisation de la rédaction de la SNDS II	18-20 décembre 2015	Document de la SNDS II rédigé.	ISTEEBU & Consultant international	
7.	Validation de la SNDS II	04 février 2016	L'atelier national de validation de la SNDS II est organisé à Bujumbura le 04 février 2016 La SNDS II est validée et transmise au CNIS par le CTIS	CTIS/ISTEEBU & Consultant international	
8.	Adoption de la SNDS II		La SNDS II est adoptée au Conseil des Ministres	Gouvernement	
9.	Vulgarisation de la SNDS		La SNDS II est vulgarisée aux niveaux national et provincial	CTIS/ISTEEBU	

CHAPITRE VI. VISION ET AXES STRATEGIQUES

VI.1 Principaux défis

Tout en reconnaissant les progrès accomplis par le SSN au cours de la mise en œuvre de la SNDS-I, le rapport d'évaluation de cette stratégie a conclu que les principaux défis que le SSN doit relever restent les mêmes que ceux auxquels il a fait face au cours de la période 2010-2014 (cf. encadré 3). En plus des exigences au niveau national, le SSN du Burundi s'est constitué comme un maillon des systèmes statistiques sous régional, régional et international.

Encadré 3. Principaux défis du Système statistique national

- améliorer l'organisation et la gouvernance du SSN ;
- accroître et diversifier la production statistique tout en améliorant sa qualité ;
- améliorer la diffusion des statistiques, promouvoir leur analyse et leur utilisation pour la prise de décision, pour l'information des citoyens et le renforcement du débat démocratique ;
- renforcer les capacités du SSN dans les domaines des ressources humaines, matérielles. et financières.

Source : Rapport de la mission conjointe d'évaluation finale de la SNDS 2010-2014 du Burundi par PARIS21 et AFRISTAT, 16-20 mars 2015.

C'est ainsi que le Gouvernement a ratifié la Charte Africaine de la Statistique et participé à l'élaboration et accepté la mise en œuvre de (i) la Stratégie d'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA), (ii) la Stratégie Régionale de Développement de la Statistique en Afrique Centrale (CEEAC), (iii) la Stratégie Régionale de la Statistique de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et (iv) la Stratégie du COMESA en matière de statistiques. Il a participé pleinement à l'exercice de la Révolution des Données et accepté de mettre en œuvre la feuille de route de la révolution des données.

L'adhésion à toutes ces initiatives impose au SSN du Burundi, un meilleur renforcement de ses activités de coordination et de production ainsi qu'une réelle mutation en matière de ressources humaines et de technologie. Le SSN est ainsi appelé à élaborer des données fiables pour le suivi de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), le calcul des indicateurs de suivi pour la mise en œuvre des Plans Communaux de Développement Communautaire, et le calcul de tous les indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD). Il doit participer pleinement à la Révolution des Données. Le SSN s'étant doté d'un Cadre National d'Assurance Qualité des Données (CNAQD), la mise en œuvre du Code de Bonnes Pratiques par tous les maillons du SSN devra garantir la qualité des données produites et servies aux utilisateurs nationaux, sous régionaux, régionaux et internationaux.

Par ailleurs, le diagnostic du SSN a dressé clairement l'état des lieux, les forces, les faiblesses et les défis du SSN à la fin de l'année 2014 qui constituent autant d'éléments qui sont pris en compte pour l'élaboration de la vision de la SNDS II.

VI.2 La Vision

Au regard de ce qui précède, la **Vision** du SSN se décline comme suit : « **Un Système Statistique National basé sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle, capable de produire, de publier et de disséminer dans les délais, des données statistiques de qualité requises pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre (i) des politiques, programmes et projets de développement, (ii) des Objectifs de Développement Durable (ODD) et (iii) de la Révolution des Données.** » L'objectif général est de contribuer à la mise en œuvre efficace des cadres de développement du Burundi.

VI.3 Axes stratégiques et objectifs opérationnels

Le rapport d'évaluation de la SNDS-I avait conclu que « les axes stratégiques de cette dernière gardent toute leur pertinence ». En effet, seuls trois (3) des neuf (9) objectifs stratégiques ont été atteints à plus de 55% et les activités retenues n'ont pas connu un taux de réalisation permettant l'atteinte de la plupart des résultats visés. La formulation ci-après des axes stratégiques tient compte de ce constat fort judicieux et de la nécessité pour le SS burundais de disposer des indicateurs pour le suivi et -l'évaluation de la mise en œuvre des ODD et la participation du SSN à la mise en œuvre de la « feuille de route pour une révolution des données menée par les pays ».

Encadré 4. Renforcer les partenariats

Pour que la révolution des données devienne une réalité, de nombreux acteurs devront être impliqués, y compris certains qui ne sont pas actuellement engagés dans les processus statistiques ou de données. Pour une révolution des données menée par les pays, un grand nombre de parties prenantes dans les pays devra également s'engager, et notamment :

- Les dirigeants politiques et les décideurs,
- Les responsables gouvernementaux,
- Les bureaux de statistique et autres producteurs de données publics et privés,
- Les organisations de la société civile et autres groupes de pression,
- Les scientifiques, les enseignants et les chercheurs,
- Les médias,
- Les dirigeants d'entreprises et les investisseurs,
- Les bailleurs de fonds privés et publics, y compris dans le secteur philanthropique, et
- Les citoyens en tant qu'individus et membres de différentes communautés.

Source : Feuille de route pour une révolution des données menée par les pays. PARIS21, OCDE 2015.

S'agissant de la révolution des données, il convient de rappeler qu'elle est l'affaire de tout le SS burundais et d'autres acteurs nationaux et internationaux. Le pays pourra s'engager à **signer un pacte qui est un contrat de financement avec les partenaires, basé sur les performances** (cf annexe 4). Plusieurs activités retenues dans le cadre de la révolution des données seront effectuées comme travaux de routine du SSN. C'est le cas notamment des travaux concernant les nouvelles thématiques telles que le changement climatique, le genre et l'utilisation des nouvelles techniques de collecte de données. Le tableau ci-après donne la liste des axes stratégiques et des objectifs opérationnels. La matrice du cadre logique axée

sur les résultats en annexe contient, pour chaque axe stratégique, les objectifs opérationnels, les résultats et les activités retenues.

Encadré 5. Codification des axes stratégiques, des objectifs opérationnels, des résultats et des activités

- La SNDS-II comporte quatre axes stratégiques numérotés A1, A2, A3 et A4. ($A_i, i=1,4$)
- Chaque axe stratégique A_i comporte n objectifs opérationnels notés A_iO_j ($j=1,n$).
- Les m résultats attendus pour l'objectif opérationnel j de l'axe stratégique i sont numérotés $A_iO_jR_r$ ($r=1,m$).
- Les p activités pour le résultat r sont numérotées $A_iO_jR_r t$ ($t=1,p$).
- **Exemple : A1O2R31 : Activité 1 pour le résultat 3 de l'objectif stratégique 2 de l'axe 1.**

Pour chaque activité retenue, il faudra indiquer sa situation à la fin de l'année 2015 (période de référence), et de projeter les niveaux-cible visés au cours de la période quinquennale. Les indicateurs objectivement vérifiables (IOV), les sources de vérification et les organismes responsables seront également indiqués. Cette démarche s'apparente à celle de l'élaboration d'un projet statistique car la présente SNDS vise à répondre au besoin d'un cadre de conception de projet axé sur les résultats qui puisse servir de base à une bonne planification stratégique des activités statistiques à court et à moyen termes.

Par ailleurs, tirant les leçons de la mise en œuvre de la SNDS-I, le surdimensionnement a été évité en essayant de ne retenir que les activités réalisables sur la base des moyens humains, financiers et matériels dont le SSN pourra disposer sur financement prioritairement national et extérieur ensuite.

Tableau 2 : Liste des axes stratégiques et des objectifs opérationnels

Code	Axes stratégiques / Objectifs opérationnels
A1	Axe stratégique 1: Renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles du SSN
A101	Objectif opérationnel 1 : Réorganiser l'ISTEEBU et renforcer ses bureaux régionaux et provinciaux
A102	Objectif opérationnel 2 : Renforcer les services statistiques sectoriels
A103	Objectif opérationnel 3 : Mettre en place un mécanisme de pilotage proactif du SSN
A104	Objectif opérationnel 4 : Intensifier la communication et le plaidoyer
A2	Axe stratégique 2 : Accroissement, diversification de la production et diffusion des données statistiques de qualité
A201	Objectif opérationnel 1 : Orienter la production vers la satisfaction de la demande
A202	Objectif opérationnel 2 : Développer et adopter l'infrastructure et les méthodes de production statistique
A203	Objectif opérationnel 3 : Assurer la qualité des données produites
A204	Objectif opérationnel 4 : Améliorer la couverture et la désagrégation des données
A205	Objectif opérationnel 5 : Promouvoir l'archivage et la diffusion des données
A206	Objectif opérationnel 6 : Promouvoir l'analyse des données
A3	Axe stratégique 3: Renforcement des capacités du SSN dans le domaine des ressources humaines, matérielles et financières
A301	Objectif opérationnel 1 : Renforcer les effectifs et les capacités des ressources humaines
A302	Objectif opérationnel 2 : Renforcer, moderniser et entretenir le cadre de travail et les ressources matérielles
A303	Objectif opérationnel 3 : Renforcer la coopération et le partenariat pour mobiliser les ressources financières
A4	Axe stratégique 4 : Suivi des progrès de la mise en œuvre des ODD, de la Révolution des Données, des indicateurs d'autres documents nationaux de planification stratégique et des indicateurs sur les PCDC
A401	Objectif opérationnel 1 : Calculer et mettre à jour les indicateurs de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des ODD
A402	Objectif opérationnel 2 : Mettre en œuvre la feuille de route de la Révolution des Données
A403	Objectif opérationnel 3 : Assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et de la Vision Burundi 2025
A404	Objectif opérationnel 4 : Assurer le suivi et l'évaluation des indicateurs des Plans Communaux de Développement Communautaires (PCDC)

Axe stratégique 1. Renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles du SSN

Pour atteindre les quatre objectifs opérationnels retenus au titre de cet axe stratégique, plusieurs activités ont été retenues visant à obtenir les résultats ciblés suivants :

- l'élaboration et l'adoption d'un nouvel organigramme de l'ISTEEBU ;
- l'opérationnalisation des services statistiques sectoriels et l'élaboration de stratégies statistiques sectorielles ;
- la révision de la loi statistique ;
- la mise en place des mécanismes de performance ;
- la mise en place d'une unité « Qualité » ;
- l'élaboration d'un plan de communication ; et
- la mise en place des mécanismes de plaidoyer.

Axe stratégique 2. Accroissement, diversification de la production et diffusion des données statistiques de qualité

Cet axe stratégique comprend des objectifs opérationnels qui visent à améliorer la production statistique en quantité et en qualité. Il comporte des éléments de l'offre statistique devant servir à répondre de manière efficace à la demande des utilisateurs de données internes et externes. Les résultats attendus sont conditionnés par des activités que le SSN peut mener, à condition que les moyens financiers et matériels soient disponibles. Il s'agit :

- des enquêtes statistiques et socio-économiques de base ;
- de l'exploitation des données administratives qui viennent enrichir les sources de données ;
- de l'acquisition des infrastructures modernes y compris les nouvelles technologies de l'information ;
- du développement des méthodes de production harmonisées ;
- de l'opérationnalisation du Cadre National d'Assurance Qualité des Données ;
- de l'élargissement du champ couvert par la collecte statistique ;
- de la désagrégation des données par province et par genre ;
- de l'amélioration de la production et de l'archivage des données ; et
- de l'amélioration du contenu des publications en mettant l'accent sur l'analyse des données.

Axe stratégique 3. Renforcer les capacités du SSN dans le domaine des ressources humaines, matérielles et financières

L'axe stratégique 3 présente les moyens qui doivent être mobilisés pour la mise en œuvre de la SNDS-II. Les activités à mener doivent permettre l'atteinte des résultats suivants :

- le recrutement des ressources humaines à déployer au sein des composants du SSN ;
- le renforcement des capacités par la formation formelle et en cours d'emploi ;

- **la construction du siège de l'ISTEEBU** qui est une activité de première priorité visant à améliorer l'environnement de travail ;
- le renforcement des ressources matérielles en veillant à leur maintenance ; et
- le renforcement de la coopération et du partenariat en relançant notamment les travaux du Groupe Sectoriel Statistique.

Axe stratégique 4. Suivi des progrès pour la mise en œuvre des ODD, de la Révolution des Données et des indicateurs d'autres documents nationaux de planification stratégique et des indicateurs sur les PCDC

Le futur de la statistique aux niveaux mondial, continental et national dépend largement de la capacité des SSN à répondre aux besoins en données fiables et de qualité que nécessitent le suivi des ODD et les progrès réalisés en matière de Révolution des Données. C'est pour répondre à cette préoccupation que l'axe 4 a été retenu avec quatre objectifs opérationnels portant respectivement sur la mise en œuvre des ODD, la mise en œuvre de la Révolution des Données, la mise en œuvre des programmes nationaux de planification stratégique (CSLP et Vision Burundi 2025) et le suivi des indicateurs des PCDC.

En ce qui concerne le suivi de la mise en œuvre des ODD, il est prévu d'établir un comité de pilotage qui devra sécuriser les moyens de travail et veiller à la production régulière du rapport annuel sur les ODD.

Concernant la mise en œuvre de la Révolution des Données, au nom du SSN du Burundi, l'ISTEEBU devra signer un pacte avec le Gouvernement, les acteurs nationaux et les PTF, pour la production des données de qualité fiables et livrées dans les délais. Il est prévu de créer un fonds de promotion de la Révolution des Données. L'ISTEEBU devra également veiller à la production régulière du rapport annuel sur la révolution des données.

Au titre des programmes nationaux de planification stratégique, il est retenu d'assurer :

- le suivi-évaluation du Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et la Vision Burundi 2025 ; et
- le suivi des indicateurs des Plans Communaux de Développement Communautaires.

La planification stratégique étant un processus qui permet d'intégrer dans un cycle les activités pertinentes développées au cours du cycle précédent, il convient d'indiquer à ce niveau comment les recommandations de la mission d'évaluation (cf. chapitre III) ont été prises en compte dans la SNDS-II.

Tableau 3. Prise en compte des recommandations de la mission d'évaluation dans la SNDS-II

N°	SNDS-I : Axes stratégiques et objectifs stratégiques	SNDS-II : Axes stratégiques, objectifs opérationnels et résultats
1	Axe stratégique A. Garantir la gouvernance du SSN	
1.1	Objectif stratégique A1 - Cadre légal et institutionnel complété	Axe stratégique 1 / Objectif opérationnel 1, Résultat 1 (A1O1R1) et Objectif opérationnel 3, Résultat 1 (A1O3R1)
1.2	Objectif stratégique A2 - Pérennité des ressources du SSN assurée	Axe stratégique 3 / Objectif opérationnel 1, Résultat 1 (A3O1R1) et Résultat 2 (A3O1R2)
2.	Axe stratégique B : Développer le système de production des données statistiques et améliorer la qualité, la fiabilité et la régularité des données statistiques	
2.1	Objectif stratégique B1 - Production de données statistiques des Services sectoriels de statistiques, promue	Axe stratégique 1 / Objectif opérationnel 2, Résultat 2 (A1O2R2) ; Axe stratégique 2 / Objectif opérationnel 1, Résultat 2 (A2O1R2)
2.2	Objectif stratégique B2 - Outils de base, méthodologies, système d'exploitation informatiques harmonisés et modernisés, programmes d'activités coordonnés au niveau national	Axe stratégique 2 / Objectif opérationnel 2, Résultat 2 (A2O2R1) et Résultat 2 (A2O2R2)
2.3	Objectif stratégique B3 - Fiabilité, qualité et régularité de la production de données statistiques, assurées	Axe stratégique 2 / Objectif opérationnel 3, Résultat 2 (A2O3R1)
2.4	Objectif stratégique B4 - Utilisation et diffusion des données statistiques promues	Axe stratégique 2 / Objectif opérationnel 2, Résultat 5 (A2O5R1)
3.	Axe stratégique C : Développer le système statistique décentralisé	
3.1	Objectif stratégique C1. Décentralisation du CTIS organisée en CPTIS dans les Provinces	Axe stratégique 1 / Objectif opérationnel 1, Résultat 1 (A1O1R1) et Objectif opérationnel 3, Résultat 1 (A1O3R1)
3.2	Objectif stratégique C2 - Développer le système statistique décentralisé	Axe stratégique 1 / Objectif opérationnel 1, Résultat 1 (A1O1R1) et Objectif opérationnel 2, Résultat 1 (A1O2R1) et Résultat 2 (A1O2R2)
3.3	Objectif stratégique C3 : Désagrégation des données statistiques nationales selon la Province et le Genre, développée	Axe stratégique 2 / Objectif opérationnelle 4 / Résultat 2 (A2O4R2)
RECOMMANDATIONS		
1.	Recommandation 1 : Suivre les principes essentiels proposés par PARIS21 pour l'élaboration des SNDS	Chapitre V.
2.	Recommandation 2 : Définir une programmation des activités statistiques qui soit compatible avec les capacités du SSN	Chapitre VI et Annexe 1. Matrice du cadre logique axée sur les résultats
3.	Recommandation 3 : Accorder un degré de priorité élevé au renforcement des ressources humaines	Axe stratégique 3 / Objectif opérationnel 1, Résultat 1 (A3O1R1) et Résultat 2 (A3O1R2)
4.	Recommandation 4 : Elaborer et mettre en œuvre un statut spécifique pour les statisticiens et démographes	Axe stratégique 1 / Objectif opérationnel 3, Résultat 1 (A1O3R1)
5.	Recommandation 5 : Définir et mettre en œuvre une politique de diffusion ambitieuse et associer les utilisateurs pour répondre aux exigences de la « révolution	Axe stratégique 4 / Objectif opérationnel 2, Résultat 1 (A4O2R1) et Résultat 2 (A4O2R2)

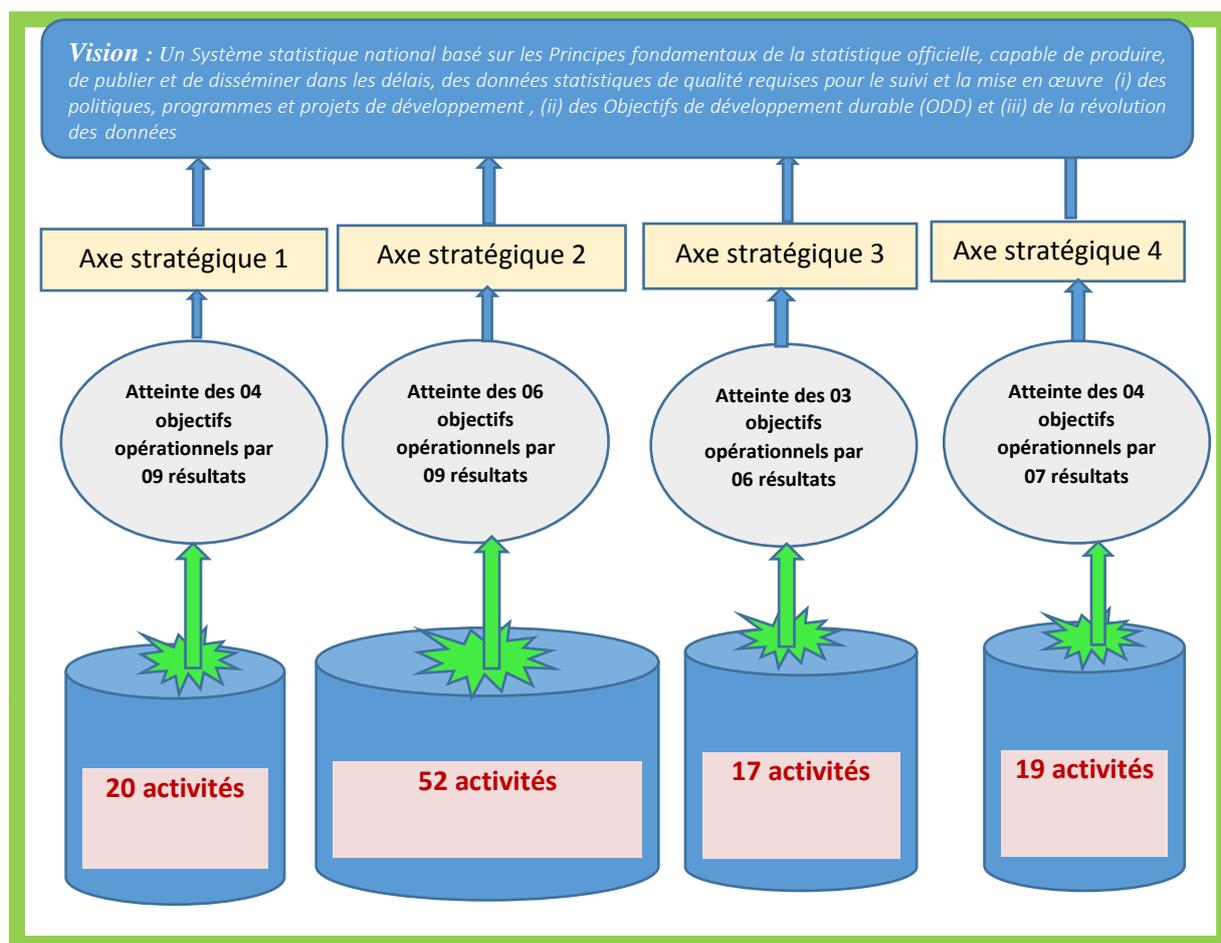
N°	SNDS-I : Axes stratégiques et objectifs stratégiques	SNDS-II : Axes stratégiques, objectifs opérationnels et résultats
	des données »	
6.	Recommandation 6 : Accorder un degré de priorité élevé à la modernisation de l'appareil de production statistique en vue de généraliser la collecte sur support électronique des données	Axe stratégique 3 / Objectif opérationnel 2, Résultat 1 (A3O2R2)
7.	Recommandation 7 : Améliorer le dispositif de suivi-évaluation mis en place par la SNDS-I en mettant en place les comités sectoriels du CTIS et en révisant les indicateurs de suivi afin qu'ils soient plus représentatifs des résultats et objectivement vérifiables	Annexe 1. Matrice du cadre logique axée sur les résultats
8.	Recommandation 8 : Améliorer les conditions de travail du personnel de l'ISTEEBU en dotant l'Institut d'un siège fonctionnel, d'équipements informatiques performants et de moyens logistiques suffisants	Axe stratégique 3 / Objectif opérationnel 2, Résultat 1 (A3O2R1) et Résultat 3 (A3O2R2)

CHAPITRE VII. PLAN D'ACTION PLURIANNUEL (2016-2020)

Le Plan d'action pluriannuel 2016-2020 de la SNDS-II a été élaboré de façon participative par les différents segments du SSN du Burundi. Après avoir arrêté les activités par secteur, les activités prioritaires ont été dégagées. Ensuite les coûts prévisionnels ont été estimés et les mécanismes de suivi-évaluation ont été définis. Les coûts liés à la réalisation de chaque activité sont estimés à partir des demandes exprimées par les différentes entités du SSN du Burundi. Le schéma de mise en œuvre est expliqué ci-après. Les sources potentielles de financement ont été identifiées ainsi que les entités responsables de la mise en œuvre des activités répertoriées.

VII.1 Schéma de mise en œuvre du plan d'action 2016-2020

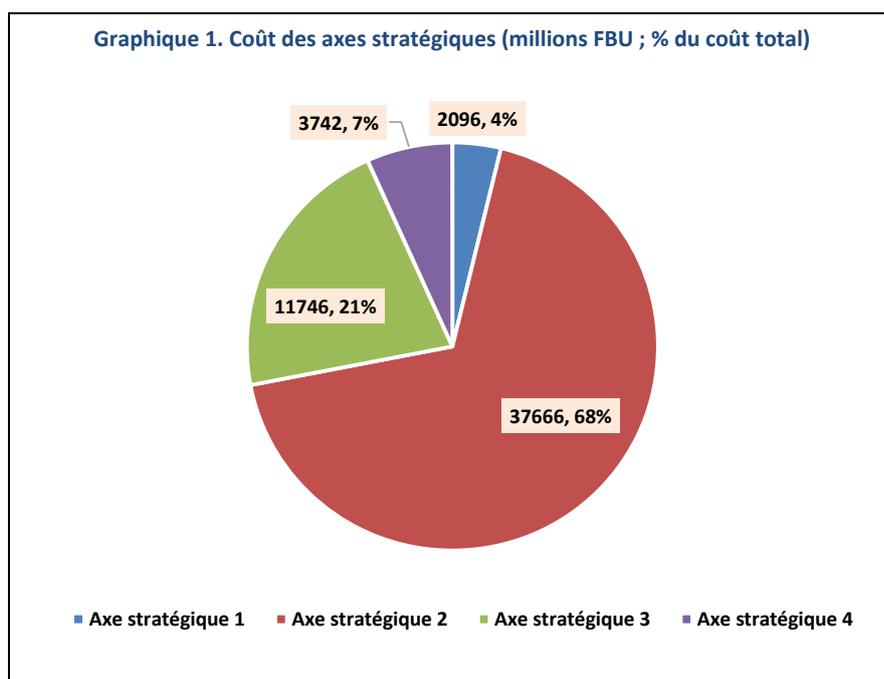
Comme indiqué plus haut, l'objectif global visé par la SNDS-II du Burundi est de «contribuer à la mise en œuvre efficace des cadres de développement du pays». Le schéma de mise en œuvre du Plan d'action explique comment les quatre axes stratégiques vont se réaliser par le truchement de l'atteinte des objectifs opérationnels à travers les résultats attendus de la réalisation des activités retenues. En d'autres termes, comme l'illustre le schéma ci-après qui donne une vue opérationnelle de la matrice du cadre logique axée sur les résultats (annexe 1), une fois que la SNDS-II sera approuvée par le Gouvernement et que les ressources nécessaires seront disponibles, le point de départ sera la mise en œuvre des activités. Les résultats escomptés sont des indicateurs permettant de juger le niveau atteint par les objectifs opérationnels.



VII.2 Coûts du Plan d'action 2016-2020

Les coûts liés à la réalisation de chaque activité sont estimés à partir des demandes exprimées par les différents maillons du SSN du Burundi. Le coût global de la SNDS-II s'élève à 55,25 milliards FBU soit 34,28 millions USD (taux officiel du 07 décembre 2015 : 1 USD=1611,85 FBU) contre 58,43 milliards FBU (48,70 millions USD) pour la SNDS-I. Cette évaluation prudentielle obéit à la volonté du Gouvernement de mieux dimensionner et évaluer les activités. Le graphique 2 et le tableau 4 ci-dessous montrent clairement la forte prédominance de l'axe stratégique 2 « Accroissement, diversification de la production et diffusion des données statistiques de qualité » (68% du coût total). En plus du Recensement démographique (17,09 milliards FBU), de la 4^{ème} Enquête Démographique et de Santé du Burundi (5,69 milliards FBU), de l'Enquête Nationale Agricole (2,5 milliards FBU), du recensement des entreprises et d'autres enquêtes socio-économiques que comprend cet axe, ses objectifs opérationnels visent l'amélioration de la qualité des produits statistiques, une meilleure satisfaction de la clientèle et l'amélioration quantitative et qualitative de la mémoire statistique, à l'aide des instruments d'archivage d'excellente qualité.

En deuxième position vient l'axe stratégique 3 « Renforcement des capacités du SSN dans le domaine des ressources humaines, matérielles et financières » (21% du coût total) qui comprend les préoccupations du pays en matière de renforcement des capacités statistiques. Il convient de relever que la construction d'un immeuble pour le siège de l'ISTEEBU qui fait partie du dispositif de l'axe stratégique 3, reste l'une des grandes



préoccupations et doit être traitée comme condition nécessaire à l'attelage du SSN du Burundi au système régional et panafricain désormais engagé à mettre en œuvre la révolution des données.

L'environnement de production des statistiques doit absolument répondre aux normes standards actuelles. Cet effort est noté dans la plupart des pays

africains tels que le Sénégal, le Burkina Faso, le Cameroun, l'Ouganda, etc.

L'axe stratégique 4 « Suivi des progrès pour la mise en œuvre des ODD, de la révolution des données et des indicateurs nationaux de planification stratégique » (7% du coût total) qui vient en 3^{ème} position renferme des objectifs opérationnels qui visent à relever les grands défis du SSN du Burundi en matière de suivi et évaluation, c'est-à-dire sa capacité à accompagner la mise en œuvre des grandes initiatives de développement mondiales et

nationales, ainsi que le suivi de la mise en œuvre des plans communaux de développement communautaire.

L'axe stratégique 1 « Renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles du SSN » (4% du coût total) renferme les objectifs opérationnels qui constituent les composants du moteur de la transformation organisationnelle et structurelle du SSN. Déjà sous l'empire de la SNDS-I, le SSN du Burundi avait amorcé une grande mutation mais de nouveaux défis sont nés à partir notamment de la Charte Africaine de la Statistique et de la Stratégie d'Harmonisation de la Statistique en Afrique qui s'imposent à tous les pays africains et dont la prise en compte dans le dispositif légal et institutionnel est absolument nécessaire.

L'évolution des coûts prévisionnels par axe stratégique sur la période 2016-2020 est présentée ci-après :

Graphique 2. Evolution des coûts par axe stratégique de 2016 à 2020

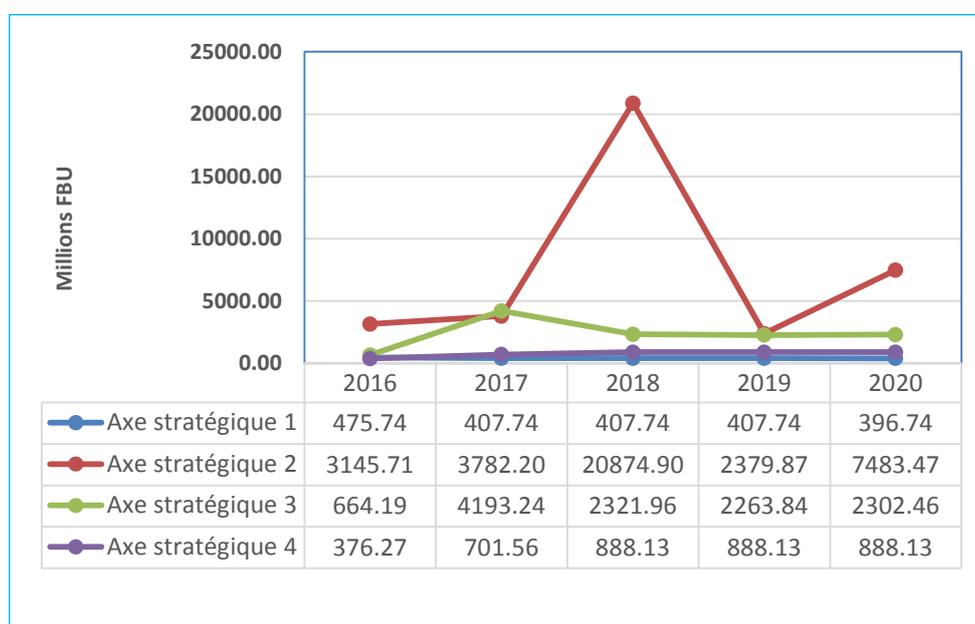


Tableau 4. Coût du Plan d'action par axes stratégique et par objectif opérationnel

		Millions FBU							Millier USD			Part (%)	
		2016	2017	2018	2019	2020	GVT	PTF	Total	Gvt	PTF		Total
A1	Axe stratégique 1: Renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles du SSN	475,74	407,74	407,74	407,74	396,74	724,04	1371,65	2095,69	449,20	850,98	1300,18	3,79%
A101	Objectif opérationnel 1 : Réorganiser l'ISTEEBU et renforcer ses bureaux régionaux et provinciaux	212,47	187,47	187,47	187,47	187,47	150,00	812,37	962,37	93,06	504,00	597,06	1,74%
A102	Objectif opérationnel 2 : Renforcer les services statistiques sectoriels	48,00	48,00	48,00	48,00	37,00	229,00	0,00	229,00	142,07	0,00	142,07	0,41%
A103	Objectif opérationnel 3 : Mettre en place un mécanisme de pilotage proactif du SSN	125,86	100,86	100,86	100,86	100,86	100,00	429,30	529,30	62,04	266,34	328,38	0,96%
A104	Objectif opérationnel 4 : Intensifier la Communication et le Plaidoyer	89,40	71,40	71,40	71,40	71,40	245,04	129,98	375,02	152,02	80,64	232,66	0,68%
A2	Axe stratégique 2 : Accroissement, diversification de la production et diffusion des données statistiques de qualité	3145,71	3782,20	20874,90	2379,87	7483,47	6873,63	30792,52	37666,15	4264,43	19103,84	23368,27	68,17%
A201	Objectif opérationnel 1 : Orienter la production vers la satisfaction de la demande	1460,18	2389,55	19539,84	1548,41	6668,26	6598,71	25007,53	31606,24	4093,87	15514,80	19608,67	57,21%
A202	Objectif opérationnel 2 : Développer et adopter l'infrastructure et les méthodes de production statistique	392,03	263,11	144,91	66,58	50,34	10,00	906,97	916,97	6,20	562,69	568,89	1,66%
A203	Objectif opérationnel 3 : Assurer la qualité des données produites	51,61	14,38	75,00	25,00	25,00	0,00	190,99	190,99	0,00	118,49	118,49	0,35%
A204	Objectif opérationnel 4 : Améliorer la couverture et la désagrégation des données	103,98	103,98	103,98	103,98	103,98	114,92	405,00	519,92	71,30	251,26	322,56	0,94%
A205	Objectif opérationnel 5 : Promouvoir l'archivage et la diffusion des données	1057,90	931,17	931,17	555,89	555,89	0,00	4032,03	4032,03	0,00	2501,49	2501,49	7,30%
A206	Objectif opérationnel 6 : Promouvoir l'analyse des données	80,00	80,00	80,00	80,00	80,00	150,00	250,00	400,00	93,06	155,10	248,16	0,72%
A3	Axe stratégique 3: Renforcement des capacités du SSN dans le domaine des ressources humaines, matérielles et financières	664,19	4193,24	2321,96	2263,84	2302,46	3135,00	8610,68	11745,68	1944,97	5342,11	7287,08	21,26%
A301	Objectif opérationnel 1 : Renforcer les effectifs et les capacités des ressources humaines	319,69	149,99	243,71	243,71	240,46	60,00	1137,57	1197,57	37,22	705,75	742,98	2,17%
A302	Objectif opérationnel 2 : Renforcer, moderniser et entretenir le cadre de travail et les ressources matérielles	282,49	4031,25	2016,25	2008,12	2000,00	3015,00	7323,11	10338,11	1870,52	4543,30	6413,82	18,71%
A303	Objectif opérationnel 3 : Renforcer la coopération et le partenariat pour mobiliser les ressources financières	62,00	12,00	62,00	12,00	62,00	60,00	150,00	210,00	37,22	93,06	130,29	0,38%
A4	Axe stratégique 4 : Suivi des progrès pour la mise en œuvre des ODD, de la révolution des données et des indicateurs d'autres documents nationaux de planification stratégique et des indicateurs sur les PCDC	376,27	701,56	888,13	888,13	888,13	893,00	2849,22	3742,22	554,02	1767,67	2321,69	6,77%
A401	Objectif opérationnel 1 : Calculer et mettre à jour les indicateurs de suivi et de mise en œuvre des ODD	55,00	91,00	41,00	41,00	41,00	17,00	252,00	269,00	10,55	156,34	166,89	0,49%
A402	Objectif opérationnel 2 : Mettre en œuvre la feuille de route de la révolution des données	36,00	285,00	535,00	535,00	535,00	876,00	1050,00	1926,00	543,47	651,43	1194,90	3,49%
A403	Objectif opérationnel 3 : Suivre la mise en œuvre du Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et de la vision Burundi 2025	244,97	244,97	244,97	244,97	244,97	0,00	1224,85	1224,85	0,00	759,90	759,90	2,22%
A404	Objectif opérationnel 4 (A404) : Assurer le suivi des indicateurs des Plans communaux de développement communautaires (PCDC)	40,30	80,59	67,16	67,16	67,16	0,00	322,37	322,37	0,00	200,00	200,00	0,58%
Total général (A1+A2+A3+A4)		4661,90	9084,74	24492,73	5939,57	11070,80	11625,66	43624,07	55249,74	7212,62	27064,60	34277,22	100,00%

CHAPITRE VIII. FINANCEMENT DE LA SNDS II (2016-2020)

Le surdimensionnement et la forte dépendance vis-à-vis des ressources extérieures (plus de 80%) ont été identifiés comme facteurs ayant plombé la mise en œuvre de la SNDS-I. Pour lever la contrainte de surdimensionnement, un effort a été fait au niveau de la sélection des activités retenues, si bien que seules les activités jugées prioritaires figurent dans la matrice du cadre logique axée sur les résultats (MCL-AR). Par ailleurs, le Gouvernement de la République du Burundi entend augmenter la part des ressources nationales allouées au financement de la SNDS-II qui pourront ainsi couvrir près de 100% des coûts de fonctionnement et près de 25% de certaines dépenses d'investissement.

Le montant total prévisionnel du financement du Plan d'action est de 55,25 milliards FBU dont 11,63 milliards FBU par les ressources internes et 43,62 milliards FBU pour les ressources extérieures. Ce montant est réparti comme suit : axe 1 : 2,10 milliards FBU ; axe 2 : 37,67 milliards FBU ; axe 3 : 11,75 milliards FBU ; et axe 4 : 3,74 milliards FBU.

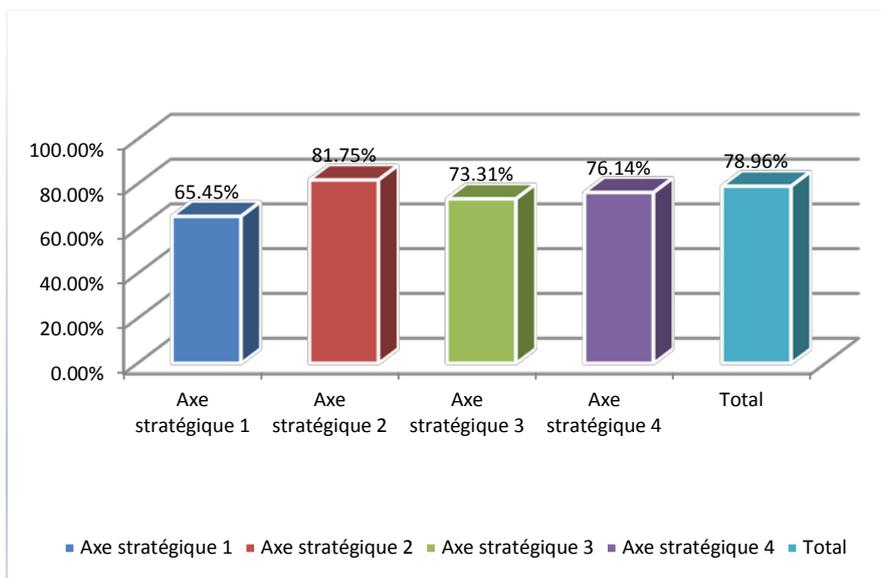
VIII.1 Mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources fait partie intégrante du processus participatif engagé par le Gouvernement dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre de la SNDS-II. A cet effet, le Gouvernement va s'atteler à organiser la mobilisation des ressources pour le financement du Plan d'action quinquennal de la SNDS-II, à travers la mobilisation des ressources intérieures (publiques et privées) et des ressources extérieures (43,62 milliards FBU) auprès de ses partenaires techniques et financiers engagés dans le financement de la statistique. L'ISTEEBU devra préparer une stratégie de mobilisation de ressources à cet effet.

L'engagement du pays à assurer le suivi-évaluation de la mise en œuvre des ODD et la Révolution des Données lui confère un rôle important dans les dispositifs de suivi-évaluation sous régional, régional, continental et mondial de ces deux importantes initiatives. Il importe donc que, dès à présent, le pays approche ses partenaires pour apprécier les efforts nationaux qui lui seront demandés dans ce cadre, ainsi que les dispositions d'assistance technique et financière prises au niveau de ses partenaires. Encore une fois, il faut rappeler que la part du financement national dans le coût total est un signal fort que les PTF apprécient car elle constitue un des éléments déclencheurs de la contribution des partenaires.

Le graphique ci-après illustre la volonté du Gouvernement à ramener l'apport des ressources extérieures en deçà du seuil critique de 80% décrié au cours de la SNDS-I. Ainsi les ressources nationales allouées au financement du Plan d'action de la SNDS-II représentent 21,04% du total. Ce poids est variable suivant les axes stratégiques et les objectifs opérationnels. En dehors de l'axe stratégique 2 qui regroupe la plupart des enquêtes statistiques, le poids du financement pour lequel les ressources extérieures sont sollicitées est de 65,45% pour l'axe 1 ; 81,75% pour l'axe 2 ; 73,31% pour l'axe 3 ; et 76,14% pour l'axe 4.

Graphique 3. Part des ressources extérieures dans le financement du Plan d'action (en %)



VIII.2 Mécanismes de financement

Les deux facteurs déterminants du succès de la mise en œuvre du plan d'action sont :

- (i) la mobilisation et la sécurisation des ressources ; et
- (ii) la disponibilité des ressources financières dans les délais requis.

A court terme, les différents acteurs qui vont financer les activités retenues dans le Plan d'action pourront utiliser leurs propres mécanismes et instruments. Ainsi le Gouvernement utilisera le budget de l'Etat, les organismes publics leur propre budget et les PTF, les modes de financement convenus avec le Gouvernement.

Pour éviter les problèmes de retard et autres blocages qui résultent de l'absence d'harmonisation des méthodes de décaissement, il convient dès à présent d'engager une réflexion sur les mécanismes de financement pouvant permettre des décaissements en adéquation avec les délais spécifiques qu'exige la mise en œuvre des activités retenues dans la SNDS-II. A cet effet, au cours de la durée de vie de cette stratégie, il est envisagé de créer un fonds fiduciaire sous l'axe stratégique 4. A moyen et long terme, ce fonds sera dédié à la sécurisation des ressources financières que les différents partenaires allouent à la statistique. Il pourra recevoir par exemple les financements des enquêtes statistiques et des études socio-économiques. Il pourra aussi servir à constituer, plusieurs années à l'avance, des réserves pour le financement (i) des opérations statistiques lourdes comme le recensement démographique et (ii) des futures stratégies nationales de développement de la statistique.

Après la signature du pacte, la cogestion de ce fonds pourra être confiée à l'ISTEEBU et au chef de file des PTF qui financent la statistique. Au bout de deux ans par exemple ou quand le système sera bien rodé, la gestion du fonds sera assurée uniquement par l'ISTEEBU. Un manuel de procédures sur la mise en œuvre et la gestion de ce fonds devra être élaboré.

Après l'adoption officielle de la SNDS-II, le Gouvernement utilisera tous les canaux nécessaires pour assurer le financement de son plan d'action. Ces canaux peuvent être la table ronde ou la négociation directe avec chaque PTF dans le cadre de son programme d'assistance au Burundi. Comme indiqué plus haut, la matérialisation du financement interne dans le budget de l'Etat et des organismes publics nationaux, donnera un signal fort aux autres partenaires.

VIII.3 Coordination du financement de la SNDS-II

La coordination des financements reçus de plusieurs sources sera un des gages importants du succès de la mise en œuvre de la SNDS-II. Cette coordination revient à l'ISTEEBU en sa qualité de maillon central du SSN du Burundi. Concernant la coordination des ressources extérieures, en plus des clauses stipulées dans les accords de financement de chaque contributeur, l'ISTEEBU va s'adjoindre au Chef de file des PTF qui appuient la statistique.

CHAPITRE IX. MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET EVALUATION DU PLAN D’ACTION DE LA SNDS II (2016-2020)

Cette partie traite des mécanismes de mise en œuvre, du dispositif institutionnel et des mécanismes de suivi-évaluation de la SNDS-II.

IX.1 Mise en œuvre

Au cours de la mise en œuvre du Plan d’action 2016-2020, le SSN va continuer à appliquer les principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations unies (Annexe 6). En outre l’ISTEEBU va s’employer à :

- maintenir la participation de tous les acteurs du SSN en veillant à faire jouer à chacun, le rôle qui lui est dévolu dans sa sphère d’action ;
- inviter tous les acteurs du SSN au respect du partage de l’information sur l’exécution de leurs activités respectives à l’aide des rapports.

La mise en œuvre ne devra pas être rigide. Tout au contraire, elle devra être flexible pour permettre la gestion des imprévus. Une attention toute particulière sera accordée au suivi des indicateurs liés au changement climatique et au genre.

IX.2 Dispositif institutionnel

Le dispositif institutionnel de la mise en œuvre de la SNDS-II est celui du SSN en vigueur conformément aux dispositions de la Loi N° 1/17 du 25 septembre 2007. Il convient toutefois de rappeler que ce dispositif doit être amélioré en raison des nouvelles missions que le SSN du Burundi doit remplir, en tant que particule du Système statistique régional et africain. En conséquence, la mise en œuvre des activités sous l’axe stratégique 1 relatives à la révision des textes et au statut de l’ISTEEBU doit être engagée dès l’adoption de la SNDS-II par le Gouvernement. Ce dispositif ne devra pas être conflictuel avec le cadre institutionnel qui résultera de la mise en place du nouvel organigramme de l’ISTEEBU après la refonte des textes.

IX.3 Suivi-Evaluation

La mission d’évaluation de la SNDS-I avait recommandé d’«améliorer le dispositif de suivi-évaluation mis en place par la SNDS-I en mettant en place les comités sectoriels du CTIS et en révisant les indicateurs de suivi afin qu’ils soient plus représentatifs des résultats et objectivement vérifiables » (Recommandation 7). Il est indiqué de réactiver les travaux du Groupe sectoriel statistique qui suivra la mise en œuvre de la SNDS-II. Le pilotage de cette mise en œuvre revient de fait au CNIS qui, à travers le CTIS et notamment son secrétariat assuré par l’ISTEEBU, préparera des revues annuelles et notamment une revue à mi-parcours.

Le suivi-évaluation dans le cadre de la mise en œuvre de la SNDS-II se fera de façon participative par les différents acteurs du SSN sous la coordination de l’ISTEEBU. Il s’agira de voir si les activités sont bien exécutées selon le calendrier retenu et s’il n’y a pas de

dérapiage devant appeler à redresser la trajectoire de gestion des activités pour l'orienter vers le sentier menant à l'atteinte des résultats qui conditionnent l'atteinte des objectifs.

La matrice du cadre logique axée sur les résultats (annexe 1) constitue l'instrument de base qui servira pour le suivi-évaluation. Elle a été élaborée dans l'optique d'aider le pays à faire des fiches de projets qui seront présentées aux PTF. Elle constitue en fait une « compilation » de plusieurs matrices de cadre logique de ces projets à développer. Dans le sens de cette approche innovante, au lieu de rester à un niveau opérationnel global n'indiquant que des actions (déclinées en à l'infinif), des activités (regroupant chacune un certain nombre d'actions) ont été développées et reprises dans le plan d'action en prélude à l'établissement de la liste des biens et services qui seront nécessaires dans le cadre des projets. Il est prévu de préparer des rapports d'activités trimestriels, semestriels ou annuels. Les progrès seront mesurés à l'aide des indicateurs objectivement vérifiables et des sources de vérification. Afin de faciliter et de standardiser les activités de suivi-évaluation, un manuel de procédures de suivi-évaluation sera préparé dès l'adoption de la SNDS-II par le Gouvernement. Entre autres, ce manuel servira de guide pratique, donnera toutes les procédures et étapes à suivre, précisera les produits attendus et les types de rapports à soumettre.

IX.4 Hypothèses de risques et mesures d'atténuation

Les principaux risques qui peuvent compromettre la mise en œuvre de la SNDS-II ont été identifiés dans la partie diagnostic (cf II.2). Les mesures d'atténuation dans le tableau ci-dessous sont proposées pour diminuer ces risques :

Tableau 5. Hypothèses de risques et mesures d'atténuation

Risques	Mesures d'atténuation
1. Insuffisance de la coordination technique et opérationnelle du SSN	L'ISTEEBU a déjà engagé des actions visant à améliorer la coordination technique et opérationnelle du SSN. La mise en œuvre des activités de l'axe stratégique 1 dès le démarrage de la SNDS-II en 2016 va renforcer cette activité et améliorer substantiellement les capacités de l'ISTEEBU en matière de coordination.
2. Insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières	Les activités retenues sous l'axe stratégique 3 visent à répondre à cette préoccupation majeure. En plus du noyau dur de cadres statisticiens actuellement en service, le programme de formation des cadres va continuer au niveau national et dans les écoles africaines de formation statistique ; les produits de cette activité seront déployés au sein de tout le SSN. En ce qui concerne les ressources matérielles et financières, la concrétisation de la volonté politique du Gouvernement par des engagements au niveau budgétaire et le soutien conséquent de ses partenaires permettront de lever cette contrainte.
3. Démotivation du personnel	L'instauration d'un statut particulier du personnel statisticien et démographe va permettre d'améliorer le traitement des cadres et d'inverser durablement la tendance à la démotivation du personnel
4. Détérioration du cadre de travail (locaux, équipement)	La construction du siège de l'ISTEEBU répondant aux normes standards figure parmi les premières priorités du Plan d'Action de la SNDS-II. Il en est de même du renouvellement des équipements informatiques.
5. Insuffisance des données produites en quantité et en qualité et le non-respect des délais de production, de publication et de diffusion	Le Burundi s'est doté d'un Cadre National d'Assurance Qualité des Données. Sa mise en œuvre va permettre d'améliorer la qualité des données produites. Le Burundi a adopté dix (10) dimensions de la qualité : la pertinence, l'exactitude, la fiabilité, la ponctualité, l'actualité, l'accessibilité, la clarté, l'intelligibilité (en ce qui concerne les métadonnées), la comparabilité et la cohérence.

CONCLUSION

Avec l'élaboration de sa deuxième stratégie de Développement de la Statistique de manière participative et inclusive, le Burundi vient de s'affirmer comme pays convaincu de la planification stratégique en statistique.

La mise en œuvre de la SNDS-II va mettre le SSN du Burundi au diapason du système statistique africain car, elle représente l'unique cadre de référence pour le développement de la statistique du pays. Ce développement va obéir aux exigences de la Stratégie d'Harmonisation des Statistiques en Afrique.

L'engagement du Gouvernement et l'appui constant de ses partenaires techniques et financiers sont, sans nul doute, essentiels pour assurer la mise en œuvre du Plan d'Action de la SNDS-II.

Le Burundi va donc se doter d'un système statistique national dynamique et opérationnel qui lui permettra de répondre de manière efficace aux besoins de suivi-évaluation de la mise en œuvre de ses différentes stratégies sectorielles et nationales de développement.

Enfin la SNDS-II permettra au SSN du Burundi de suivre et d'évaluer de manière adéquate la mise en œuvre des ODD d'une part, et de participer activement à la Révolution des Données d'autre part.

ANNEXES

Annexe 1 : Matrice du cadre logique axée sur les résultats de la SNDS – II

Pays : Burundi – Stratégie Nationale de Développement de la Statistique 2016-2020 (SNDS – II)

Secteur : Système Statistique National

Vision de la SNDS-II : *Un système statistique national basé sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle, capable de produire, de publier et de disséminer dans les délais, des données statistiques de qualité requises pour le suivi la mise en œuvre (i) des politiques, programmes et projets de développement, (ii) des Objectifs de Développement Durable (ODD) et (iii) de la révolution des données.*

Objectif global : Contribuer à la mise en œuvre efficace des cadres de développement du Burundi

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	Situation de référence (en 2015)	Cible (en 2017, 2019 et 2020)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Structures responsables
Axe stratégique 1 (A1) : Renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles du SSN						
Objectif opérationnel 1 (A1O1): Réorganiser l'ISTEEBU et renforcer ses bureaux régionaux et provinciaux						
Résultat 1 (A1O1R1) : Un nouvel organigramme de l'ISTEEBU élaboré et mise en place	A1O1R11 : Etude sur l'organisation institutionnelle de l'ISTEEBU	Organigramme actuel ne tient pas compte de la Charte africaine de la statistique et la SHaSA	100% en 2017	Etude disponible	Rapport de l'étude	ISTEEBU/CMCS
	A1O1R12 : Mise en place de la nouvelle structure de l'ISTEEBU	Structure actuelle non opérationnelle	50% en 2017 et 100% en 2018	Nombre de cellules ou départements opérationnels de l'ISTEEBU installées	Rapport sur la mise en place de l'organigramme	ISTEEBU/CMCS
	A1O1R13 : Introduction d'un système d'évaluation de la performance et des mécanismes d'incitation individuelle des employés	Systèmes et mécanisme d'incitation inexistant	100% en 2017	Séances d'évaluation de la performance Texte sur l'incitation des employés	Rapports annuels	ISTEEBU/RH
Objectif opérationnel 2 (A1O2) : Renforcer les services statistiques sectoriels						
Résultat 1 (A1O2R1) : Services statistiques sectoriels opérationnels	A1O2R11 : Elaboration des textes régissant les Systèmes Statistiques sectoriels ainsi que les cahiers de charge de chaque service statistique	Les services statistiques sectoriels sont créés sans textes les régissant au sein de leur département	100% en 2017	Nombre de ministères sectoriels ayant élaboré les textes et les cahiers de charge	Textes existants	ISTEEBU/CMCS
Résultat 2 (A1O2R2) : Stratégies de Développement des Statistiques Sectorielles (SDSS) élaborées et mises en œuvre	A1O2R21 : Etablissement du diagnostic des SCSM	Seuls les ministères suivants ont élaboré des stratégies sectorielles : MSP, Santé, MINAGRIE	50% en 2017, 100% en 2018,	Nombre de diagnostics sectoriels produits	Rapports	ISTEEBU/CMCS
	A1O2R22 : Elaboration des visions, des axes stratégiques et des plans d'action statistiques des SCSM	----- Idem-----	50% en 2017, 100% en 2019,	Nombre de documents sectoriels produits	Rapports	ISTEEBU/CMCS
	A1O2R23 : Elaboration des documents		50% en 2017, 100%	Nombre de	Rapports	ISTEEBU/CMCS

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	Situation de référence (en 2015)	Cible (en 2017, 2019 et 2020)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Structures responsables
	synthèses des SDSS	-----Idem-----	en 2019,	documents sectoriels produits		
Objectif opérationnel 3 (A103): Mettre en place un mécanisme de pilotage proactif du SSN						
Résultat 1 (A103R1) : Loi statistique révisée	A103R11 : Révision de la loi statistique du Burundi	Loi actuelle ne tient pas compte de la Charte Africaine de la Statistique (CAS)	100% en 2017	Loi statistique révisée promulguée	Texte de loi et Journal Officiel	ISTEEBU/CMCS
Résultat 2 (A103R2) : Existence des mécanismes de performance.	A103R21 : Elaboration d'un manuel des procédures pour le suivi – évaluation des performances de l'ISTEEBU	Existence d'un draft du manuel	100%, en 2017	Un manuel de procédures disponible à l'ISTEEBU	Document de manuel des procédures	ISTEEBU/CCISE
	A103R22 : Soutien à la conception, à la mise en œuvre et au suivi du Plan de Travail Annuel de l'ISTEEBU		50% en 2017, 100% en 2019	Séance de travail Réunions	Rapports	ISTEEBU/CMCS
Résultat 3 (A103R3) : Comité de qualité	A103R31 : Mise en place d'un comité «Qualité »	Absence de structure de contrôle de qualité	100% en 2017	Un comité qualité en place	Rapport d'évaluation de la qualité	ISTEEBU/DG
Objectif opérationnel 4 (A104): Intensifier la Communication et le Plaidoyer						
Résultat 1 (A104R1) : Un plan de communication élaboré	A104R11 : Mise en place d'un comité de communication sur la statistique au sein du SSN	Communication non structurée au sein du SSN	100% en 2017	Texte créant le Comité de communication	Rapport de réunions du comité	ISTEEBU/DG/ Chargée de communication
	A104R12 : Tenue des réunions du comité de communication sur la statistique pour le SSN		60% en 2017, 100% en 2019	Nombre de séances	Rapports de réunions	ISTEEBU/DG/ Chargée de communication
	A104R13 : Elaboration d'un plan de communication sur la statistique pour le SSN	Absence de plan de communication	100% en 2017	Un plan de communication disponible	Plan de communication	ISTEEBU/DG/ Chargée de communication
	A104R14 : Organisation des émissions radiodiffusées et télévisées sur les activités statistiques	Néant	100% en 2017 et activités menées chaque année	Emission hebdomadaires instaurées dans les médias hebdomadairement	Emissions statistiques	ISTEEBU/DG/ Chargée de communication
	A104R15 : Mise en place d'une plateforme de communication unifiée		100% en 2017, activités menées chaque année	Une plateforme de communication en place	Plateforme de communication fonctionnelle	ISTEEBU/DG/ Chargée de communication
Résultat 2 (A104R2) : Mécanismes de plaidoyer mis en place	A104R21 : Opérationnalisation du Groupe Sectoriel Statistique (CSS) regroupant tous les PTF et le SSN	Existence du CSS	100% Activités menées chaque année	Nombre de réunions du CSS	Rapports du CSS	ISTEEBU/DG/ Chargée de communication
	A104R22 : Organisation des journées Africaines de la Statistique et de portes ouvertes y compris au niveau sectoriel	25 journées déjà organisées	100% Activités organisées chaque année	Nombre d'évènements organisés	Rapport sur les évènements organisés	ISTEEBU/DG/ Chargée de communication
	A104R23 : Organisation des cafés statistiques	Rencontres informelles	100% en 2017			

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	Situation de référence (en 2015)	Cible (en 2017, 2019 et 2020)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Structures responsables
Axe stratégique 2 (A2) Croissance, diversification de la production et diffusion des données statistiques de qualité						
Objectif opérationnel 1 (A2O1) : Orienter la production vers la satisfaction de la demande						
Résultat 1 (A2O1R1) : Les enquêtes de base réalisées	A2O1R11 : Organisation du RGPH couplé avec le dénombrement agricole	RGPH 2008	20% en 2017 ; 60% en 2019 et 100% en 2020	Texte instituant le RGPH Opérations sur le terrain	Rapports du RGPH	ISTEEBU/BCR
	A2O1R12 : Organisation d'une Enquête fruitière	Simple estimations	30% en 2017 ; 80% en 2019 et 100% en 2020	Textes instituant l'enquête Opérations sur le terrain	Rapports de l'enquête	MINAGRIE / ISTEEBU / SESAPPA /CMCS
	A2O1R13 : Pérennisation de l'Enquête Nationale de l'Agriculture et de l'Elevage	ENAB 2011 à 2014	100% en 2017 et activités organisées chaque année	Travaux conjoints ISTEEBU-MINAGRIE	Rapports de l'enquête	MINAGRIE / ISTEEBU
	A2O1R14 : Calcul de l'indice national des prix à la consommation (INPC)	Existence des pondérations au niveau national (ECVMB 2013-2014)	75% en 2017 et 100% en 2019	Relevés des prix au niveau national	Publications mensuelles, trimestrielles et annuelles	ISTEEBU/SESPC
	A2O1R15 : Elaboration et publication de l'indice du coût à la construction au Burundi	Méthodologie disponible	100% en 2017 et travaux réalisés chaque année	Relevés des prix	Publications mensuelles, trimestrielles et annuelles	ISTEEBU/SESPC
	A2O1R16 : Production d'un bulletin sur les statistiques du commerce extérieur suivant une méthodologie harmonisée	Le bulletin trimestriel actuel n'est pas validé par les trois structures responsables (BRB, le Ministère en charge du commerce et l'OBR)	40% en 2017, 80% en 2019, 100% en 2020	Travaux entre ISTEEBU, MINICOM, BRB et OBR	Rapports des réunions Bulletins trimestriels et publications annuelles	BRB/MINICOM/O BR/ISTEEBU/ SCCE
	A2O1R17 : Organisation des enquêtes trimestrielles de conjoncture	Un bulletin trimestriel est produit régulièrement	40% en 2017, 80% en 2019, 100% en 2020	Nombre d'enquêtes organisées	Bulletins trimestriels de conjoncture	ISTEEBU/ SCCE
	A2O1R18 : Pérennisation de l'ECVMB	ECVMB 2013-2014	100% et mêmes activités chaque année	Travaux de collecte, d'exploitation et d'analyse	Rapport de l'enquête publié	ISTEEBU / SESM
	A2O1R19 : Renforcement des statistiques des faits d'état civil	Existence du bulletin des statistiques d'état civil de Bujumbura Mairie	60% en 2017 et 100% en 2020	Collecte de données	Rapports sur la collecte des données Bulletin d'état civil	MINITER/ ISTEEBU/SESM
	A2O1R110 : Organisation de la quatrième Enquête Démographique et de Santé (EDSB)	EDS II	10% en 2019, 50% en 2020	Texte instituant l'EDS II	Rapports d'étape	MINISANTE/ ISTEEBU/SESDS

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	Situation de référence (en 2015)	Cible (en 2017, 2019 et 2020)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Structures responsables
	IV)					
	A2O1R111 : Organisation d'une enquête sur tous les contribuables au Burundi	50000 contribuables immatriculés	100% en 2017, mêmes activités chaque année	Texte instituant l'enquête	Rapport de l'enquête	OBR/ISTEEBU
	A2O1R112 : Organisation d'une enquête sur le commerce transfrontalier non enregistré	Néant	50% en 2017, 100% en 2019	Texte instituant l'enquête	Rapport de l'enquête	OBR/ISTEEBU /SCCE
	A2O1R113 : Organisation d'une enquête nationale sur les établissements touristiques et d'hébergement	Dénombrement des hôtels de Bujumbura et collecte de quelques données dans les hôtels de l'intérieur du pays	100% en 2017, mêmes activités en 2019 et 2020	Nombre des établissements enquêtés	Bulletin des statistiques du tourisme	ONT/ISTEEBU
	A2O1R114 : Organisation de l'enquête de niveau de satisfaction des utilisateurs des statistiques du SSN	La dernière enquête date de 2014	100% en 2017 mêmes travaux chaque année	Texte instituant l'enquête	Rapports de l'enquête	ISTEEBU / CMCS
	A2O1R115 : Organisation de l'enquête sur les Investissements Directs Etrangers au Burundi (EIDEB)	La dernière enquête date de 2012	100% en 2017,	Texte instituant l'enquête	Rapports de l'enquête	BRB/ISTEEBU/ SESECN
	A2O1R116 : Organisation d'une enquête sur la perception de la corruption et le niveau de satisfaction des bénéficiaires des services publics.	La dernière enquête date de 2013	100% en 2017, mêmes activités chaque année	Texte instituant l'enquête informations collectées	Rapport de l'enquête	Bonne Gouvernance
	A2O1R117 : Collecte des données complémentaires pour l'élaboration des comptes nationaux (ISBL, SI, commerce des services du secteur informel, coût de production de la pêche, transport..)	La dernière publication des comptes selon le SCN 1993 porte sur l'année 2005	100% en 2017 ; mêmes travaux de collectes chaque année,	Données collectées	Comptes nationaux publiés	ISTEEBU /SESECN
	A2O1R118 : Organisation du Recensement Général des Entreprises (RGE)		50% en 2017 ; ,100% en 2019	Texte instituant le RGE Données collectées	Rapport du RGE	ISTEEBU / SESECN
	A2O1R119 : Organisation de l'enquête sur la Main d'œuvre et le chômage	2013/2014	100% en 2017, mêmes travaux chaque année	Un rapport de l'enquête disponible	Rapport de l'enquête	Fonction publique
	A2O1R120 : Organisation de l'enquête sur la nutrition	Dernière enquête porte sur 2013/2014	100% en 2017, mêmes travaux chaque année	Texte instituant l'enquête Données collectées	Rapport de l'enquête	ISTEEBU / MINISANTE / MINAGRIE
	A2O1R121 : Appui à la mise à jour régulière et à temps d'un répertoire d'entreprises à des fins statistiques (location véhicule + carburant)		40% en 2017, 80% en 2019 et 100% en 2020	Factures de location de véhicule et d'achat de carburant	Rapport financier	ISTEEBU / SESECN
	A2O1R122 : Organisation du recensement artisanal	TDR	50% en 2017, 100% en 2019	Texte instituant le recensement	Rapport du recensement	MINICOM / ISTEEBU
	A2O1R123 : Organisation de l'enquête nationale sur l'hygiène et assainissement de base		70% en 2017, 100% en 2019	Textes instituant l'enquête	Rapports de l'enquête	Energies et Mines / MINISANTE

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	Situation de référence (en 2015)	Cible (en 2017, 2019 et 2020)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Structures responsables
	A2O1R124 : Organisation de l'enquête sur la perception du processus d'intégration au sein de l'EAC		80% en 2017, 100% en 2019	Textes instituant l'enquête	Rapports de l'enquête	MINIEAC
	A2O1R125 : Organisation de l'enquête de perception de la contribution des ONG par les bénéficiaires à la base		55% en 2017, 90% en 2019 et 100% en 2020	Textes instituant l'enquête	Rapports de l'enquête	MINIREX
	A2O1R126 : Contrôle de l'opportunité et de la conformité des opérations d'enquêtes statistiques		75% en 2017, 100% en 2019	Textes instituant l'enquête	Rapports des contrôles	ISTEEBU/CTIS/CMCS
Résultat 2 (A2O1R2) : Les données administratives centralisées et exploitées	A2O1R21 : Production des bulletins et des annuaires statistiques au niveau sectoriel	Seuls les ministères de la Justice, de l'Education et de santé produisent des bulletins	30% en 2017, 50% en 2019, 100% en 2020	Nombre de ministères sectoriels produisant des annuaires	annuaires sectoriels	ISTEEBU/SCSM
	A2O1R22: Collecte des données pour le calcul de l'Indice d'Intégration du Burundi dans les Communautés économiques régionales (CER)	Travaux pas encore lancés	100% en 2017 même travaux chaque année	Indice disponible	Rapport	ISTEEBU / CMCS
	A2O1R23 : Centralisation et exploitation des fiches de la migration (PAFE)	Seules les fiches de 2011 sont disponibles et non exploitées	100% en 2017, mêmes travaux chaque année	Travaux de centralisation et d'exploitation des fiches	Rapports des travaux Bulletin	ONT/ ISTEEBU
	A2O1R24 : Collecte des données administratives sur la Gouvernance Démocratique, Paix et Sécurité	Dernières données portent sur 2015	100% en 2017 ; mêmes travaux chaque année	Travaux de collecte	Rapport	ISTEEBU / SESSP
	A2O1R25 : Collecte des données sur les infrastructures		100% en 2017 ; mêmes travaux chaque année	Travaux de collecte	Rapports d'activités	ISTEEBU / SESSP
	A2O1R26 : Traitement et analyse des données de la diaspora burundaise		100% en 2017 ; mêmes travaux chaque année	Questionnaires sur les membres de la diaspora	Rapport	MINIREX
Objectif opérationnel 2 (A2O2) : Développer et adopter l'infrastructure et les méthodes de production statistique						
Résultat 1 (A2O2R1) : Les infrastructures modernes de production statistique adoptées	A2O2R11 : Acquisition et formation sur le logiciel Phoenix		60% en 2017 et 100% en 2019	Logiciel et séances de formation	Rapport sur la formation et l'installation du logiciel	ISTEEBU/SESPC
	A2O2R12 : Acquisition du logiciel ERETES	Travaux de comptabilité faits avec des tableurs	60% en 2017 et 100% en 2019	Logiciel ERETES	Rapport sur l'acquisition et l'installation du logiciel	ISTEEBU/ SESSP
	A2O2R13 : Mise en place d'une mini imprimerie à l'ISTEEBU	-	100% en 2017	Facture et site de l'imprimerie	Rapport technique	ISTEEBU / CTPDADS
	A2O2R14 : Adoption des normes internationales et nationales standardisées	La Balance des paiements est établie suivant le MBP6	60% en 2017 et 100% en 2019	Travaux d'adaptation et de passage aux	Rapport d'activités	BRB

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	Situation de référence (en 2015)	Cible (en 2017, 2019 et 2020)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Structures responsables
	accélérées (SMF 2000, MBP6, SFP 2001/2014, IFRS)			nouvelles normes	Publications	
	A2O2R15 : Elaboration des modèles et/ou des outils appropriés d'études de prévision socio- économiques					BRB
	A2O2R16 : Migration du SCN 1993 au SCN 2008	SCN 93 est appliquée	50% en 2017, 100% en 2019 et 100% en 2020	Travaux suivant le SCN 2008	Comptes nationaux suivant le SCN 2008	ISTEEBU /SESECN
	A2O2R17 : Rétropolation des comptes nationaux pour combler les lacunes liées à l'absence d'une série longue des comptes nationaux	Absence de série longue de comptes nationaux	50% en 2017, 100% en 2019	Série rétrolatée disponible	Série disponible	ISTEEBU /SESECN
	A2O2R18 : Production des comptes nationaux trimestriels	Méthodologie disponible	50% en 2017, 100% en 2019	Travaux de Comptes nationaux trimestriels	Comptes nationaux trimestriels	ISTEEBU /SESECN
	A2O2R19 : Collecte des données pour la production de l'IPPI et de l'IHP	Méthodologie disponible	50% en 2017, 100% en 2019	Travaux de collecte	IPPI et IHPI	ISTEEBU /SESECN
	A2O2R110 : Mise en place de l'indice sur le Chiffre d'Affaire (ICA)	Méthodologie disponible	100% en 2017, mêmes travaux chaque année	collecte des données	Rapport	ISTEEBU /SESECN
Résultat 2 (A2O2R2) : Les méthodes de productions statistiques harmonisées, développées et adoptées	A2O2R21 : Elaboration et adoption des outils de collecte et des méthodologies utilisées dans le SSN		100% en 2017, mêmes travaux chaque année	Outils de collecte et méthodologies	Manuels de collecte et document des méthodologies	SCSM/ISTEEBU/ Tous les services et cellules
	A2O2R22 : Elaboration et harmonisation de la méthodologie de production des statistiques du commerce extérieur	-	100% en 2017, mêmes travaux chaque année	Document méthodologique harmonisé	Document méthodologique	MINICOM/BRB/O BR/ ISTEEBU/SCCE
Objectif opérationnel 3 (A2O3) : Assurer la qualité des données produites						
Résultat 1 (A2O3R1) : Cadre national d'assurance qualité des données mise en œuvre	A2O3R11 : Application du Cadre National d'Assurance Qualité	Le CNAQ vient d'être adopté par le CTIS	60% en 2017, 100% en 2019	Nombres de services ayant appliqué le CNAQ	Rapport d'évaluation	SCMS/ISTEEBU/C omité qualité
	A2O3R12 : Actualisation du Recueil sur les concepts, méthodologies et nomenclatures utilisés dans le SSN du Burundi.	Le recueil est disponible	100% en 2017,	Nombres de services ayant appliqué le Recueil	Rapport d'évaluation	SCMS/ISTEEBU/C MCS
Objectif opérationnel 4 (A2O4) : Améliorer la couverture et la désagrégation des données						
Résultat 1 (A2O4R1) : Le champ couvert par les statistiques collectées étendu	A2O4R11 : Extension du champ de collecte des statistiques au niveau provincial et sectoriel	Prix, Etat civil, hôtellerie.	40% en 2017, 60% en 2019 ,100% en 2020	Nombre de domaines couverts	Annuaire statistique	SCMS/ISTEEBU/C MCS
Résultat 2 (A2O4R2) : Les statistiques collectées désagrégées par province	A2O4R21 : Désagrégation de toutes les données statistiques par province et selon le genre	Réalisé pour les enquêtes	40% en 2017, 60% en 2019 ,100% en 2020	Nombre de domaines couverts	Annuaire statistique	SCMS/ISTEEBU/ Tous les services et cellules

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	Situation de référence (en 2015)	Cible (en 2017, 2019 et 2020)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Structures responsables
selon le genre						
Objectif opérationnel 5 (A2O5) : Promouvoir l'archivage et la diffusion des données						
	A2O5R11 : Mise à jour des plateformes disponibles dans le SSN : IMIS, BurundInfo, Site Web, SDMX, Retadatam, etc.	Plateformes non actualisées en 2015	100% en 2017, mêmes activités chaque année	Les plates formes à jour	site	ISTEEBU/CTPDAD S
	A2O5R12 : District Health Software deuxième version (DHIS2) fonctionnel dans tout le pays	Fonctionnel dans 7BDS et 2BPS	46 BDS et 18 BPS en 2017; 70 hôpitaux et 400 CDS en 2019, 100% en 2020	Nombre de districts avec le DHIS2 fonctionnel	Rapport disponible	MINISANTE
	A2O5R13 : Centralisation et Archivage électronique et en dur de tous les rapports statistiques du SSN	Certains rapports sont archivés	60% en 2017, 100% en 2019, mêmes activités chaque année	Nombre de rapports centralisés et archivés	Rapports sur le site et dans la bibliothèque	ISTEEBU/CTPDAD S
	A2O5R14 : Montage et mise en ligne des bases de données institutionnelles de la BRB	-		Travaux sur la base des données	Rapport d'étapes	BRB
Objectif opérationnel 6 (A2O6) : Promouvoir l'analyse des données						
Résultat 1 (A2O6R1) : Le contenu des publications statistiques va au-delà de la description	A2O6R11 : Réalisation des analyses thématiques à partir des enquêtes et Recensement	7 analyses déjà réalisés	100% en 2017 même activité chaque année	Liste et nombre des thèmes analysés	Cahier de l'ISTEEBU des analyses thématiques	ISTEEBU/CMCS
	A2O6R12 : Amélioration du contenu analytique des publications courantes du SSN	Analyse descriptive	50% en 2017, 75% en 2019, 100% en 2020	Nombre de rapports et publications de format et de contenu améliorés	Rapports et publications	SCSM/ ISTEEBU / CMCS
Axe stratégique 3 (A3) Renforcer les capacités du SSN dans le domaine des ressources humaines, matérielles et financières						
Objectif opérationnel 1 (A3O1) : Renforcer les effectifs et les capacités des ressources humaines						
Résultat 1 (A3O1R1) : les personnels nécessaires recrutés et/ou redéployés	A3O1R11 : Recrutement et affectation des Ressources humaines complémentaires au SSN en privilégiant les Services Centraux Statistiques Ministériels (SCSM)	Besoins exprimés	60% en 2017, 80% en 2019, 100% en 2020	Décision	Liste des personnels du SSN	ISTEEBU/ Comité de recrutement
Résultat 2 (A3O1R2) : Les capacités des ressources humaines renforcées	A3O1R21 : Mise en œuvre du plan de formation continue		100% en 2017,-	Nombres de modules dispensés Nombre de cadres bénéficiant de la formation	Rapport de formation	ISTEEBU/CMCS
	A3O1R22 : Création d'une école de formation statistique	Projet de convention de partenariat avec l'ENSEA d'Abidjan --projet de Décret de Création de l'Ecole Projet de programme de formation	65% en 2019, 100% en 2020	Textes de création	Rapport de l'Ecole de formation statistique	UB/ISTEEBU/ CMCS
	A3O1R23 : Soutien à la nouvelle école de		65% en 2019, 100%	Correspondances	Rapports de	ISTEEBU/DG

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	Situation de référence (en 2015)	Cible (en 2017, 2019 et 2020)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Structures responsables
	formation statistique		en 2020	relatives au soutien	l'École et de l'ISTEEBU	
	A3O1R24 : Actualisation du document du plan de formation continue	Plan de formation 2014-2017	-40% en 2017, 60% en 2019 et 20% en 2020	Travaux d'actualisation Nombres de modules actualisés	Document actualisé	ISTEEBU/CMCS
	A3O1R25 : Formation sur le logiciel EUROTRACE	Formation d'initiation faite sur EUROTRACE	100% en 2017, même formation chaque année	Nombre de cadres formés sur le logiciel Eurotrace	Rapport de formation	ISTEEBU/SCCE
	A3O1R26 : Formation sur les logiciels d'archivage et de diffusion ('application mobile)	Formation en 2015	100% en 2017, même formation chaque année	Nombre de cadres formés	Rapport de formation	ISTEEBU/CTPDADS
	A3O1R27 : Formation sur la gestion de la performance fondée sur les résultats		100% en 2016	Nombre de cadres formés	Rapport de formation	ISTEEBU/CMCS
Objectif opérationnel 2 (A3O2) : Renforcer, moderniser et entretenir le cadre de travail et les ressources matérielles						
Résultat 1 (A3O2R1) : Sièges fonctionnels de l'ISTEEBU	A3O2R11 : Construction d'un immeuble répondant aux normes standard actuelles d'un siège d'institut national de statistique	Le bâtiment abritant le siège de l'ISTEEBU n'est plus fonctionnel	10% en 2017, 60% en 2019 et 100% en 2020	Texte administratif Travaux de construction	Rapports sur la construction du siège de l'ISTEEBU	ISTEEBU/DG
Résultat 2 (A3O2R2) : Les ressources matérielles renforcées et modernisées	A3O2R21 : Mise en place d'une politique d'achat des ressources informatiques (ordinateurs de bureau, portables, imprimantes, scanners, photocopieurs, logiciels etc.)	Absence de politique d'achat des ressources informatiques	20% en 2017, 60% en 2019, 100% en 2020	Travaux d'élaboration de la politique d'achat des ressources informatiques en place	Document sur la Politique d'achat des ressources informatiques	ISTEEBU/DAF
	A3O2R22 : Interconnexion des structures du SSN	Absence totale d'interconnexion	20% en 2017, 60% en 2019, 100% en 2020	Nombres de services interconnectés	Rapport sur l'interconnexion	ISTEEBU /CTPDADS
	A3O2R23 : Mise en place d'une politique de sécurité informatique permettant une restauration des données métiers, administratives et financières	Absence de politique de sécurité informatique	20% en 2017, 60% en 2019, 100% en 2020	Travaux sur la mise en place de la politique de sécurité informatique en place	Document de Politique de sécurité informatique	ISTEEBU /CTPDADS
	A3O2R24 : Acquisition du matériel informatique	Matériel informatique obsolète	50% du personnel en 2017 et 100% en 2019	Nombre d'ordinateurs et d'autres matériels informatiques achetés	Rapports des unités statistiques bénéficiaires	ISTEEBU / DAF
Résultat 3 (A3O2R3) : Les ressources matérielles existantes entretenues	A3O2R31 : Elaboration d'un plan de maintenance	Plan de maintenance inexistant	100% en 2017	Un plan de maintenance en place	Document du Plan de maintenance	ISTEEBU /DAF
	A3O2R32 : Equipement des services de maintenance d'outils ou d'équipements modernes et professionnels	-	40% en 2017, 60% en 2019, 100% en 2020	Nombres d'outils ou d'équipements modernes et professionnels acquis	Document comptables	ISTEEBU/DAF

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	Situation de référence (en 2015)	Cible (en 2017, 2019 et 2020)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Structures responsables
Objectif opérationnel 3 (A3O3) : Renforcer la coopération et le partenariat pour mobiliser les ressources financières						
Résultat 1 (A3O3R1) : La coopération et le partenariat renforcés	A3O3R11 : Elaboration de rapport CRESS (Country Report on Support to Statistics)	-	100% en 2017, idem chaque année	Travaux sur les rapports CRESS	Rapport CRESS	ISTEEBU/CMCS
	A3O3R12: Relance des travaux du Comité sectoriel statistique avec les PTF	Quelques réunions suivant les besoins mais absence d'un Programme de travail	100% en 2017, mêmes travaux chaque année	Nombre de réunions du Groupe statistique Existence d'un programme de travail	Compte-rendu de réunions	ISTEEBU/DG
Axe stratégique 4 (A4) Suivi des progrès pour la mise en œuvre des ODD, de la révolution des données, des indicateurs d'autres documents nationaux de planification stratégique et des indicateurs sur les PCDC						
Objectif opérationnel 1 (A4O1) : Calculer et mettre à jour les indicateurs de suivi et de mise en œuvre des ODD						
Résultat 1 (A4O1R1) : Comité de pilotage (CP) de la mise en œuvre des ODD mis en place	A4O1R11 : Nomination des membres du CP		100% en 2017	Texte sur la mise en place du CP	Rapport des réunions du CP	ISTEEBU
	A4O1R12 : Opérationnalisation du comité ODD	Comité au niveau de l'ISTEEBU en place	100% en 2017	Programme de travail du CP	Rapport des réunions	ISTEEBU
	A4O1R13 : Sécurisation par le CP des moyens humains, financiers et matériels pour entreprendre ses travaux suivant un calendrier établi		100% en 2017 poursuite des travaux chaque année	Les moyens humains, financiers et matériels sécurisés	Indicateurs sur les ODD produits annuellement	ISTEEBU
Résultat 2 (A4O1R2) : Rapport annuel sur la mise en œuvre des ODD élaboré	A4O1R21 : Finalisation de la liste des indicateurs et métadonnées des ODD et de leurs cibles.	Draft de la liste des indicateurs ODD disponible	100% en 2017,	Réunions sur la liste des indicateurs	Liste des indicateurs	ISTEEBU
	A4O1R22 : Organisation d'un atelier de validation de la liste des ODD par tous les acteurs nationaux du SSN et les PTF	-	100% en 2017,	Programme de l'atelier	Rapport de l'atelier	ISTEEBU
	A4O1R23 : Formation des cadres du SSN sur les ODD	Draft de la matrice d'indicateurs ODD mise en place	100% en 2017, mêmes activités chaque année	Nombres de cadres formés	Rapport des ateliers de formation	ISTEEBU
	A4O1R24 : Calcul et analyse des indicateurs des ODD	-	100% en 2017, mêmes activités chaque année	Nombre de réunions de l'équipe chargée de l'élaboration des ODD	Liste des indicateurs calculés et analysés	SSN
	A4O1R25 : Elaboration et validation du rapport annuel sur les ODD	-	100% en 2017, mêmes travaux chaque année	Nombre de réunions de l'équipe chargée du rapport annuel sur les ODD	Rapport annuel sur les ODD	Plan, ISTEEBU
Objectif opérationnel 2 (A4O2) : Mettre en œuvre la feuille de route de la révolution des données						
Résultat 1 (A4O2R1) : Un Pacte sur les données de la révolution des données signé	A4O2R11 : Préparation du pacte avec les différents partenaires	-	100% en 2017,	Réunions entre SSN et PTF	Pacte signé	ISTEEBU
	A4O2R12 : Mise en place d'un fonds de promotion de la révolution des données	-	30% en 2017, 60% en 2019, 100% en	Textes sur la création et la mise en place du	Banque dans laquelle le Fonds	ISTEEBU, PTF

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	Situation de référence (en 2015)	Cible (en 2017, 2019 et 2020)	Indicateur objectivement vérifiable (IOV)	Sources de vérification	Structures responsables
			2020	fonds	est logé	
Résultat 2 (A4O2R2) : Rapport annuel sur la mise en œuvre de la feuille de route de la révolution des données élaboré	A4O2R21 : Etablissement de la liste des indicateurs pour la mesure des progrès réalisés	-	100% en 2017,	Nombre de réunions sur la liste des indicateurs	Compte-rendu des réunions et Liste des indicateurs	ISTEEBU
	A4O2R22 : Elaboration et validation du rapport annuel sur la mise en œuvre de la feuille de route de la révolution des données	-	60% en 2017, 100% en 2019,	Nombre de réunions	Compte-rendu de réunions et Rapport annuel	ISTEEBU
Objectif opérationnel 3 (A4O3) : Assurer le suivi de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et de la vision Burundi 2025						
Résultat 1 (A4O3R1) : Rapport sur la revue annuelle de la mise en œuvre du CSLP	A4O3R11 : Calcul et analyse des indicateurs du CSLP			Nombre de réunions	Liste des indicateurs	ISTEEBU
	A4O3R12 : Elaboration et validation du rapport annuel sur le CSLP			Nombre de réunions		SP/REFES
Résultat 2 (A4O3R2) : Rapport annuel sur la mise en œuvre de la Vision Burundi 2025	A4O3R21 : Calcul et analyse des indicateurs de la Vision Burundi 2025			Nombre de réunions	Liste des indicateurs	ISTEEBU
	A4O3R22 : Elaboration et validation du rapport annuel sur la Vision Burundi 2025			Nombre de réunions		DG PLANIFICATION
Objectif opérationnel 4 (A4O4) : Assurer le suivi des indicateurs des Plans communaux de développement communautaires (PCDC)						
Résultat 1 (A4O4R1) : Rapport annuel de mise en œuvre des Plans communaux de développement communautaire	A4O4R11 : Etablissement de la liste des indicateurs	Indicateurs non disponibles		Nombre de réunions	Liste des indicateurs	ISTEEBU
	A4O4R12 : Collecte des données dans les communes pilotes		34 communes pilotes en 2016, à raison de 2 par région	Nombre de communes couvertes et nombre de missions	Rapports de missions	ISTEEBU
	A4O4R13 : Extension de la collecte des données dans toutes les régions du pays		100% des communes en 2020	Nombre de communes couvertes et nombre de missions de collecte	Rapports de missions	ISTEEBU

Annexe 2 : Coûts détaillés du Plan d'action pluriannuel 2016-2020 (en millions de FBU)

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	2016	2017	2018	2019	2020	GVT	PTF	Total	Source de financement	Responsable
Axe stratégique 1 (A1) : Renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles du SSN		475,74	407,74	407,74	407,74	396,74	724,04	1371,65	2095,69		
Objectif opérationnel 1 (A1O1): Réorganiser l'ISTEEBU et renforcer ses bureaux régionaux et provinciaux		212,47	187,47	187,47	187,47	187,47	150,00	812,37	962,37		
Résultat 1 (A1O1R1) : Un nouvel organigramme de l'ISTEEBU élaboré	A1O1R11 : Etude sur l'organisation institutionnelle de l'ISTEEBU	155,61	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	105,61	155,61	BM	ISTEEBU/CMCS
	A1O1R12 : Mise en place de la nouvelle structure de l'ISTEEBU	0,00	25,00	25,00	25,00	25,00	100,00	0,00	100,00	Gouvernement	ISTEEBU/DG/CMCS
	A1O1R13 : Introduction d'un système d'évaluation de la performance et des mécanismes d'incitation individuelle des employés	56,87	162,47	162,47	162,47	162,47	0,00	706,76	706,76	BM	ISTEEBU/RH
Objectif opérationnel 2 (A1O2) : Renforcer les services statistiques sectoriels		48,00	48,00	48,00	48,00	37,00	229,00	0,00	229,00		
Résultat 1 (A1O2R1) : Services statistiques sectoriels opérationnels	A1O2R11 : Elaboration des textes régissant les Systèmes Statistiques sectoriels ainsi que les cahiers de charge de chaque service statistique	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	75,00	0,00	75,00	Gouvernement	SCMS/CMCS
Résultat 2 (A1O2R2) : Stratégies de Développement des Statistiques Sectorielles (SDSS) élaborées et mises en œuvre	A1O2R21 : Etablissement du diagnostic des SCSM	9,00	9,00	9,00	9,00	6,00	42,00	0,00	42,00	Gouvernement	SCMS/CMCS
	A1O2R22 : Elaboration des visions, des axes stratégiques et des plans d'action statistiques des SCSM	9,00	9,00	9,00	9,00	6,00	42,00	0,00	42,00	Gouvernement	SCMS/CMCS
	A1O2R23 : Elaboration des documents synthèses des SDSS	15,00	15,00	15,00	15,00	10,00	70,00	0,00	70,00	Gouvernement	SCMS/CMCS

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	2016	2017	2018	2019	2020	GVT	PTF	Total	Source de financement	Responsable
Objectif opérationnel 3 (A1O3): Mettre en place un mécanisme de pilotage proactif du SSN		125,86	100,86	100,86	100,86	100,86	100,00	429,30	529,30		
Résultat 1 (A1O3R1) : Loi statistique révisée	A1O3R11 : Révision de la loi statistique du Burundi	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00	10,00	Gouvernement	ISTEEBU/CMCS
Résultat 2 (A1O3R2) : Existence des mécanismes de performance.	A1O3R21 : Elaboration d'un manuel des procédures de contrôle interne et de suivi et évaluation de l'ISTEEBU	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,00	0,00	15,00	Gouvernement	ISTEEBU/CCISE
	A1O3R22 : Soutien à la conception, à la mise en œuvre et au suivi du Plan de Travail, plan Annuel de l'ISTEEBU	47,12	47,12	47,12	47,12	47,12	0,00	235,59	235,59	BM	ISTEEBU/CMCS
Résultat 3 (A1O3R3) : Comité qualité	A1O3R31 : Mise en place d'un comité qualité	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	25,00	0,00	25,00	Gouvernement	ISTEEBU/DG
Résultat 4(A1O3R4) : Fonctionnalité du CNIS et du CTIS	A1O3R41 : Appui au bon fonctionnement du CNIS et du CTIS	48,74	48,74	48,74	48,74	48,74	50,00	193,71	243,71	PNUD, UNICEF et GOUVERNEMENT	ISTEEBU/DG
Objectif opérationnel 4 (A1O4): Intensifier la Communication et le Plaidoyer		89,40	71,40	71,40	71,40	71,40	245,04	129,98	375,02		
Résultat 1 (A1O4R1) : Un plan de communication élaboré	A1O4R11 : Mise en place d'un comité de communication sur la statistique au sein du SSN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Gouvernement	ISTEEBU/DG
	A1O4R12 : Tenue des réunions du comité de communication sur la statistique au sein du SSN	3,90	3,90	3,90	3,90	3,90	19,50	0,00	19,50	Gouvernement	ISTEEBU/DG/Chargée communication
	A1O4R13 : Elaboration d'un plan de communication sur la statistique pour le SSN	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	20,00	Gouvernement	ISTEEBU/DG/Chargée communication

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	2016	2017	2018	2019	2020	GVT	PTF	Total	Source de financement	Responsable
	A1O4R14 : Organisation des émissions radiodiffusées et télévisées sur les activités statistiques (spots, conférences de presse, publi-reportage)	5,26	5,26	5,26	5,26	5,26	26,30	0,00	26,30	Gouvernement	ISTEEBU/DG/Chargée communication
	A1O4R15 : Mise en place d'une plateforme de communication unifiée (confection des dépliants contenant des statistiques pertinentes, newsletters, des affiches)	3,00	5,00	5,00	5,00	5,00	23,00	0,00	23,00	Gouvernement	ISTEEBU/DG/Chargée communication
Résultat 2 (A1O4R2) : Mécanismes de plaidoyer mis en place	A1O4R21 : Opérationnalisation du Groupe Sectoriel Statistique (GSS) regroupant tous les PTF et le SSN	36,00	36,00	36,00	36,00	36,00	50,00	129,98	179,98	UNICEF	ISTEEBU/DG/Chargée communication
	A1O4R22 : Organisation des journées Africaines de la Statistiques et de portes ouvertes y compris au niveau sectoriel	16,25	16,25	16,25	16,25	16,25	81,24	0,00	81,24	BM	ISTEEBU/DG/Chargée communication
	A1O4R23 : Organisation des cafés statistiques	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	25,00	0,00	25,00	GOUVERNEMENT	ISTEEBU/DG/Chargée communication
Axe stratégique 2 (A2) Croissance, diversification de la production et diffusion des données statistiques de qualité		3145,71	3782,20	20874,90	2379,87	7483,47	6873,63	30792,52	37666,15		
Objectif opérationnel 1 (A2O1) : Orienter la production vers la satisfaction de la demande		1460,18	2389,55	19539,84	1548,41	6668,26	6598,71	25007,53	31606,24		
Résultat 1 (A2O1R1) : Les enquêtes de base réalisées	A2O1R11 : Organisation du RGPH couplé avec le dénombrement agricole	0,00	0,00	17092,00	0,00	0,00	300,00	16792,00	17092,00	PTF et GOUVERNEMENT	ISTEEBU/BCR
	A2O1R12 : Organisation d'une Enquête fruitière	46,75	0,00	0,00	46,75	0,00	93,51	0,00	93,51	Gouvernement	MINAGRIE/ISTEEBU/SESAPPA/CMCS

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	2016	2017	2018	2019	2020	GVT	PTF	Total	Source de financement	Responsable
	A2O1R13 : Pérennisation de l'Enquête Nationale de l'Agriculture et de l'Elevage	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00	2500,00	0,00	2500,00	Gouvernement	MINAGRIE/ISTEEBU
	A2O1R14 : Calcul de l'indice national des prix à la consommation (INPC)	186,28	80,50	42,00	42,00	42,00	19,90	372,88	392,78	BM ET GOUVERNEMENT	ISTEEBU/SESPC
	A2O1R15: Elaboration et publication de l'indice du coût à la construction au Burundi	93,11	11,36	11,36	11,36	11,36	46,59	91,96	138,55	BM ET GOUVERNEMENT	ISTEEBU/SESPC
	A2O1R16 : Production d'un bulletin sur les statistiques du commerce extérieur suivant une méthodologie harmonisée	45,49	43,87	43,87	43,87	43,87	0,00	220,97	220,97	BM	BRB/MINCOM/OBR/ISTEEBU/SCCE
	A2O1R17 : Organisation des enquêtes trimestrielles de conjoncture (location du véhicule de collecte des données)	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	0,00	32,49	32,49	BM	ISTEEBU/SCCE
	A2O1R18 : Pérennisation de l'ECVMB	0,00	600,00	0,00	600,00	0,00	1200,00	0,00	1200,00	Gouvernement	ISTEEBU/SESM
	A2O1R19 : Renforcement des statistiques des faits d'état civil	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	150,00	0,00	150,00	Gouvernement	MININTER/ISTEEBU/SESDS
	A2O1R110 : Organisation de la quatrième Enquête Démographique et de Santé (EDSB IV)	0,00	0,00	0,00	0,00	5686,61	100,00	5586,61	5686,61	PTF ET GOUVERNEMENT	MINISANTE/ISTEEBU/SESDS
	A2O1R111: Organisation d'une enquête sur tous les contribuables au Burundi	60,00	0,00	600,00	0,00	0,00	660,00	0,00	660,00	OBR	OBR/ISTEEBU
	A2O1R112 : Organisation d'une enquête sur le commerce transfrontalier non enregistré	0,00	243,71	243,71	0,00	0,00	243,71	243,71	487,42	BM ET OBR	OBR/ISTEEBU/SCCE

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	2016	2017	2018	2019	2020	GVT	PTF	Total	Source de financement	Responsable
	A2O1R113 : Organisation d'une enquête nationale sur les établissements touristiques et d'hébergement	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	75,00	0,00	75,00	Gouvernement	ONT/ISTEEBU
	A2O1R114 : Organisation de l'enquête de niveau de satisfaction des utilisateurs des statistiques du SSN	16,25	16,25	16,25	16,25	16,25	0,00	81,24	81,24	BM	ISTEEBU/CMCS
	A2O1R115 : Organisation de l'enquête sur les Investissements Directs Etrangers au Burundi (EIDEB)	0,00	0,00	81,24	0,00	0,00	0,00	81,24	81,24	BM	BRB/ISTEEBU/SESECN
	A2O1R116 : Organisation d'une enquête sur la perception de la corruption et le niveau de satisfaction des bénéficiaires des services publics.	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	50,00	50,00	100,00	PNUD ET GOUVERNEMENT	BONNE GOUVERNANCE
	A2O1R117 : Collecte des données complémentaires pour l'élaboration des comptes nationaux (ISBL, SI, Commerce des services du secteur formel, coût de production de la pêche, Transport)	88,56	116,38	91,92	10,69	10,69	25,00	293,23	318,23	BM	ISTEEBU/SESECN
	A2O1R118 : Organisation du Recensement Général des Entreprises (RGE)	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00	200,00	0,00	200,00	GOUVERNEMENT	ISTEEBU/SESECN
	A2O1R119 : Organisation de l'enquête sur la Main d'œuvre et le chômage	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00	Gouvernement	FONCTION PUBLIQUE
	A2O1R120 : Organisation de l'enquête sur la nutrition	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	0,00	200,00	200,00	PAM	ISTEEBU/MINISANTE/MINAGRIE

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	2016	2017	2018	2019	2020	GVT	PTF	Total	Source de financement	Responsable
	A2O1R121: Appui à la mise à jour régulière et à temps d'un répertoire d'Entreprises à des fins Statistiques : Location véhicule + carburants	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	0,00	16,25	16,25	BM	ISTEEBU/SESECN
	A2O1R122 : Organisation du recensement artisanal	150,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00	350,00	BAD	MINICOM/ISTEEBU
	A2O1R123 : Organisation de l'Enquête Nationale Hygiène et assainissement de Base	80,00	0,00	80,00	0,00	80,00	0,00	240,00	240,00	GIZ	ENERGIE ET MINES/MINISANTE
	A2O1R124 : Organisation de l'enquête sur la perception du processus d'intégration au sein de l'EAC	0,00	0,00	60,00	0,00	0,00	0,00	60,00	60,00	PTF	MINIEAC
	A2O1R125 : Organisation de l'enquête de perception de la contribution des ONG par les bénéficiaires à la Base	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00	PTF	MINIREX
	A2O1R126 : Contrôle de l'opportunité et de la conformité des opérations d'enquêtes statistiques	19,50	19,50	19,50	19,50	19,50	0,00	97,48	97,48	UNICEF	ISTEEBU/CTIS/CMCS
Résultat 2 (A2O1R2) : Les données administratives centralisées et exploitées	A2O1R21 : Production des bulletins et des annuaires statistiques au niveau sectoriel et de l'ISTEEBU	16,25	16,25	16,25	16,25	16,25	0,00	81,24	81,24	BM	ISTEEBU/SCMS
	A2O1R22: Collecte des données pour le calcul de l'Indice d'Intégration du Burundi dans les Communautés économiques régionales (CER)	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	25,00	0,00	25,00	Gouvernement	ISTEEBU/CMCS
	A2O1R23 : Centralisation et exploitation des fiches de la migration (PAFE)	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	60,00	0,00	60,00	BG, Mise en œuvre de la SNDDT	ONT/ISTEEBU

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	2016	2017	2018	2019	2020	GVT	PTF	Total	Source de financement	Responsable
	A2O1R24 : Collecte des données administratives sur la Gouvernance Démocratique, Paix et Sécurité	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	150,00	0,00	150,00	Gouvernement	ISTEEBU/SESSP
	A2O1R25 : Collecte des données sur les infrastructures	40,00	40,00	40,00	40,00	40,00	200,00	0,00	200,00	Gouvernement	ISTEEBU/SESSP
	A2O1R26 : Traitement et Analyse des données de la diaspora burundaise	16,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16,25	16,25	OIM	MINIREX
Objectif opérationnel 2 (A2O2) : Développer et adopter l'infrastructure et les méthodes de production statistique		392,03	263,11	144,91	66,58	50,34	10,00	906,97	916,97		
Résultat 1 (A2O2R1) : Les infrastructures modernes de production statistique adoptées	A2O2R11 : Acquisition et formation sur le logiciel Phoenix	0,00	81,24	0,00	0,00	0,00	0,00	81,24	81,24	BM	ISTEEBU/SESPC
	A2O2R12 : Acquisitions du logiciel ERETES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		ISTEEBU/SESECN
	A2O2R13 : Mise en place d'une mini imprimerie à l'ISTEEBU	243,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	243,71	243,71	BM	ISTEEBU/CTPDADS
	A2O2R14 : Adoption des normes internationales et nationales standardisées accélérées (SMF 2000, MBP6, SFP 2001/2014, IFRS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	BRB	BRB
	A2O2R15 : Elaboration des modèles et/ou des outils appropriés d'études de prévision socio-économiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	BRB	BRB
	A2O2R16 : Migration du SCN 1993 au SCN 2008	24,70	131,50	16,57	32,82	16,57	0,00	222,16	222,16	BM	ISTEEBU/SESECN
	A2O2R17 Rétropolation des comptes nationaux pour combler les lacunes liées à l'absence d'une série longue des comptes nationaux	0,00	0,00	77,96	0,00	0,00	0,00	77,96	77,96	BM	ISTEEBU/SESECN

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	2016	2017	2018	2019	2020	GVT	PTF	Total	Source de financement	Responsable
	A2O2R18 : Production des comptes nationaux trimestriels	21,61	21,61	21,61	0,00	0,00	0,00	64,83	64,83	BM	ISTEEBU/SESECN
	A2O2R19 : Collecte des données pour la production de l'IPPI et de l'IHPI	21,57	14,38	14,38	14,38	14,38	0,00	79,10	79,10	BM	ISTEEBU/SESECN
	A2O2R20 : Mise en place de l'Indice sur le Chiffre d'Affaire (ICA)	60,95	14,38	14,38	14,38	14,38	0,00	118,48	118,48	BM	ISTEEBU/SESECN
Résultat 2 (A2O2R2) : Les méthodes de productions statistiques harmonisées, développées et adoptées	A2O2R21 : Elaboration et adoption des outils de collecte et des méthodologies utilisées dans le SSN	0,00	0,00	0,00	5,00	5,00	10,00	0,00	10,00	Gouvernement	SCMS/ISTEEBU/Tous les services et cellules
	A2O2R22 : Elaboration et harmonisation de la méthodologie de production des statistiques du commerce extérieur	19,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19,50	19,50	BM	MINICOM, BRB, OBR, ISTEEBU/SCCE
Objectif opérationnel 3 (A2O3) : Assurer la qualité des données produites		51,61	14,38	75,00	25,00	25,00	0,00	190,99	190,99		
Résultat 1 (A2O3R1) : Cadre national d'assurance qualité des données mise en œuvre	A2O3R11 : Application du Cadre National d'Assurance Qualité	21,61	14,38	25,00	25,00	25,00	0,00	110,99	110,99	UNICEF	SCMS/ISTEEBU/COMITE QUALITE
	A2O3R12 : Actualisation du Recueil sur les concepts, méthodologies et nomenclatures utilisés dans le SSN du Burundi.	30,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	80,00	80,00	UNICEF	SCMS/ISTEEBU/C MCS
Objectif opérationnel 4 (A2O4) : Améliorer la couverture et la désagrégation des données		103,98	103,98	103,98	103,98	103,98	114,92	405,00	519,92		
Résultat 1 (A2O4R1) : Le champ couvert par les statistiques collectées étendu	A2O4R11 : Extension du champ de collecte des statistiques au niveau provincial et sectoriel	103,98	103,98	103,98	103,98	103,98	114,92	405,00	519,92	PNUD, UNICEF, ONUFEMME ET GOUVERNEMENT	SCMS/ISTEEBU/C MCS

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	2016	2017	2018	2019	2020	GVT	PTF	Total	Source de financement	Responsable
Résultat 2 (A2O4R2) : Les statistiques collectées désagrégées par province selon le genre	A2O4R21 : Désagrégation de toutes les données statistiques par province et selon le genre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Gouvernement	SCMS/ISTEEBU/Tous les services et cellules
Objectif opérationnel 5 (A2O5) : Promouvoir l'archivage et la diffusion des données		1057,90	931,17	931,17	555,89	555,89	0,00	4032,03	4032,03		
Résultat 1 (A2O5R1) : Les données produites diffusées et archivées	A2O5R11 : Mise à jour des plateformes disponibles dans le SSN : IMIS, BurundInfo, Site Web, SDMX, RedatamRetadatam, etc.	182,62	55,89	55,89	55,89	55,89	0,00	406,19	406,19	BM, UNICEF ET UNFPA,	ISTEEBU/CTPDADS
	A2O5R12 : District Health Software deuxième version (DHIS2) fonctionnel dans tout le pays	875,28	875,28	875,28	500,00	500,00	0,00	3625,84	3625,84	CTB/PAISS, GAVI, USAID/ME, FM, BM	MINISANTE
	A2O5R13 : Centralisation et Archivage électronique et format papier de tous les rapports statistiques du SSN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Gouvernement	ISTEEBU/CTPDADS
	A2O5R14: Montage et mise en ligne des bases de données institutionnelles de la BRB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	BRB	BRB
Objectif opérationnel 6 (A2O6) : Promouvoir l'analyse des données		80,00	80,00	80,00	80,00	80,00	150,00	250,00	400,00		
Résultat 1 (A2O6R1) : Le contenu des publications statistiques va au-delà de la description	A2O6R11 : Réalisation des analyses thématiques à partir des enquêtes et Recensement	80,00	80,00	80,00	80,00	80,00	150,00	250,00	400,00	BM, UNICEF, PNUD, ONUFEMMES, FAO ET GOUVERNEMENT	ISTEEBU/CMCS
	A2O6R12 : Amélioration du contenu analytique des publications courantes du SSN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Gouvernement	SCMS/ISTEEBU/CMCS

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	2016	2017	2018	2019	2020	GVT	PTF	Total	Source de financement	Responsable
Axe stratégique 3 (A3) Renforcement des capacités du SSN dans le domaine des ressources humaines, matérielles et financières		664,19	4193,24	2321,96	2263,84	2302,46	3135,00	8610,68	11745,68		
Objectif opérationnel 1 (A3O1) : Renforcer les effectifs et les capacités des ressources humaines		319,69	149,99	243,71	243,71	240,46	60,00	1137,57	1197,57		
Résultat 1 (A3O1R1) : les personnels nécessaires recrutés et/ou redéployés	A3O1R11 : Recrutement et affectation des Ressources humaines complémentaires au SSN en privilégiant les Services Centraux Statistiques Ministériels (SCSM)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Gouvernement	ISTEEBU/COMITE RECRUTEMENT
Résultat 2 (A3O1R2) : Les capacités des ressources humaines renforcées	A3O1R21 : Mise en œuvre du plan de formation continue	116,60	109,37	203,09	203,09	199,84	60,00	772,00	832,00	BM, UNICEF, PNU D ET GOUVERNEMENT	ISTEEBU/CMCS
	A3O1R22 : Création d'une école de formation statistique (Décret et textes organiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Gouvernement	UB/ISTEEBU/CMCS
	A3O1R23 : Soutien à la nouvelle école de formation statistique	0,00	0,00	32,49	32,49	32,49	0,00	97,48	97,48	BM	ISTEEBU/DG
	A3O1R24 : Actualisation du document du plan de formation continue	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Gouvernement	ISTEEBU/CMCS
	A3O1R25 : Formation sur le logiciel EUROTRACE	81,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81,24	81,24	BM	ISTEEBU/SCCE
	A3O1R26 : Formation sur les logiciels d'archivage et de diffusion(application mobile)	40,62	40,62	8,12	8,12	8,12	0,00	105,61	105,61	BM	ISTEEBU/CTPDADS
	A3O1R27 : Formation sur la gestion de la performance fondée sur les résultats	81,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81,24	81,24	BM	ISTEEBU/CMCS

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	2016	2017	2018	2019	2020	GVT	PTF	Total	Source de financement	Responsable
Objectif opérationnel 2 (A3O2) : Renforcer, moderniser et entretenir le cadre de travail et les ressources matérielles		282,49	4031,25	2016,25	2008,12	2000,00	3015,00	7323,11	10338,11		
Résultat 1 (A3O2R1) : Siège fonctionnel de l'ISTEEBU	A3O2R11 : Construction d'un immeuble répondant aux normes standard actuelles d'un siège d'institut national de statistique	250,00	4000,00	2000,00	2000,00	2000,00	3000,00	7250,00	10250,00	PTF ET GOUVERNEMENT	ISTEEBU/DG
Résultat 2 (A3O2R2) : Les ressources matérielles renforcées et modernisées	A3O2R21 : Mise en place d'une politique d'achat des ressources informatiques (ordinateurs de bureau, portables, imprimantes, scanners, photocopieurs, logiciels etc.)	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	5,00	Gouvernement	ISTEEBU/DAF
	A3O2R22 : Interconnexion des structures du SSN	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	5,00	Gouvernement	ISTEEBU/CTPDADS
	A3O2R23 : Mise en place d'une politique de sécurité informatique permettant une restauration des données métiers, administratives et financières	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	5,00	Gouvernement	ISTEEBU/CTPDADS
	A3O2R24 : Acquisition du matériel informatique	16,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16,25	16,25	BM	ISTEEBU/DAF
Résultat 3 (A3O2R3) : Les ressources matérielles existantes entretenues	A3O2R31 : Elaboration d'un plan de maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Gouvernement	ISTEEBU/DAF
	A3O2R32 : Equipement des services de maintenance d'outils ou d'équipements modernes et professionnels	16,25	16,25	16,25	8,12	0,00	0,00	56,87	56,87	BM	ISTEEBU/DAF

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	2016	2017	2018	2019	2020	GVT	PTF	Total	Source de financement	Responsable
Objectif opérationnel 3 (A3O3) : Renforcer la coopération et le partenariat pour mobiliser les ressources financières		62,00	12,00	62,00	12,00	62,00	60,00	150,00	210,00		
Résultat 1 (A3O3R1) : La coopération et le partenariat renforcée	A3O3R11 : Elaboration de rapport CRESS (Country Report on Support to Statistics)	50,00	0,00	50,00	0,00	50,00	0,00	150,00	150,00	PTF	ISTEEBU/CMCS
	A3O3R12: Organisation d'un atelier sur la revue du partenariat statistique avec les PTF	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	60,00	0,00	60,00	Gouvernement	ISTEEBU/DG
Axe stratégique 4 (A4) Suivi des progrès pour la mise en œuvre des ODD, de la révolution des données et des indicateurs d'autres documents nationaux de planification stratégique et des indicateurs sur les PCDC		376,27	701,56	888,13	888,13	888,13	893,00	2849,22	3742,22		
Objectif opérationnel 1 (A4O1) : Calculer et mettre à jour les indicateurs de suivi et de mise en œuvre des ODD		55,00	91,00	41,00	41,00	41,00	17,00	252,00	269,00		
Résultat 1 (A4O1R1) : Comité de pilotage (CP) de la mise en œuvre des ODD mis en place	A4O1R11 : Nomination des membres du CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Gouvernement	ISTEEBU/DG
	A4O1R12 : Opérationnalisation du comité ODD	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	15,00	0,00	15,00	Gouvernement	COFIL/ISTEEBU
	A4O1R13 : Sécurisation par le CP des moyens humains, financiers et matériels pour entreprendre ses travaux suivant un calendrier établi	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	0,00	15,00	15,00	PTF	COFIL
Résultat 2 (A4O1R2) : Rapport annuel sur la mise en œuvre des ODD élaboré	A4O1R21 : Finalisation de la liste des indicateurs et métadonnées des ODD et de leurs cibles.	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00	Gouvernement	ISTEEBU/EQUIPE ODD

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	2016	2017	2018	2019	2020	GVT	PTF	Total	Source de financement	Responsable
	A4O1R22 : Organisation d'un atelier de validation de la liste des ODD par tous les acteurs nationaux du SSN et les PTF	12,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12,00	12,00	PTF	COFIL/ISTEEBU
	A4O1R23 : Formation des cadres du SSN sur les ODD	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	50,00	PTF	ISTEEBU/EQUIPE ODD
	A4O1R24 : Calcul et analyse des indicateurs des ODD	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	0,00	100,00	100,00	PTF	ISTEEBU/EQUIPE ODD
	A4O1R25 : Elaboration et validation du rapport annuel sur les ODD	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	0,00	75,00	75,00	PTF	COFIL/ISTEEBU/EQUIPE ODD
Objectif opérationnel 2 (A4O2) : Mettre en œuvre la feuille de route de la révolution des données		36,00	285,00	535,00	535,00	535,00	876,00	1050,00	1926,00		
Résultat 1 (A4O2R1) : Un Pacte sur les données de la révolution des données signé	A4O2R11 : Préparation du pacte avec les différents partenaires	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00	Gouvernement	ISTEEBU/CMCS
	A4O2R12 : Mise en place d'un fonds de promotion de la révolution des données	0,00	250,00	500,00	500,00	500,00	875,00	875,00	1750,00	PTF	ISTEEBU/DG
Résultat 2 (A4O2R2) : Rapport annuel sur la mise en œuvre de la feuille de route de la révolution des données est élaboré	A4O2R21 : Etablissement de la liste des indicateurs pour la mesure des progrès réalisés	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	0,00	100,00	100,00	PTF	ISTEEBU/CMCS
	A4O2R22 : Elaboration et validation du rapport annuel sur la mise en œuvre de la feuille de route de la révolution des données	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	0,00	75,00	75,00	PTF	ISTEEBU/CMCS
Objectif opérationnel 3 (A4O3) : Assurer le suivi de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et de la vision Burundi 2025		244,97	244,97	244,97	244,97	244,97	0,00	1224,85	1224,85		
Résultat 1 (A4O3R1) : Rapport sur la revue	A4O3R11 : Calcul et analyse des indicateurs du CSLP	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	0,00	75,00	75,00	PTF	ISTEEBU

Axes stratégiques / Objectifs opérationnels / Résultats	Activités retenues	2016	2017	2018	2019	2020	GVT	PTF	Total	Source de financement	Responsable
annuelle de la mise en œuvre du CSLP	A4O3R12 : Elaboration et validation du rapport annuel sur le CSLP	107,48	107,48	107,48	107,48	107,48	0,00	537,42	537,42	PTF	SP/REFES
Résultat 2 (A4O3R2) : Rapport annuel sur la mise en œuvre de la Vision Burundi 2025	A4O3R21 : Calcul et analyse des indicateurs de la Vision Burundi 2025	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	0,00	75,00	75,00	PTF	ISTEEBU
	A4O3R22 : Elaboration et validation du rapport annuel sur le CSLP	107,48	107,48	107,48	107,48	107,48	0,00	537,42	537,42	PTF	DG PLANIFICATION
Objectif opérationnel 4 (A4O4) : Assurer le suivi des indicateurs des Plans communaux de développement communautaires (PCDC)		40,30	80,59	67,16	67,16	67,16	0,00	322,37	322,37		
Résultat 1 (A4O4R1): Rapport annuel de mise en œuvre du PCDC	A4O4R11: Etablissement de la liste des indicateurs	40,30	0,00	0,00	0,00	0,00		40,30	40,30	UNICEF	ISTEEBU
	A4O4R12: Collecte des données dans les communes pilotes	0,00	80,59	0,00	0,00	0,00		80,59	80,59	UNICEF	ISTEEBU
	A4O4R13 : Extension de la collecte des données dans toutes les régions du pays	0,00	0,00	67,16	67,16	67,16		201,48	201,48	UNICEF	ISTEEBU
Total général (A1+A2+A3+A4)		4661,90	9084,74	24492,73	5939,57	11070,80	11625,66	43624,07	55249,74		

Annexe 3 : Réalisation des objectifs de la SNDS 2010-2014

Codes	Activités	Etat de réalisation	Pourcentage
Axe stratégique A	Garantir la Gouvernance du Système statistique National	Les objectifs de l'axe A ont été réalisés à 68%	68%
Objectif A1	Cadre légal et institutionnel complété	Partiellement atteint	80%
Objectif A2	Pérennité des ressources du SSN assurée	Partiellement atteint	57%
Axe stratégique B	Développer le Système de production et améliorer la qualité, la fiabilité et la régularité des données statistiques du SSN du Burundi	Les objectifs de l'axe B ont été réalisés à 46%	46%
Objectif stratégique B1	Production de données statistiques des Services sectoriels de statistiques, promue	Partiellement atteint	49%
Objectif stratégique B2	Outils de base, méthodologies, système d'exploitation informatiques harmonisés et modernisés, programmes d'activités coordonnés au niveau national	Partiellement atteint	52%
Objectif stratégique B3	Fiabilité, qualité et régularité de la production de données statistiques, assurées	Partiellement atteint	35%
Objectif stratégique B4	Utilisation et diffusion des données statistiques, promues	Partiellement atteint	50%
Axe stratégique C	Développer le système statistique décentralisé	les objectifs de l'axe C ont été réalisés à 59%	59%
Objectif stratégique C1	Décentralisation du CTIS organisée en CPTIS par Province	Partiellement atteint	33%
Objectif stratégique C2	Développer le système statistique décentralisé	Partiellement atteint	43%
Objectif stratégique C3	Désagrégation des données statistiques nationales selon la Province et le Genre, développée	Atteint	100%

Globalement les activités réalisées au cours de la mise en œuvre de la SNDS ont permis d'atteindre 55% des objectifs retenus.

Annexe 4 : Un pacte sur les données pour la Révolution des Données

Pour que la révolution des données puisse fonctionner, les incitations appropriées doivent être mises en place pour toutes les parties prenantes. Ce rapport propose que les gouvernements des pays en développement, les bailleurs de fonds externes, les groupes de citoyens, les médias et les agences techniques signent des pactes sur les données qui établissent un accord de performance basé sur les SNDS de chaque pays. En retour, ceux-ci seraient soutenus par des accords financiers. Une partie du soutien convenu – qu’il provienne du budget propre du pays ou d’un bailleur de fonds externe – serait attribué selon les progrès réalisés par le pays en matière de « bonnes données » ou de données exactes, obtenues dans les délais, disponibles, utilisables, et répondant aux normes établies.

Concernant les pays signataires, le pacte pourrait exiger des gouvernements de :

- S’engager et élaborer un plan d’action pour une SNDS qui explore autant que possible la possibilité d’intégrer des fournisseurs de données non-traditionnels et des utilisateurs.
- Veiller à ce que la législation statistique soit à jour et conforme aux principes fondamentaux de la statistique officielle.
- Promouvoir la coordination effective des activités liées aux données.
- Promouvoir l’accès et l’utilisation des données et des statistiques sur la base des principes des données ouvertes.
- S’assurer que les activités liées aux données soient convenablement financées.

En contrepartie, les bailleurs de fonds externes, notamment les bailleurs de fonds bilatéraux, les institutions multilatérales, les banques de développement et autres, pourraient être tenus de :

- Renforcer leur soutien aux activités liées aux données, notamment la fourniture éventuelle de financement selon les progrès réalisés en matière de «bonnes données».
- Financer ou fournir une assistance technique pour renforcer la capacité des fournisseurs et des utilisateurs de données.
- S’assurer que les activités soient alignées avec la SNDS et le plan de développement national, et en coordination avec d’autres bailleurs de fonds.
- Apporter un soutien de manière à minimiser la charge qui pèse sur les pays et utiliser les processus et les données locaux.
- S’engager dans la recherche et le développement pour promouvoir et soutenir l’utilisation d’innovations en matière de données.

D’autres aspects du pacte sur les données pourraient inclure **un fonds de promotion** qui encourage les pays à chercher de nouvelles ressources.

**Source : Feuille de route pour une révolution des données menée par les pays.
PARIS21, OCDE 2015.**

Annexe 5 : Documents consultés

N°	Titres
1.	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique 2010-2014, Rapport principal, Novembre 2009
2.	Rapport de la mission conjointe d'évaluation finale de la SNDS 2010-2014 du Burundi, mai 2015
3.	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique du Burundi – II (2015-2019) : Partie I : Diagnostic du Système statistique national, ISTEEBU
4.	Lignes directrices sur la qualité de production des statistiques du Burundi, première édition, ISTEEBU, 2015
5.	Code de bonnes pratiques de la statistique dans le SSN du Burundi, ISTEEBU 2015
6.	Programme de formation continue du personnel du SSN du Burundi
7.	Stratégie de Développement de la Statistique au Ministère de la Sécurité Publique (2015-2019). Rapport provisoire, Bujumbura, juillet 2014
8.	Schéma Directeur Informatique du SSN et de l'ISTEEBU 2016-2020, Rapport final, août 2015
9.	Plan Stratégique pour le Développement des Statistiques Agricoles et Rurales, version finale, décembre 2014
10.	Guide pour l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), Secrétariat de PARIS21, novembre 2004
11.	Stratégies Nationales de Développement de la Statistique : Questions relatives à la planification de l'élaboration et de la mise en œuvre. Collection des documents PARIS21/#4, mars 2007
12.	Révolution des Données – Rapport sur le Burundi, septembre 2014
13.	Feuille de route pour une Révolution des Données menée par les pays, PARIS21 juin 2015
14.	Stratégie Régionale de Développement de la Statistique de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, SRDS-CEEAC, 2015-2024
15.	EAC Statistics Policy, octobre 2014
16.	Cadre Stratégique Régional de Référence pour le Développement de la Statistique en Afrique, Banque Africaine de Développement, février 2006
17.	Charte Africaine de la Statistique, Commission de l'Union Africaine, février 2009
18.	Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA), Commission de l'Union Africaine, juillet 2009
19.	Principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations Unies, avril 1994 http://unstats.un.org/unsd/methods/statorg/FP-French.htm
20.	Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, 2 ^{ème} édition, août 2014, version populaire. Commission de l'Union africaine

Annexe 6 : Principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations Unies

1. La statistique officielle constitue un élément indispensable du système d'information d'une société démocratique, fournissant aux administrations publiques, au secteur économique et au public des données concernant la situation économique, démographique et sociale et la situation de l'environnement. À cette fin, des organismes responsables de la statistique officielle doivent établir les statistiques officielles selon un critère d'utilisation pratique et les rendre disponibles, en toute impartialité, en vue de rendre effectif le droit d'accès des citoyens à l'information publique.
2. Pour que se maintienne la confiance dans l'information statistique officielle, les organismes responsables de la statistique doivent déterminer, en fonction de considérations purement professionnelles, notamment de principes scientifiques et de règles déontologiques, les méthodes et les procédures de collecte, de traitement, de stockage et de présentation des données statistiques.
3. Pour faciliter une interprétation correcte des données, les organismes responsables de la statistique doivent fournir, en fonction de normes scientifiques, des informations sur les sources, les méthodes et les procédures qu'ils utilisent.
4. Les organismes responsables de la statistique ont le droit de faire des observations sur les interprétations erronées et les usages abusifs des statistiques.
5. Les données utilisées à des fins statistiques peuvent être tirées de toutes sortes de sources, qu'il s'agisse d'enquêtes statistiques ou de fichiers administratifs. Les organismes responsables de la statistique doivent choisir leur source en tenant compte de la qualité des données qu'elle peut fournir, de leur actualité, des coûts et de la charge qui pèse sur les répondants.
6. Les données individuelles collectées pour l'établissement des statistiques par les organismes qui en ont la responsabilité, qu'elles concernent des personnes physiques ou des personnes morales, doivent être strictement confidentielles et n'être utilisées qu'à des fins statistiques.
7. Les textes législatifs et réglementaires et toutes dispositions régissant le fonctionnement des systèmes statistiques doivent être portés à la connaissance du public.
8. À l'intérieur de chaque pays, il est essentiel que les activités des différents organismes responsables de la statistique soient coordonnées pour assurer la cohérence et l'efficacité du système statistique.
9. L'utilisation, par les organismes responsables de la statistique de chaque pays, des concepts, de classifications et de méthodes définis à l'échelon international favorise la cohérence et l'efficacité des systèmes statistiques à tous les niveaux officiels.
10. La coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine de la statistique contribue à l'amélioration des systèmes d'élaboration des statistiques officielles dans tous les pays.

<http://unstats.un.org/unsd/methods/statorg/FP-French.htm>

Annexe 7 : 10 Points essentiels pour une bonne SNDS

1. Elle est soutenue par les responsables politiques, dirigée et prise en main par le pays.
2. Elle est élaborée à partir d'une approche méthodologique solide.
3. Elle est alignée sur les objectifs politiques et axée sur les résultats et sa qualité répond aux attentes.
4. Elle tient compte de l'existant et des engagements internationaux.
5. Elle s'appuie sur les normes statistiques internationales.
6. Elle couvre le Système Statistique National (SSN) tout entier.
7. Elle fixe un programme intégré de Renforcement des capacités statistiques.
8. Elle est financée comme une priorité par le budget de l'État.
9. Elle sert de cadre de cohérence pour l'assistance extérieure.
10. Elle comporte des mécanismes de suivi, d'évaluation et de reporting.

1. Elle est soutenue par les responsables politiques, dirigée et prise en main par le pays

- La SNDS doit bénéficier du soutien et de l'engagement des responsables politiques et être défendue par de hautes autorités nationales ; cf. RECONNAISSANCE, MANAGEMENT, ENGAGEMENT, PROMOTION.
- Elle doit s'inscrire dans le contexte culturel et institutionnel national, et doit résulter de processus inclusifs et participatifs réellement dirigés et pris en main au niveau national faisant participer l'ensemble des parties prenantes ; cf. ENGAGEMENT et PRÉPARATION.
- Elle doit également résulter d'une démarche de recherche de consensus, tenant compte des besoins et des problèmes identifiés au sein du SSN et favorisant l'engagement et les partenariats, et jalonnée de processus clairs de consultation ; cf. MANAGEMENT, PRÉPARATION.
- Elle doit être reconnue et comprise par les agents du SSN comme un processus visant à améliorer leurs compétences et leurs connaissances en matière de statistiques.

2. Elle est élaborée à partir d'une approche méthodologique solide

- La SNDS doit fournir une évaluation de l'état actuel du SSN (où nous en sommes), comportant une appréciation complète des données statistiques et de la satisfaction des utilisateurs appréciée en fonction de critères reconnus ; cf. ÉTAT DES LIEUX-DIAGNOSTIC.
- Elle doit donner une appréciation du système existant de financement du SSN et des mécanismes existants de soutien des PTF (déclaration de Paris) ; cf. ÉTAT DES LIEUX-DIAGNOSTIC.
- Elle doit présenter une vision pour les statistiques nationales (où nous voulons aller), des stratégies pour réaliser cette vision (comment voulons-nous y parvenir) permettant de remédier aux contraintes institutionnelles et organisationnelles et intégrant l'ensemble des cadres de planification des statistiques, et des indicateurs de performance (comment savons-nous que nous y sommes parvenus) : il ne s'agit pas simplement d'un plan de travail ; cf. PROJECTION VERS L'AVENIR, IDENTIFICATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES, ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION.
- Elle doit comporter des sous-stratégies pour le leadership et le management, la gestion financière, la promotion, les ressources humaines, la communication, les infrastructures, les processus statistiques de production et leurs produits, l'archivage et l'accès aux données et leur diffusion. cf. IDENTIFICATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES.

3. Elle est alignée sur les objectifs politiques et axée sur les résultats et sa qualité répond aux attentes

- La SNDS doit être centrée sur la demande et de compréhension aisée, doit répondre aux besoins et aux priorités en termes d'informations permettant aux gouvernements de mener des politiques axées sur les résultats, et pouvant être analysées par tous ; cf. ÉTAT DES LIEUX-DIAGNOSTIC.
- Elle doit être alignée sur la politique de développement nationale, notamment en ce qui concerne l'élaboration, la surveillance et l'évaluation des plans nationaux de développement, des politiques sectorielles, ainsi que l'évaluation des progrès accomplis en vue de la réalisation d'objectifs internationaux et régionaux retenus ; cf. ÉTAT DES LIEUX-DIAGNOSTIC.
- Son élaboration doit se fonder sur des principes de gestion axée sur les résultats et, lors de sa mise en œuvre, faire usage d'indicateurs de performance (ex. : fourniture d'informations statistiques, efficacité, satisfaction des utilisateurs, gouvernance, soutien aux politiques nationales, confidentialité) et d'un plan de reporting, de surveillance et d'évaluation de la performance ; cf. MANAGEMENT, SUIVI & EVALUATION, REPORTING, MISE EN ŒUVRE.

- Elle doit constituer une plate-forme pour le développement durable à long terme des statistiques tout en répondant aux besoins immédiats en données statistiques pour suivre les progrès en matière de développement ; cf. PROJECTION VERS L'AVENIR, IDENTIFICATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES.
- Elle doit viser la fourniture des statistiques de qualité (c'est-à-dire, «répondant aux attentes») (avec pertinence, précision, actualité, indépendance), afin d'éclairer la prise de décision.

4. Elle tient compte de l'existant et des engagements internationaux

- La SNDS doit respecter l'ensemble des législations ou réglementations en vigueur, et recommander des changements le cas échéant ; cf. ÉTAT DES LIEUX-DIAGNOSTIC.
- Elle doit maintenir la production de statistiques et les procédures en cours, bâtissant à partir des activités et les processus existants (durant les phases d'élaboration et de mise en œuvre) ; cf. MANAGEMENT.
- Elle doit prendre en compte l'environnement régional, les engagements internationaux et les programmes de développement en cours ; cf. ÉTAT DES LIEUX-DIAGNOSTIC.
- Elle doit tirer parti de l'expérience acquise par d'autres pays.

5. Elle s'appuie sur les normes statistiques internationales

- La SNDS doit respecter les valeurs et les principes décrits dans les Principes fondamentaux de la statistique officielle élaborés par l'ONU pour produire des statistiques utiles et de qualité méritant la confiance des utilisateurs de ces données.
- Elle doit s'appuyer sur les normes, les recommandations et l'expérience internationales pour capitaliser le savoir-faire mondial et assurer la cohérence entre pays.
- Elle ne doit pas être normative, mais doit conduire à un changement significatif en fonction de la situation du SSN constatée au départ du processus.

6. Elle couvre le SSN tout entier

- Le SNDS doit couvrir le Système Statistique National (SSN) tout entier, depuis la collecte des données, leur analyse, leur diffusion et jusqu'à leur utilisation, depuis les recensements, les enquêtes et les systèmes administratifs, ainsi que les mécanismes de coordination et de consultation (reconnaissant par-là que la mise en œuvre puisse être accomplie par étapes).
- Le SNDS doit permettre une intégration appropriée de la production des statistiques sectorielles.

7. Elle fixe un programme intégré et réaliste de renforcement des capacités statistiques

- La SNDS doit fixer un programme intégré de renforcement des capacités statistiques qui permette de : 1) augmenter les capacités de mise en œuvre et d'adaptation de la stratégie ; 2) transformer les statistiques en informations par le biais de l'analyse, la diffusion, la publicité et l'éducation des utilisateurs ; cf. IDENTIFICATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES, ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION.
- La SNDS doit prévoir un calendrier rationnel des tâches classées par ordre de priorité (tous les combats ne peuvent pas être menés de front) ; elle doit prévoir un cadre pour les plans (annuels) de mise en œuvre ; elle doit gérer les ressources de manière réaliste et pragmatique (ce qui implique la hiérarchisation, l'étalement dans le temps, l'efficacité, en consistant par exemple à examiner d'autres possibilités de collecte des données telles que les sources administratives et les enquêtes par sondage) et être suffisamment souple pour s'adapter aux changements de priorités, aux nouveaux besoins d'informations et aux enseignements tirés. cf. ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION.

8. Elle est financée comme une priorité par le budget de l'État

- La SNDS doit viser le développement de la statistique comme bien public financé par le budget de l'État et complétée (le cas échéant) par un soutien international. cf. MANAGEMENT, BUDGÉTISATION-FINANCEMENT.

9. Elle sert de cadre de cohérence pour l'assistance extérieure

- La SNDS doit servir de cadre de cohérence pour l'assistance internationale et bilatérale à la statistique, et à éviter des systèmes parallèles de suivi et d'évaluation découlant des programmes des donateurs. cf. MANAGEMENT, BUDGÉTISATION-FINANCEMENT.

10. Elle comporte des mécanismes de suivi, d'évaluation et de reporting

- La SNDS doit comporter des mécanismes efficaces de suivi, d'évaluation et de reporting de sa mise en œuvre. cf. SUIVI, ÉVALUATION ET REPORTING

Source : PARIS21

Annexe 8 : Objectifs de Développement Durable (ODD)

Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

Objectif 17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Annexe 9 : Conclusion et Recommandations de la mission conjointe d'évaluation finale de la SNDS-I 2010-2014

1. Conclusion

L'évaluation de la SNDS 2010-2014 du Burundi a permis d'examiner, à la lumière du contenu du document, les résultats obtenus depuis le lancement de sa mise en œuvre. D'une manière générale, les résultats de la mise en œuvre sont très mitigés. Le pourcentage global de réalisation est de 55%. Par axe stratégique, on note les pourcentages suivants : 68% pour l'axe A : « Garantir la gouvernance du système statistique national », 46% pour l'axe stratégique B : « Développer le système de production et améliorer la qualité, la fiabilité et la régularité des données statistiques » et 59% pour l'axe stratégique C : « Développer le système statistique décentralisé ». Si au plan institutionnel et réglementaire les résultats obtenus sont très encourageants, les contraintes budgétaires observées ont limité les ambitions en matière de la production statistique, de renforcement des capacités et de diffusion des données. En effet, le surdimensionnement n'est pas uniquement lié aux implications financières du programme mais aussi aux capacités du SSN pour conduire tout le processus jusqu'au bout.

L'adoption et la mise en œuvre de la SNDS ont eu comme résultats tangibles la réalisation de certaines enquêtes statistiques telles que l'Enquête nationale agricole, la deuxième EDSB, l'enquête sur les indicateurs du paludisme, l'enquête sur les conditions de vie des ménages, l'enquête sur la Main d'œuvre et la Nutrition et l'enquête sur les Investissements directs étrangers.

Les activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de la SNDS ont aussi permis l'accélération de la production des comptes économiques de base 2005 ainsi que l'amélioration de la production des statistiques courantes (prix, conjoncture).

Par ailleurs, la création des services statistiques, dans presque tous les ministères, constitue un atout important car elle joue un rôle catalyseur de tout le SSN pour améliorer la couverture de la collecte des statistiques courantes et prendre en compte des secteurs qui n'étaient pas couverts jusqu'à très récemment.

Malgré les efforts déployés par le gouvernement burundais pour réformer le Système statistique national, certaines contraintes auxquelles le SSN est confronté ne sont pas levées. Il s'agit notamment des contraintes de ressources (humaines, matérielles et financières). Ces contraintes méritent une attention particulière pour la prochaine SNDS qui devra tenir compte des Objectifs du développement durable et des besoins du CSLP.

2. Recommandations

Recommandation 1 : Suivre les principes essentiels proposés par PARIS21 pour l'élaboration des SNDS

Les principes essentiels à respecter pour élaborer une bonne SNDS sont rappelés ci-dessus. Ils ont été présentés lors d'un séminaire organisé à Bujumbura du 7 au 10 juillet 2014 avec l'appui du Secrétariat de PARIS21.

Recommandation 2 : Définir une programmation des activités statistiques qui soit compatible avec les capacités du SSN

Cette recommandation vise à éviter le « surdimensionnement » du plan d'action de la SNDS comme mentionné au début de ce document. Il s'agira de ne programmer que les activités statistiques susceptibles d'être financées, de préférence celles ayant déjà un financement et/ou celles dont la source de financement a été clairement identifiée. Les ressources humaines disponibles ou susceptibles d'être mobilisées doivent être dûment prises en compte.

Recommandation 3 : Accorder un degré de priorité élevé au renforcement des ressources humaines

En attendant de réunir les conditions devant permettre à un nombre significatif de candidats burundais de réussir aux concours communs des écoles à vocation régionale qui forment des Ingénieurs des Travaux Statistiques (ITS) et des Ingénieurs Statisticiens Economistes (ISE), la possibilité de reprendre la formation des Ingénieurs Statisticiens et des Adjoints Techniques de la Statistique à

l'Université du Burundi devrait être soigneusement examinée. Il s'agit de former en cinq ans deux promotions d'Ingénieurs Statisticiens (une trentaine au total) et deux promotions d'Adjoints Techniques de la Statistique (une quarantaine au total) pour renforcer les capacités de l'ISTEEBU et doter les services statistiques ministériels d'un nombre minimal de statisticiens. Le programme de formation continue des personnels du SSN devrait être actualisé, renforcé et poursuivi.

Recommandation 4 : Elaborer et mettre en œuvre un statut spécifique pour les statisticiens et démographes

Ce statut devra être suffisamment motivant pour attirer et retenir dans le Système statistique national les meilleures compétences.

Recommandation 5 : Définir et mettre en œuvre une politique de diffusion ambitieuse et associer les utilisateurs pour répondre aux exigences de la « révolution des données »

Le Burundi a décidé de s'approprier le concept de « révolution des données ». Un appel pour « une révolution des données » a été lancé en 2013 par le Groupe de haut niveau mis en place par le Secrétaire général des Nations Unies pour donner des conseils sur l'agenda international du développement à suivre à partir des Objectifs de Développement après 2015. Il s'agit de « s'assurer que l'information statistique nécessaire pour éliminer la pauvreté et de suivre les progrès de développement est à la disposition des bonnes personnes au bon moment et dans le bon format ».

Recommandation 6 : Accorder un degré de priorité élevé à la modernisation de l'appareil de production statistique en vue de généraliser la collecte sur support électronique des données

Il s'agit de s'acheminer progressivement vers l'abandon de la collecte des données sur support papier en utilisant pleinement les technologies de l'information et de la communication.

Recommandation 7 : Améliorer le dispositif de suivi-évaluation mis en place par la SNDS I en mettant en place les comités sectoriels du CTIS et en révisant les indicateurs de suivi afin qu'ils soient plus représentatifs des résultats et objectivement vérifiables.

Il s'agit aussi d'envisager la révision de l'organigramme et du décret portant réorganisation de l'ISTEEBU pour lui permettre de mieux assurer la coordination des activités statistiques notamment en transformant toutes les trois Cellules("Méthodologie et Coordination Statistiques", "Contrôle Interne et suivi-évaluation" et "Traitement, Publication, Diffusion, Archivage et Documentation Statistique") en une Direction Départementale.

Recommandation 8 : Améliorer les conditions de travail du personnel de l'ISTEEBU en dotant l'Institut d'un siège fonctionnel, d'équipements informatiques performants et de moyens logistiques suffisants.

Annexe 10 : Liste des personnes ayant participé à l'élaboration et/ou à la validation de la SNDS-II

N°	Noms et prénoms	Structure d'origine et Fonction	Adresse, Téléphone, Email
1	Nicolas NDAYISHIMIYE	Directeur général de l'ISTEEBU	BP 1156 Bujumbura Tél: +257- 79 956 548 / 22 226 729 Fax: (257) 22 22 26 35 E-Mail: ndayishimyenicolas@gmail.com
2	Vénérand NIZIGIYIMANA	Chef de la Cellule Méthodologie et Coordination statistique , Coordonnateur de la SNDS du Burundi	BP 1156 Bujumbura Tél : 257-22 229 638 / 75 820 205 Email : vnizigiyimana@yahoo.fr
3	SIMBARE Sylvestre	Cadre à l'ISTEEBU/ Cellule Méthodologie et Coordination statistique	Tél : 71 988 793 Email : sylvesrtesimbare@yahoo.fr
4	HABONIMANA Grégonie	Cadre à l'ISTEEBU/ Cellule Méthodologie et Coordination statistique	Tél : 79 951 303 Email : habonimanagrgonie@yahoo.fr
5	NIKOBITUNGWA Angéline	Cadre à l'ISTEEBU/ Cellule Méthodologie et Coordination statistique	Tél : 79 921 804 Email : nikobitungwa@yahoo.fr
6	NDAYISENGA Modeste	Cadre à l'ISTEEBU/ Cellule Méthodologie et Coordination statistique	Tél : 79 401 937 Email : ndayimode2010@yahoo.fr
7	NIBIGIRA Mélance	Cadre à l'ISTEEBU/ Service Etudes et Statistiques du Commerce et des Prix à la Consommation	Tél : 76 400 648 Email : nimela2006@gmail.com
8	NIZIGIYIMANA Jean Baptiste	Cadre à l'ISTEEBU/ Service Conjoncture et Commerce	Tél : 79 948 581 Email : jbnizi@yahoo.fr

N°	Noms et prénoms	Structure d'origine et Fonction	Adresse, Téléphone, Email
		Extérieur	
9	NDIKUMANA Janvier	Cadre à l'ISTEEBU/ Cellule Traitement de l'Information, Publication et Documentation	Tél : 79 963 322 Email : ndikumanajanvier@yahoo.fr
10	CINYO Gabriel	ISTEEBU/ Cellule Traitement de l'Information, Publication et Documentation	Tél : 77 758 357 Email : cinyogabriel@yahoo.fr
11	VYIZIGIRO François	Cadre à l'ISTEEBU/Service Etudes et Statistiques Agricoles et de Prix à la Production Agricole	Tél : 79 583 014 Email : fvyizigiro@gmail.com
12	NDIKUMANA Alain	Cadre à l'ISTEEBU/ Service Etudes et Statistiques des Entreprises et Comptabilité Nationale	Tél : 79 482 089 Email : ndikalain@yahoo.fr
13	KAMWENUBUSA Janvière	Cadre à l'ISTEEBU/ Conseiller à la DG chargé de la communication, visibilité et marketing	Tél : 76 923 491 Email : janviere@yahoo.fr
14	Luc MBONG MBONG	Consultant international senior	BP 1427 Yaoundé, Cameroun Tél : +237-651989526 Email : lucmbong@yahoo.com
15	NSHIMIRIMANA Gérard	Cadre à l'ISTEEBU/ Cellule Méthodologie et Coordination statistique	Tél : 79 955 150 Email : nshimag@yahoo.fr
16	SINDAYIKENGERA Onésime	Cadre à l'ISTEEBU/ Service Etudes et Statistiques auprès des Ménages	Tél : 79 281 625 Email : onesimesinda@yahoo.fr
17	NTAGAHORAHO Thierry	Cadre à l'ISTEEBU/ Cellule Méthodologie et Coordination statistique	Tél : 79 951 826 Email : ntagathiers@yahoo.fr
18	NIMENYA Merline	Cadre à l'ISTEEBU/ Cellule Méthodologie et Coordination	Tél : 79 456 432 Email : nimenyamerlinee@yahoo.fr

N°	Noms et prénoms	Structure d'origine et Fonction	Adresse, Téléphone, Email
		statistique	
19	BIGIRIMANA Dieudonné	Cadre au Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance	Tél : 77 783 602 Email : dieudonneb11@yahoo.fr
20	BABONWANAYO Déogratias	Cadre au Ministère de l'eau, de l'Environnement, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme	Tél : 79 526 999 Email : babonwanayodo@yahoo.fr
21	HAKIZIMANA Jérémie	Cadre à l'Office National du Tourisme	Tél : 79 958 667/77 666 441 Email : hakizimanajrmie@yahoo.fr
22	BAKURANIMANA Damas	Cadre à l'Office Burundaise des Recettes	Tél : 77 757 705/71 723 180 Email : bakurdam@yahoo.fr
23	HABONIMANA Apollinaire	Cadre au Ministère de la Sécurité Publique	Tél : 71506879/76650697 Email : hanapolaire@yahoo.fr
24	KAMANA Djuma	Cadre au Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	Tél : 79 909 292 Email : kamana2005@yahoo.fr
25	MANTA Florès	Cadre à la Banque de la République du Burundi	Tél : 79 951 160 Email : mantaflors@yahoo.fr
26	HASHAZIMANA Jean claude	Cadre au Ministère du Développement communal	Tél : 79 580 349 Email : claudeshashazimana@yahoo.fr
27	RUKINGAMUBIRI Bernard	Cadre au Ministère de la Justice et Garde des sceaux	Tél : 79085062/77674700 Email : berkingam@yahoo.fr
28	KATIHABWA Aloys	Cadre au Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme	Tél : 79 370 243 Email : alokati2001@yahoo.fr
29	KAMANZI Chantal	Cadre au Ministère de la jeunesse, des Sports et de la Culture	Tél : 79951640/75 Email : kamanzi_chantal@yahoo.fr

N°	Noms et prénoms	Structure d'origine et Fonction	Adresse, Téléphone, Email
30	MAKERA Jean Bosco	Cadre à l'Office Burundaise de l'Emploi et de la Main d'Œuvre	Tél : 71882200/ 77794030 Email : jbmakera2014@yahoo.fr
31	BAHIZI Oscar	Cadre au Ministère à la Présidence chargé des Affaires de la Communauté Est Africaine	Tél : 79 977 742 Email :
32	NTASEHERA Claver	Cadre au Ministère à la Présidence chargé des Affaires de la Communauté Est Africaine	Tél : 79 416 500 Email : ntaseherclaver@gmail.com
33	NTAHIMPERA Jean Bosco	Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance	Tél : 77 723 107/75 976 270 Email : ntahimpera jeanbosco@yahoo.fr
34	MADEBARI Jean Pierre	MINAGRIE/DSIA	Tél : 77 732 720 pierremadebari@yahoo.fr
35	DIEW EL HOUSSEIN	PROSANUT/MINAGRI	Tél : 71 939 823 Email : elhousein@gmail.com
36	MAKERA Jean Bosco	MFPT/OBEM	Tél : 71 882 200 Email : jbmakera2014@yahoo.fr
37	HARERIMANA Jeanne	Radio CCIB	Tél : 79 333 670 Email : hjeannep@yahoo.fr
38	MAHWANE Jean	WFP	Tél : 79 998 496 Email : jean.mahwane@wfp.org
39	MUREKAMBANZE Philbert	MREECI	Tél : 79 995 004 Email : pmurekembanze@yahoo.fr
40	BUGINGOBWIMANA Viator	ISTEEBU	Tél : Email :
41	NIMBESHAHO Kévin	ISTEEBU	Tél : 76 773 300 Email : kevinimbeshaho@gmail.com
42	SHAMIKA Daniella	AIB/AEE	Tél : 79676656 Email : daniellashamika92@yahoo.fr
43	ARAKAZA Francine	Min. des droits de la Personne Humaines	Tél : 79 052 079 Email : afranci02@yahoo.fr

N°	Noms et prénoms	Structure d'origine et Fonction	Adresse, Téléphone, Email
44	NIMUBONA Alexis	ISTEEBU	Tél : 75 775112 Email : nibolo1@yahoo.fr
45	SINZIMPUNDU Sandra	CFCIB	Tél : 79 046 943 Email : andravanbis@yahoo.fr
46	NSABIYABANDI Joseph	Radio ISANGANIRO	Tél : 79 983 657 Email : nsabijoseph@yahoo.fr
47	NDABARUSHIMANA Ladislas	MDHAC	Tél : 79 981 555 Email : ladislasndaba@yahoo.fr
48	DUSENGE Floride	ISTEEBU	Tél : 79 972 382 Email : fdusenge@yahoo.fr
49	GIRIREMBO Ornella	Groupe de Presse IWACU	Tél : 79 029 273 Email : girirebo@gmail.com
50	BIGIRIMANA Jean	Infos Grands Lacs	Tél : 77 796 504 Email : bigijohn@yahoo.fr
51	BIHIZI Bertrand	OAG	Tél : 79 140 140 Email : bihizi2005@yahoo.fr
52	NDUWABIKE Noé	ISTEEBU	Tél : 79 926 893 Email : n.nduwabike@isteebu.bi
53	SOTA Pierre	UNFPA	Tél : 79 928 822 Email : sota@unfpa.org
54	NTAKARUTIMANA Jean Marie Vianney	OLUCOME	Tél : 79 932 985 Email : patro71@yahoo.com
55	NDAYIRAGIJE Avit	RENOUVEAU	Tél : 79 050 367 Email : ndayiragije34@gmail.com
56	NINGANZA Longin	MINAGRIE/DSIA	Tél : 79 491 824 Email : lninganza@gmail.com
57	NDAYISHIMIYE Jérémie	DGE/MEM	Tél : 77 333 392 Email : mnahimana@gmail.com
58	NTIRAMPEBA Mélance	FIDA	Tél : 79 990 037 Email : ntirampeba2015@gmail.com
	SIBOMANA Jean Claude	ISTEEBU/DESEF	Tél : 79 928 809

N°	Noms et prénoms	Structure d'origine et Fonction	Adresse, Téléphone, Email
59			Email : sibomana.jeanclaud@yahoo.fr
60	NIYONZIMA Espérance	Min Poste TIC	Tél : 79 978 007 Email : niyoesperance@yahoo.fr
61	NDIKURIYO Alphonse	Présidence	Tél : 69 518 920 Email : ndikuralpho@yahoo.fr
62	MUHORAKEYE Rachel	ISTEEBU	Tél : 77 755 761 Email : rmuhorakeye@yahoo.fr
63	GIRUKWISHAKA Fidelité	ISTEEBU	Tél : 69 099 728 Email : girukwishakaf@yahoo.fr
64	NIZIGAMA Grégonie	ISTEEBU	Tél : 79 629 975 Email : nizigamagreg@yahoo.fr
65	GIRUKWISHAKA Prosper	PRCIEG	Tél : 72 003 265 Email : girupros@yahoo.fr
66	MANIRAKIZA Léopold	Présidence	Tél : 77 731 009 Email : leopold.manirakiza@yahoo.fr
67	Major NSABIMANA René	MIN DNAC	Tél : 79 943 942 Email : nsabirn@yahoo.fr
68	BAGENZI Charlotte	MIN Commerce	Tél : 79 574 755 Email : bagchar88@yahoo.fr
69	BAMBONEYEHO Jean de Dieu	ISTEEBU	Tél : 79 575 885 Email : bamboneyeho@gmail.com
70	NKESHIMANA Jean Marie	ISTEEBU	Tél : 79 958 421 Email : jeannkeshi@yahoo.fr
71	NIBIGIRA Evariste	ISTEEBU	Tél : 79 968 089 Email : nibigiraevariste@yahoo.fr
72	NDIKUMANA Louis	ISTEEBU	Tél : 76 318 380 Email : louis.ndikumana@yahoo.fr
73	NSABIMANA Odette	UNICEF	Tél : 77 739 990 Email : onsabimana@unicef.org
74	MUBINDI Cécile	CAFOB	Tél : 79 957 986

N°	Noms et prénoms	Structure d'origine et Fonction	Adresse, Téléphone, Email
			Email : mubindicecele@yahoo.fr
75	KIGABO Marijini Saidi	MTTPE	Tél : 77 779 212 Email : marisaidi2@yahoo.fr
76	NZAMBIMANA Emmanuel	ISTEEBU	Tél : 79 938 964 Email : nzambe2010@gmail.com
77	TOYI Isidore	Bureau Pays du FIDA	Tél : 75 817 389 Email : j.toyi@ifad.org
78	NDIKUMANA Nolasque	MFBP	Tél : 77 779 212 Email : ndikumananolasque@yahoo.fr
79	SINKIYAJAKO Nadine	MDPHASG	Tél : 77 796 608/79 777 775 Email : sinade2009@yahoo.fr
80	KAMARIZA Espérance	MINAGRIE/DSIA	Tél : 22252763/79990502 Email : esperiza05@yahoo.fr
81	NDAYIRAGIJE Jean Claude	PRCIEG	Tél : 77 379 934 Email : ndayijea@yahoo.fr
82	NIKOYAGIZE Nicolas	ISTEEBU	Tél : 79 926 643 Email : nicolasnikoya@gmail.com
83	DUNIA Prudence	ISTEEBU	Tél : 79 558 701 Email : duniprudence@gmail.com
84	KARUHARIWE Célestin	Justice	Tél : 79 995 442 Email : celejuste@yahoo.fr
85	NIYONKURU Emmanuel	MCIT	Tél : 79 204 683 Email : emmanuelniyonkuru20@yahoo.com
86	NDAYITWAYEKO Mireille	SP/CNCA	Tél : 22259329 Email : nmireille4@gmail.com
87	NIYONZIMA Frédéric	Cabinet MTTPE	Tél : 22258155 Email : niyo_fred@yahoo.fr
88	NIMBONA Léon	SP/REFES	Tél : 79924741 Email : lnimbona@gmail.com
89	NZAMBIMANA Floriant	RTNB/TV	Tél : 79 310 411

N°	Noms et prénoms	Structure d'origine et Fonction	Adresse, Téléphone, Email
90	BIGIRIMANA Issa	RTNB/TV	Tél : 79 971 322
91	MPFAYOKURERA Thierry	IMBONEZA News	Tél : 75 800 101 Email : mpfayokureratijo@gmail.com
92	NICAYENZI Gaëthan	MEM	Tél : 79 461 219 Email : nizic2002@yahoo.fr
93	BUZINGO Déogratias	ISTEEBU	Tél : 79 926 895 Email : deusgratiabz@yahoo.fr
94	NIMBONA Spès	ISTEEBU	Tél : 79 566 969 Email : nimbonasp@yahoo.com
95	NSHIMIRIMANA Thérènce	2 ^{ème} Vice Présidence	Tél : 77 763 234 Email : nshimirimanat@yahoo.fr
96	SEMYOTSO Pascal	ISTEEBU	Tél : 79 989 644 Email : sempasse01@gmail.com
97	NDAGIJIMANA Fidèle	ISTEEBU	Tél : 77 762 592 /71 310 443 Email : fidndagis@yahoo.fr
98	NTIBAKIJE Pie	UNESCO	Tél : 77 844 667 Email : ntibapie@yahoo.fr
99	NDAYIKENGURUKIYE Eric	CFCIB/HTB	Tél : 79 256 968 Email : ndayikeric@hotmail.com
100	BIDUGA Fabrice	Journaliste de la RTNB	Tél : 77 844 667 Email : bifo2005@yahoo.fr
101	NZOSABA Jean Bosco	OAG	Tél : 79 925 932 Email : nzosabajb@yahoo.fr
102	NDUWIMANA Nolis	Radio Culture	Tél : 79710622 Email : nolisnduwimana@yahoo.fr
103	RUSHEMEZA Arthur	PNUD	Tél : 79884467 Email : arthur.rushemeza@wdp.org
104	YAMUREMYE Hercule	BAD	Tél : 75787845 Email : h.yamuremye@afdb.org

N°	Noms et prénoms	Structure d'origine et Fonction	Adresse, Téléphone, Email
105	NDIKUMWAMI Jean Bosco	OLUCOME	Tél : 75848969 Email : olucome2003@gmail.com
106	MINANI Isaïe	Radio NDERAGAKURA	Tél : 77805626 Email : isaïem@gmail.com
107	GAHIMBARE Aline	ISTEEBU	Tél : 79588444 Email : aline_gah@yahoo.fr
108	HABIMANA Amédée	Renouveau du Burundi	Tél : 79842308 Email : hbruceamde@yahoo.com
109	NIYONZIMA Evelyne	Ubumwe	Tél : 71558411/76445429 Email : evelyniyo@yahoo.com
110	NDIKURIYO Alphonse	Présidence de la République	Tél : 77789616 Email : ndikurialpho@yahoo.fr
111	KANYANGE Devote	RTNB	Tél : 79273799
112	BIGIRIMANA Joseph	RTNB	Tél : 77788781 Email : bimajos59@yahoo.fr
113	NIMBONA Vite Abdon	ISTEEBU	Tél : 79980987 Email : nimbonaviteabdon@yahoo.fr

